

# L'ASIE FRANÇAISE

BULLETIN MENSUEL

DU

COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Publié sous la direction de M. Henri Froidevaux

Administration et Rédaction de l'ASIE FRANÇAISE : PARIS-6<sup>e</sup>, 21, RUE CASSETTE  
Téléph. Littré 97-39. — Chèques postaux : PARIS n° 1900

## SOMMAIRE

Le Comité. — Réunion du 17 février 1939. . . . .	81
La guerre Sino-Nippone, par Henri BRENIER : I. La situation militaire en Chine (avec carte). . . . .	82
Le conflit Sino-Japonais (Quelques faits), par A. M. . . . .	92
Le Japon à Haïnan. I, L'île de Hainan, par Cl. MADROLLE (avec carte) ; II, L'occupation japonaise et la France, par P.-B. DE LA BROUSSE. . . . .	94
L'« axe » Berlin-Tokio. La marche du Japon vers l'Ouest, par F. TAILLAR . . . . .	99
Indochine. — Application de la réglementation sur la main-d'œuvre contractuelle. — L'industrie du charbon et l'automobile. — L'éducation physique scolaire. — Modernisation des chemins de fer en Cochinchine. — L'Office du riz en Annam. — L'électrification au Tonkin. — Le district minier de Païlin. — L'agriculture au Laos. . . . .	106
Levant. — La propagande italienne. — La Compagnie du Canal de Suez et le statut du Canal. — M. G. Puaux en Syrie. — La crise ministérielle en Syrie. — Les grands travaux. — L'estivage en 1938. — La conférence de Londres. — La situation en Palestine. — Les victimes des troubles en 1938. — Revendications italiennes en Turquie. — L'équipement militaire en Chypre. . . . .	111
Extrême-Orient. — Chine. L'activité économique. — Grands travaux publics au Kansou. . . . .	114
Japon. Les idées du gouvernement sur la politique japonaise en Extrême-Orient. — Formosans et Coréens devant le conflit. — Négociations russo-japonaises sur les pêcheries. — La question des îles sous mandat. — Le concours technique au Siam. — La production du menthol. . . . .	115
Bibliographie. . . . .	118

### CARTE

Carte générale de la Chine (sur double page). . . . .	84 et 85
Haïnan et le golfe du Tonkin. . . . .	94

## A nos Adhérents

*Le conflit sino-japonais se continuant toujours et s'étendant jusque dans les parages de notre Indochine, l'Asie Française a estimé utile de demander à M. Henri Brenier, ancien directeur de la Mission lyonnaise d'Exploration en Chine, de lui donner, cette année encore, une série d'articles analogues à ceux qu'il avait publiés en 1938 dans notre revue. Ainsi, à douze mois d'intervalle, nos lecteurs trouveront ici un exposé d'ensemble de la situation des belligérants, dû à un homme que sa compétence et ses travaux qualifient particulièrement pour l'établir.*

*Le premier article de cette seconde série paraît dans notre présente livraison, dont les circonstances actuelles nous ont amené à consacrer la première partie exclusivement à l'Extrême-Orient. Avec le début du travail de M. Henri Brenier, nos lecteurs y trouveront deux études sur Haïnan, l'une due à M. Cl. Madrolle, dont les travaux sur cette île font autorité, l'autre signée de M. Blanchard de La Brosse, relative à la situation particulière de la France à Haïnan. Enfin, un article de M. F. Taillar les amènera à se demander si, tandis que l'Allemagne reprend ou se prépare à reprendre son Drang nach Osten, le Japon n'agit pas de façon analogue en sens inverse.*

*Ainsi notre présent numéro, complété par nos études et nos chroniques ordinaires, constituera un dossier documentaire auquel, dans les prochains mois, nos lecteurs pourront se reporter avec profit.*

### LE COMITÉ

#### Réunion du 17 février 1939

Le Comité de l'Asie Française s'est réuni le jeudi 17 février 1939, à 17 h. 30, dans la salle du Conseil de la Fédération de la France d'Outre-Mer, sous la présidence de son Vice-Président,



M. Robert de Caix, pour entendre une conférence du Capitaine Rondot sur les Kurdas : origine et situation présente.

Aux côtés du Président de la séance et du Conférencier avait pris place au Bureau M. le Gouverneur général P. Blanchard de la Brosse, secrétaire général du Comité.

Étaient présents, outre les membres du Bureau, MM. A. Chassigneux ; Gérard ; l'abbé Jalabert ; Le Neveu, directeur général de la Fédération de la France d'Outre-Mer ; Cl. Madrolle ; le Président Millerand ; René Pinon ; le Comte de Sayve ; le Général Simon ; de Vauréal ; Henri Froidevaux.

M. Robert de Caix débute en présentant à l'Assemblée le Capitaine P. Rondot, qu'il a rencontré naguère en Syrie et qui est un des spécialistes de la question du Kurdistan ; puis il souligne tout l'intérêt que présente l'étude du sujet que va traiter le conférencier et il lui donne la parole.

Le Capitaine Rondot, dans une étude toute objective de la question kurde, montre quels facteurs de désunion, mais aussi d'union existent parmi les tribus du Kurdistan, dont il a débuté par exposer la situation géographique et la texture sociale. Il rappelle que les auteurs anglais comparent volontiers la vie tribale kurde à l'ancienne vie tribale en Écosse, et explique comment la vie commune en été, sur les hauts plateaux, est un facteur de confédération entre des tribus vivant le reste de l'année dans des vallées très cloisonnées. Il évoque le souvenir d'observations personnelles pour expliquer comment le milieu kurde est à la fois très divisé et groupé en quelques éléments capables de se réunir les uns aux autres ; mais il constate que, pour avoir joué la mauvaise carte pendant la grande guerre, les Kurdes ne semblent pas devoir garder une vraie cohésion, et que, par suite de la rapidité du relèvement turc, la renaissance kurde s'est très vite arrêtée.

En terminant, le conférencier montre la situation des différents groupes kurdes de la Turquie, de l'Irak et de l'Iran, et déclare les Kurdes de l'Irak les mieux partagés de tous ceux qui vivent dans l'Asie antérieure en groupes compacts.

A la suite d'un échange de vues sur différents points touchés par le conférencier, le Président remercie le Capitaine Rondot de son excellent exposé, très instructif à tous égards, et lève la séance à 19 heures.

## Liste des Souscripteurs

Février 1939

MM.	
Michel-Côte, Boissonas, à Paris ; Union des Salines et Sté des Tramways de Changhaï, à Paris ; chacun 100 fr. . . . .	400
Alby, à Paris . . . . .	70

Crédit Agricole, à Paris ; Martinus Nyjhof (5) ; Bib. du Port de Toulon ; Bib. Municipale d'Angers ; Ministère de l'Éducation Nationale, à Hué ; Mennevée, à Paris ; Bib. Municipale de Nîmes ; de Peyerimhoff ; Loisy, à Paris ; Le Délégué du Haut-Commissariat, à Damas ; Bib. Centrale d'Études, à Paris ; Abbé de Wisques ; Messageries Maritimes, à Paris (5) ; chacun 60 fr. . . . .	1.260
Lieutenant Diguët, à Tunis . . . . .	55
De Courcy, Chassigneux, de Sayve, Chevrier, baron Roger, à Paris ; Thomann, à Rabat ; chacun 50 fr. . . . .	300
Grimald, à Paris ; R. P. Poidebard, à Beyrouth ; chacun 45 fr. . . . .	90
Total . . . . .	Fr. 2.175

## La guerre Sino-Nippone <sup>(1)</sup>

### I. — LA SITUATION MILITAIRE EN CHINE

Comme suite à la série d'articles publiés dans l'*Asie Française* de mars, avril et juin 1938, je me propose de reprendre l'exposé de la situation, telle qu'elle se présente, au commencement de l'année 1939, en Extrême-Orient au triple point de vue militaire, politique et économique-financier, dans la mesure où on peut s'en rendre compte au milieu des silences, restrictions, ou au contraire exagérations des deux intéressés et avec les retards dans les mises au point, inévitables à de pareilles distances, et le décalage imposé, lui aussi, par l'intervalle entre le moment où l'article est écrit (premiers jours de mars 1939) et le moment où il paraît (2).

En dehors de l'important incident du *débarquement japonais dans l'île de Haïnan* qui fait, plus loin, l'objet d'un article spécial, la masse de renseignements dont nous disposons pour ce premier article nous paraît pouvoir être rangée sous les rubriques suivantes :

A) Généralités : Effectifs en présence, Pertes subies ;

B) Mandchourie et Mongolie ;

C) Théâtre d'opérations du Nord et du Nord-Ouest ; les guérillas ;

D) Situation dans la vallée du Yang-Tsé, le Hou-Nan et ses au-delà ;

(1) Se reporter aux pages 74-79, 107-116 et 177-584 de l'année 1938.

(2) Je m'excuse de signaler que la *Revue des Deux-Mondes* vient de publier (1<sup>er</sup> février 1939, aux pages 638-660, avec carte schématique) un article intitulé : *Où en est la guerre sino-nippone*. Mais les événements vont vite, et l'article en question ne pouvait entrer dans certains détails, surtout au point de vue *militaire* ni même à d'autres points de vue. Quant aux sources auxquelles nous puisons, ce sont les mêmes qui nous servent depuis le début : journaux et revues de langue anglaise publiés en Chine et au Japon et en particulier : *Oriental Affairs* de M. Woodhead ; la *China Weekly Review* (chinoise) de Changhaï ; la *Tokyo Gazette* (publication officielle japonaise) ; les correspondances du *Times* et de certains journaux ou revues *américains*, plutôt favorables à la Chine, etc.

E) Situation dans le Sud (Canton) et le Sud-Ouest (Kouang-Si et Yun-Nan) ;

F) Considérations complémentaires.

Si l'on veut suivre notre essai d'explication, nous prions (bien qu'elle soit inévitablement très insuffisante) qu'on veuille bien se reporter à la carte d'ensemble de la Chine, qui a été réinsérée dans le présent numéro. C'est un des « handicaps » de tout commentaire sur la situation dans cet énorme pays que de ne pouvoir l'accompagner de cartes un peu détaillées auxquelles on ne peut malheureusement pas songer. Nous rappelons simplement que, Mandchourie et ses possessions extérieures comprises, l'ancien « Céleste Empire » est, ou plutôt était, *plus grand que l'Europe* (11.130.000 kmq.) ; que la Chine proprement dite (à l'intérieur de la Grande Muraille) représente 3.682.000 kilomètres carrés, c'est-à-dire environ *sept fois la France*.

#### A) Généralités. Effectifs en présence. Pertes

Dans un discours prononcé, le 21 janvier 1939, devant la Diète japonaise, le Général Itagaki, ministre de la Guerre, a déclaré que la Chine avait encore, au début de l'année, les troupes suivantes en état de combattre, ainsi réparties (les chiffres sont approximatifs) :

	hommes
Armée « Centrale » du Maréchal Chang Kai Shek . . . . .	300.000
Guérillas au Nord du Yang-Tsé . . . . .	170.000
Armées au Nord du Kouang-Tong . . . . .	200.000
Armée du Kouang-Si . . . . .	150.000
Armées du Setchouan et du Yunnan . . . . .	150.000
Total . . . . .	970.000

Il est naturellement très difficile de savoir dans quelle mesure ces estimations sont exactes (1) ; si elles pèchent par excès à la fois pour rendre la victoire japonaise plus glorieuse et pour expliquer à la population nipponne la prolongation de « l'incident » ; ou par défaut pour ne pas décourager cette dernière. Il est certain qu'en supposant que les Chinois fussent mieux renseignés et qu'ils parlent, on ne pourrait pas ajouter beaucoup plus de foi à leurs appréciations, pour des raisons inverses. On peut cependant admettre sans doute qu'il s'agit d'un *ordre de grandeur* au moins vraisemblable, sous la réserve formulée ci-dessus en note.

D'autre part, d'après des renseignements de sources chinoise et autres, les *armées japonaises* présentes en Chine représenteraient les effectifs suivants :

Troupes nippones en Mandchourie (récemment renforcées) . . . . .	400 à 450.000 h.
Armées opérant dans le Ho Pei (ancien Tchély) et le Nord-Ouest (Soei Yuen et Chan-Si) . . . . .	150 à 200.000 h.

(1) Nous sommes étonnés, notamment, que le Général Itagaki ne paraisse pas faire mention de l'armée régulière du *Chen Si*, dont il sera question plus loin, et qui ne peut être confondue avec les guérillas du Nord du Yang Tsé.

Armées dans la vallée du Yang-Tsé (de la mer jusqu'à Yotchéou dans le nord du Hou Nan) . . . . .

Armée opérant au Kouang Tong . . . . . 50 à 60.000 h.

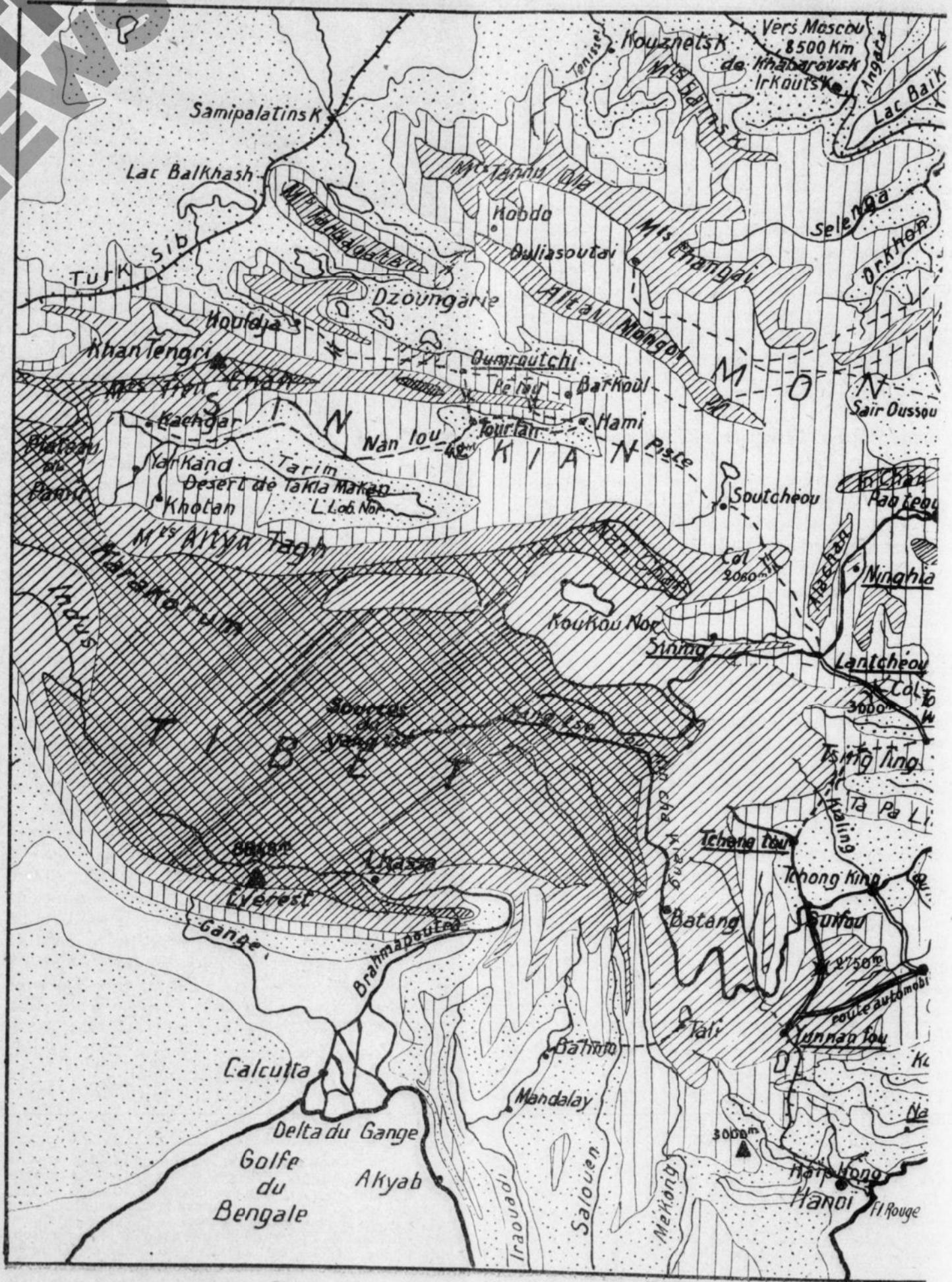
Mettons environ *un million* d'hommes dont *la moitié seulement* opérant en Chine même, l'autre moitié étant immobilisée en Mandchourie, en vue d'une attaque russe éventuelle. Le bruit court que, comme cela s'est passé pour le « raid » sur Canton, une armée de 50 ou 60.000 hommes est en train d'être constituée à Formose, en vue d'une opération du même genre dans le Kouang-Si contre l'armée chinoise qui y existe encore, avec, comme objectif final, la ville de Nan ning et la destruction du chemin de fer en construction venant du Tonkin. Le débarquement aurait lieu dans le port (ouvert) de Pakhoi ; ou mieux, peut-être, dans celui de Yam tchao (Kintchéou en langue mandarine). Des renseignements reçus du Tonkin nous apprennent qu'on s'attend, dans la région visée, à ce débarquement et que des mesures ont déjà été prises par les autorités chinoises locales en conséquence. L'occupation d'Hainan se rattache à cette manœuvre. Nous y reviendrons tout à l'heure (1).

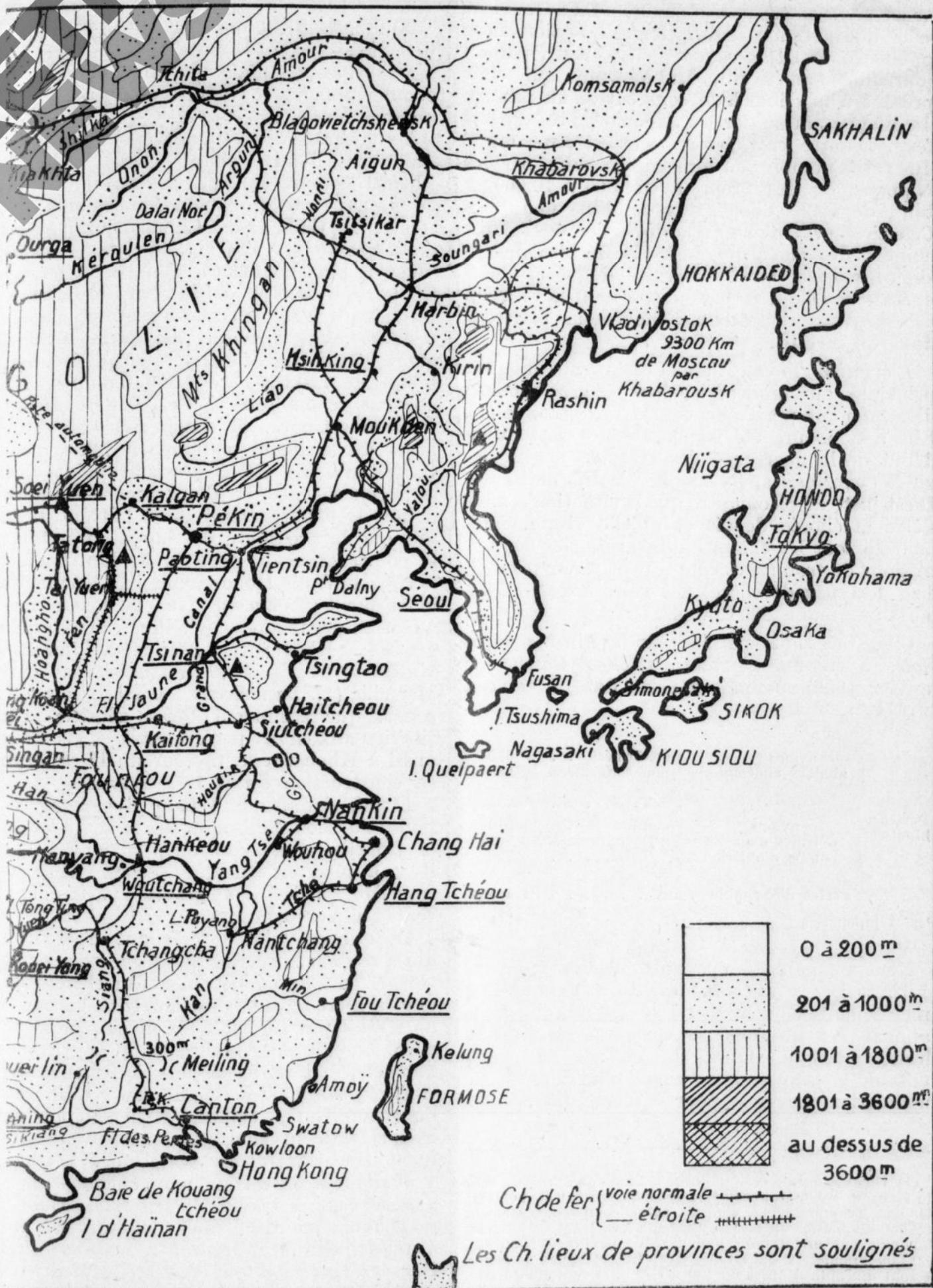
S'il est difficile de connaître les effectifs des armées en présence, il est encore plus difficile de se faire une idée des pertes subies des deux côtés. En ce qui concerne les japonaises, le Général Itagaki admettait l'autre jour, officiellement, 51.000 morts. Aucun chiffre n'était donné pour les blessés ou les évacués pour maladie. Les Chinois parlent de 300.000 pertes nippones ; mais ce chiffre comprend probablement au moins les blessés. On se demande d'ailleurs comment les Chinois peuvent les connaître, sauf par ouï-dire. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elles ont été lourdes.

Quant aux pertes chinoises (tués et blessés ; « *casualties* » des Anglais), les Nippons les estimaient déjà, à la fin de juin 1938 (2), à 1.300.000 depuis le début de la guerre. Mais comme ils accusaient, dans le même relevé, le chiffre de 360.000 seulement pour les pertes de la bataille la plus sanglante et la plus longue (plusieurs semaines), celle de Siu tchéoufou, il est permis d'être un peu sceptique. Tout ce qu'on peut dire c'est que les pertes chinoises ont été très considérables, très certainement à cause de la grande supériorité de l'armement japonais. Les bombardements, par l'aviation militaire, des troupes en fuite ont notamment causé un nombre

(1) C'est probablement pour se rendre compte des préparatifs chinois de résistance que le Chancelier du Consulat général nippon à Hanoï s'est rendu sur la frontière chinoise au delà de Langson et qu'il aurait été enlevé le 29 décembre, à son retour, par des soldats chinois en armes qui auraient même pénétré, s'il faut en croire une plainte japonaise, en territoire tonkinois. Des négociations auraient été entamées entre les autorités chinoises et japonaises pour obtenir la libération du Chancelier en question ; lequel, dans l'intervalle, aurait été expédié à Tchoung King.

(2) *Tokyo Gazette* d'août 1938, p. 19. Depuis, nous n'avons pas eu de statistique générale officielle. Mais, à l'occasion des divers engagements, on donne quelquefois le chiffre des morts relevés sur le terrain.





considérable de morts, surtout quand la population civile se mêlait à la panique. On se souvient sans doute d'une description impressionnante, publiée dans *l'Illustration*, l'été dernier, par un journaliste américain, M. Mowrer, qui était présent à la débandade consécutive au passage du Fleuve Jaune par les Japonais, près de Kai feng. D'autre part, on ne peut qu'être frappé du petit nombre de prisonniers faits par les Nippons, de leur propre aveu : 60 à 70.000 en tout, depuis le début, aux dernières nouvelles. Cela tient évidemment à la dispersion des soldats chinois, dès que leur résistance fléchit ; dispersion favorisée par l'immensité du théâtre des opérations et qui favorise à son tour, la création de ces corps de guérillas, dont nous parlerons dans un instant.

L'aviation navale japonaise prend la part principale aux raids aériens par ses gros bombardiers, dont la portée de vol est fort étendue (1). Elle a d'ailleurs été responsable — surtout au début de la guerre — des attaques contre des villes ouvertes, sans véritables motifs militaires. Il est juste de reconnaître que la situation semble s'être améliorée depuis et qu'elle vise maintenant surtout les champs d'aviation, les concentrations de troupes et ce qui peut rester (c'est-à-dire fort peu de chose) des voies ferrées et des ports aux mains des Chinois.

Une statistique publiée par la *Marine impériale*, à la fin d'octobre (*Tokyo Gazette* de janvier 1939), donnait à cette date le tableau suivant :

Pertes chinoises	} avions abattus en combats	} confirmées . . .	610
			} non confirmées.
		} Total. . . . .	
} avions détruits dans les champs d'aviation	} confirmées . . .		619
		} non confirmées.	101
	} Total. . . . .		720
Pertes d'ensemble . . . . .		1.415 (2)	
Pertes japonaises . . . . .		111	

Nous ne garantissons naturellement pas ces chiffres. Des Français, présents à Yunnan-Fou (maintenant Kouen Ming) lors d'un des raids japonais, et qui ont pu constater *de visu* les dégâts, nous ont fourni des chiffres très différents de ceux que nous avons relevés dans une publication japonaise pour la même date.

(1) Un raid aurait été fait jusqu'à Lan-Tchéou, la capitale du Kansou. Tchangtou, capitale de Se-Tchouan, a été bombardée ; et Tchoung King, capitale actuelle du Gouvernement à 2.600 kilomètres de la mer, plusieurs fois. Il est vrai que les Japonais ont maintenant une base de départ à Hankéou, à 1.000 kilomètres dans l'intérieur. Les attaques aériennes se sont multipliées aussi sur Lan Tchéou, la capitale du Kan Sou, et sur les convois venant de Russie qui arrivent, plus nombreux maintenant, paraît-il, par cette route (voir plus loin).

(2) On notera que ce total comprend les pertes *non confirmées*. Abstraction faite de celles-ci, les pertes chinoises *confirmées* seraient de 1229 contre 111 pertes japonaises, soit dix fois moindres (?).

## B) Mandchourie et Mongolie

Nous ne disposons pas de renseignements bien précis pour ces deux théâtres, qui, malgré les énormes distances (si souvent oubliées, là comme ailleurs), se confondent dans une certaine mesure.

La disgrâce — espérons pour lui qu'il ne s'agit pas d'autre chose — du « Maréchal » Blücher, compris dans une des dernières « purges » de Staline — et qui, par sa remarquable connaissance de la Chine et des Chinois, aurait pu rendre de si grands services aux Soviets — paraît de plus en plus confirmée. Cependant un son de cloche, qui semble devoir être accueilli, a fait connaître récemment que les troupes japonaises restées en Mandchourie depuis le début de la guerre et qui étaient estimées jusqu'à ces derniers temps de 350.000 à 400.000 hommes, avaient été encore renforcées. Ce sont d'ailleurs les meilleures troupes du Japon ; et elles disposent aussi du meilleur matériel, le plus moderne. Ce fait n'a pas été, à plusieurs points de vue, sans conséquence, en Chine même. Nous avons, depuis le début, attiré aussi l'attention sur le fait que la proximité du Japon, et notamment la construction du port de Rashin, en face de la côte N.-W. de Hondo, rendaient leur ravitaillement facile ; beaucoup plus facile en tous cas que celui des troupes soviétiques, dont le quartier général, à Khabarovsk, est à 8.500 kilomètres de Moscou ; dix fois la distance de Paris à Marseille (1). *La nouvelle voie sibérienne* (on n'en a parlé que récemment) qui se détache du transsibérien aux environs d'Irkoutsk et vient aboutir aussi à Khabarovsk, raccourcira la distance ; et sa construction serait très avancée.

Depuis l'affaire de Tchang Kou Feng, sur les bords du Tiou Men, dans la pointe nord-est de la frontière russo-coréenne, en juillet dernier, il y a bien eu quelques autres incidents de frontière, mais sans gravité particulière. Ils sont d'ailleurs constants.

Ce qui est plus intéressant, c'est le bruit qui a récemment couru (mais que nous ne garantissons pas) de l'achèvement du chemin de fer, dont il a été plusieurs fois question — mais dont on n'était pas sûr qu'il fût même commencé — entre la ville de Kiakhta, à la frontière russo-mongole, déjà reliée par la voie ferrée au Transsibérien, au Sud du lac Baïkal, et Ulan-Bator, l'ancienne Ourga, capitale de la « République du Peuple » de la Mongolie extérieure, complètement sous l'influence soviétique. D'Ourga, il y avait déjà un certain mouvement — non pas vers le Sud, à travers le désert de Gobi (dont nous avons montré combien il était peu propice à une expédition militaire) — mais vers le Sud-Ouest, à travers ce qui est resté, sauf par places,

(1) Vladivostok est à 800 kilomètres plus loin (9.300 km. de Moscou) par le chemin de fer de l'Oussouri, depuis que l'ancien « Est chinois » a été cédé par les Russes aux Nippons. Ceux-ci ont d'ailleurs poussé au moins une voie ferrée en face de la ligne de l'Oussouri, en partant de Kirin.

la véritable « Terre des Herbes », beaucoup plus adaptée que les sables du Centre à une circulation de camions-automobiles. Des pistes aboutissent au Nord-Ouest de Lan-Tchéou, la capitale du Kan-Sou, où elles rejoignent la route venant du Sin-Kiang. Si vraiment le chemin de fer atteint, ou va atteindre Ourga, cela améliore sensiblement les possibilités du ravitaillement des provinces du Chan-Si (dans sa partie occidentale) et surtout du Chen-Si en munitions et matériel de guerre venant de la Soviétie, et, en particulier, des usines de guerre sibériennes. Cependant, il ne faut rien exagérer. Les distances restent énormes.

### C) Théâtre d'opérations au Nord du Fleuve Jaune (Ho Pei, Chan Tong, Honan) et du Nord-Ouest (Chan-Si et Chen-Si). Les guérillas

C'est dans les trois premières provinces que sévit spécialement la guerre de guérillas, organisée par les Communistes, dont nous parlerons assez longuement dans l'article qui sera consacré à la situation politique. Pour le moment, nous nous bornerons aux faits proprement militaires.

C'est ici surtout qu'il faudrait pouvoir mettre à la disposition du lecteur une carte un peu détaillée, à plus grande échelle que la carte générale ré-insérée pour accompagner ces pages. On serait surpris du nombre des points sur lesquels l'officielle *Tokyo Gazette* signale elle-même des coups de main des corps francs, qu'il ne faut pas confondre avec les raids des brigands qui, dans le trouble général, ont recommencé de sévir, au grand dam des malheureux paysans chinois, pris entre trois feux, car ils subissent les expéditions « punitives » des Japonais quand ils ont cédé à la pression communiste et pris part à des expéditions contre l'envahisseur, à moins que leur patriotisme naissant, ou le souvenir des abus commis, au début surtout, par celui-ci, ne les y poussent naturellement.

Pour ne prendre que les faits les plus importants relatés par la *Tokyo Gazette* de janvier 1939, mais se référant surtout au mois de novembre dernier, on a signalé au moins deux attaques par de petits groupes chinois, aux environs de Tang Shan, près des célèbres mines de charbon de Kaiping, sur la voie ferrée de Tien-Tsin à Moukden. L'un de ces groupes était estimé à 2.000 hommes. Il a fallu aussi organiser une véritable campagne de nettoyage au Sud de Tien-Tsin ; et les Chinois disent qu'elle n'a pas réussi. Nous ne mentionnons pas d'autres « expéditions punitives », moins importantes, qu'il a fallu lancer dans des localités dont le nom chinois ne dirait rien au lecteur. La ligne de chemin de fer entre Tien-Tsin et Pékin a été coupée, pour la enième fois, le 11 janvier dernier, par plusieurs centaines de Chinois montés (ce qui paraît une nouveauté dans cette guerre de guérillas). Ils ont mis le feu au train de mar-

chandises transportant à Tien-Tsin un chargement important de coton acheté par les Nippons. La voie était réparée dès le lendemain ; mais les incidents de ce genre sont constants, bien que leur fréquence tende, semble-t-il, à diminuer, dans cette région du moins.

La région montagneuse, au Nord et surtout au Nord-Ouest et à l'Ouest de Pékin, continue d'être peu sûre pour des détachements japonais qui ne s'y aventureraient pas en nombre. On a même donné, il y a quelques mois, le chiffre de pieds coupés de soldats nippons qu'on pouvait voir suspendus aux arbres. Le district de Ta-Ming, au Sud-Est de la province du Ho Pei, était aussi fort agité, encore au début de décembre et cette agitation se prolongea dans la province voisine du Honan, au Nord de la ville importante de Tchang-Té, sur le chemin de fer de Pékin à Hankéou. Cette région, au point de rencontre des trois provinces du Ho Pei, du Honan et du Chan Tong, était restée, après la fameuse Anabase des Communistes vers l'Ouest terminée en 1936, un refuge pour quelques-unes de leurs bandes qui se sont reformées plus facilement, quand leur parti a pris en mains, d'accord avec le Gouvernement Central, l'organisation de la résistance aux Japonais.

Dans le Chan Tong, la *Tokyo Gazette* déjà citée signalait une campagne systématique de « nettoyage » sur la rive gauche du Fleuve Jaune, dans deux préfectures importantes, et deux autres à l'Est, au contraire, de la capitale Tsi Nan, près du chemin de fer conduisant au port de Tsing Tao.

Mais c'est dans le Sud de la province de Soei Yuen et surtout au Chan-Si que les guérillas continuent d'être sinon les plus actives, du moins à opérer en plus grosses masses. On relevait, pour novembre, plusieurs attaques sur le chemin de fer à voie étroite (1 m.) construit par une Société française (dans des conditions d'ailleurs très difficiles ; c'est notre spécialité) et reliant la capitale du Chan-Si, Tai Yuan, au Pékin-Hankéou. Les Nippons s'en sont emparés, on le sait, il y a plus d'un an et il leur permet, seul, de ravitailler leurs troupes dans la province, grâce aussi à la voie, du même gabarit, qui la traverse en écharpe, du Nord-Est au Sud-Ouest ; de Ta tong (où elle se détache du Pékin-Soei Yuen-Pao teou ; voir la carte), jusqu'à Pou tcheou, tout près de l'endroit où le Fleuve Jaune venant du Nord, se dirige brusquement vers l'Est. Cette voie traverse une région difficile au Nord de Tai Yuan (notamment près du fameux Yen-tse-Kouan, le « Col des Hirondelles », où les Chinois ont fait, en octobre et novembre 1937, une longue résistance), passe par la capitale et suit la célèbre vallée historique de la Fen, affluent de gauche du Hoang ho, qu'elle quitte un peu avant que la Fen ne se jette dans le grand fleuve. A cette extrémité, les coups de main et combats sont fréquents, car les Japonais n'y ont pas seulement affaire aux guérillas, mais aux réguliers de l'armée du Chen-Si, postée sur la rive

droite du Hoang ho, et dont, comme nous l'avons dit, il est un peu étonnant que le Général Itagaki n'ait pas paru faire mention dans sa déclaration à la Diète japonaise. C'est la même, d'ailleurs, qui s'oppose au passage des Nippons, plus en aval, sur cette même rive droite, dans la région tourmentée de lœss qui se prolonge, en passant par la « Porte » bien connue de Tong Kouan (constamment bombardée, mais pas encore prise), jusqu'aux environs de Honan Fou, où les Chinois tiennent encore, aussi, l'extrémité occidentale du chemin de fer du Long hai aboutissant à la vieille capitale, pendant plusieurs siècles, de la Chine : Si-Ngan-Fou. On vient (début de mers) de se battre aussi, sérieusement, aux environs de Hai tcheou.

Le centre de la province du Chan-Si, à l'Ouest de la capitale, a été aussi le théâtre de véritables batailles, où se sont trouvés engagés plusieurs milliers de Chinois. Dans la même région, tel détachement nippon a dû subir ou entreprendre, d'après la *Tokyo Gazette*, 14 attaques dans le même mois. Mais c'est surtout la région du Wou Tai Chan, la « Montagne aux cinq Terrasses », célèbre pèlerinage bouddhique dans un chaos montagneux (le sommet est à plus de 3.500 m.) (1), dont les Nippons se seraient emparés en octobre dernier. Mais on ne comprend pas très bien s'il s'agit de la montagne même, d'un accès extrêmement difficile, ou de la « sous-Préfecture » de Wou Tai, qui se trouve à ses pieds, à 1.059 mètres d'altitude seulement. Les troupes japonaises y auraient infligé, le 6 novembre dernier, une défaite définitive (?) à un corps de 5.000 Chinois, de la fameuse « 8<sup>e</sup> Armée de Route » communiste, dont le quartier général est encore, sauf erreur, à Yen Ngan, dans le Nord de la province du Chen-Si, où les Communistes se sont réfugiés en 1936, et où ils ont installé « l'Université » dont il sera question dans notre prochain article. Au Nord du Wou Tai Chan, dans la direction de Tatong fou, les rencontres continuent ; et le chemin de fer venant de Pékin et aboutissant à Pao teou, au sommet de la grande boucle du Fleuve Jaune (voir la carte), est soumis aussi à des surprises.

#### D) Situation dans la vallée du Yang-Tsé, la province du Hou-Nan et ses au-delà

Dans le Bas Yang-Tsé même, les coups de main des guérillas n'ont pas complètement cessé, bien qu'ils soient devenus fort espacés. Il est même question de temps en temps, dans les journaux de Chang hai, d'« expéditions punitives » nippones, aux environs de la ville et dans le Nord du Tehéa Kiang, près de Hangtchéou. Il en va de même

(nous venons de le voir) dans la région de Haitcheou-Siu tcheoufou, dans le Nord du Kiang-Sou, où a eu lieu, pendant des semaines, la grande bataille de l'an dernier, commencée en avril et qui ne s'est terminée que le 19 mai.

Mais, s'il faut en croire le *China Weekly Review* du 17 décembre 1938, il se serait constitué, sous le commandement du Général Yen Ting, une armée chinoise assez importante, composée, à l'origine, de ce qui était resté, dans les provinces du Ngan Hoei et du Kiang-Si, des bandes communistes qui y ont sévi (ainsi que dans les provinces voisines du Hou Pe et du Hou-Nan), pendant quatre ans, de 1930 à 1934, jusqu'au moment où elles se sont ébranlées vers l'Ouest. Cette armée, qui ne comptait au début que 12.000 hommes, en réunirait maintenant 60.000 et aurait pris le titre de 4<sup>e</sup> Nouvelle Armée. Elle opère par petits détachements et, comme dans le Nord, elle organise la résistance de la population civile, attaque les petites garnisons isolées de Japonais ou les colonnes peu importantes de ceux-ci, détruit les chemins de fer, les routes, les ponts et les viaducs, fait sauter les voies, les stations et les trains, surtout ceux de ravitaillement, capture et met à mort les « traîtres » qui cherchent à s'entendre avec les Nippons ou cèdent simplement à la pression de ces derniers. Ils ont des hôpitaux où ils soignent les militaires et les civils victimes des bombardements ; ou ceux chez qui les misères de la guerre ont multiplié les maladies : tuberculose, petite vérole, gale, malaria, etc. Ils cherchent aussi à créer de petites industries artisanales pour la fabrication des armes légères : fusils, gros pistolets, petites mitrailleuses même. Enfin, ils s'occupent de former de jeunes recrues et d'installer, quand c'est possible, les réfugiés. Leur quartier général est situé, paraît-il, dans un lieu que personne ne connaît, sauf quelques initiés, et d'où partent les ordres de coups de main.

Depuis la prise de Hankéou, le 25 octobre dernier, les Japonais se sont avancés, par terre et par eau, jusqu'à la ville importante de Yo tcheou, à l'entrée du lac Toung ting. Le front s'y est stabilisé depuis trois mois. Comme a cherché à l'expliquer mon article de la *Revue des Deux-Mondes* du 1<sup>er</sup> février (p. 639), il paraît probable que, le moment venu, les Nippons reprendront, jusqu'à un point que nous allons indiquer, leur marche vers le Sud, le long du chemin de fer qui mène à Canton, par la vallée du Siang. La rivière elle-même, aux hautes eaux, est navigable par de petits vapeurs jusqu'au marché très important de Siang tan, un peu en amont de la capitale du Hou-Nan, Tchang Cha. Celle-ci a été presque complètement détruite à la fin d'octobre par un incendie, allumé volontairement par les autorités de la ville dans un moment d'affolement, quand elles ont cru que l'armée nipponne se mettait de nouveau en branle, en partant de Yo tcheou. Cette mise à feu de la ville faisait d'ailleurs partie de la méthode prescrite par le Gouvernement Central, qui a ordonné de faire le désert devant l'envahisseur, conformément à la tactique

(1) On peut lire une description intéressante du Wou Tai Chan dans l'excellent guide : *Chine du Nord* de M. Cl. Madrolle ; avec un itinéraire (retour) par Ed. Chavannes.

russe de 1812 (1). C'est ce que les Anglais appellent la politique de la « terre flambée » (*scorched earth*). Le Maréchal Chang Kai Shek a trouvé que les autorités locales s'étaient un peu trop pressées d'appliquer l'ordre général, et de condamner à la fuite et à la misère la plus grande partie d'une ville de 600.000 habitants; et trois têtes sont tombées.

On peut se demander, si les Nippons reprennent de nouveau leur descente vers le Sud, s'ils la pousseront jusqu'au bout et ne s'arrêteront pas après avoir atteint, un peu au Sud et à l'Est de Tchang cha, le très important bassin houiller de Ping Siang, dont l'excellent charbon cokéifiable est le complément tout indiqué du minerai de fer de Tayeh (sur la rive droite du Yang-Tsé, près du fleuve), dont ils se sont emparés dans leur marche sur Hankéou, et qui était, d'ailleurs, un des motifs de la campagne de remontée du Yang-Tsé.

Ce résultat obtenu, on se demande vraiment si les Nippons s'obstineront à compléter leur conquête de la voie ferrée dans le haut Hou-Nan, à la rencontre de l'armée qui remonterait vers le Nord en partant de Canton, maintenant entre leurs mains. Comme l'a fait remarquer incidemment l'article rappelé ci-dessus, on n'y voit pas de raison majeure. Sans doute ils s'exposent ainsi à des contre-attaques de la part des armées chinoises (3 à 400.000 hommes ?), concentrées aux environs de Heng Tcheou, au confluent du Siang et de la rivière que suit le chemin de fer venant du Sud, le Laiho. Ces armées mèneront peut-être la vie assez dure à l'envahisseur, surtout si l'on a pu installer un arsenal suffisamment important à Heng Tcheou. Mais, outre la difficulté du ravitaillement en vivres d'une très nombreuse troupe, dans un pays très montagneux, à vallées étroites, qui manque de ressources, un secours important en munitions et matériel de guerre venant de l'étranger se trouve désormais exclu. Le chemin de fer récemment construit de Heng Tcheou à Kouei Lin, capitale du Kouang-Si, déjà bombardé par l'aviation japonaise depuis plusieurs mois, l'est encore davantage depuis que les Japonais peuvent partir de la base de Canton. Cette voie ferrée devait être prolongée vers un port de la côte, à l'Ouest de l'embouchure de la Rivière des Perles, probablement Pakhoi ou Yam tchao (Kin tcheou), pour permettre la continuation du ravitaillement en matériel de guerre par l'extérieur. Mais maintenant que la flotte ennemie domine toute la côte chinoise, du golfe du Pé tchi li

à celui du Tonkin, cet espoir est vain. Comme je l'écrivais l'autre jour, « l'asphyxie » de la Chine est complète en ce qui concerne ses relations avec le dehors par la mer, les deux « poumons » de Hankéou, pour la trachée-artère du Fleuve Bleu, et de Canton, pour la trachée-artère du Fleuve des Perles, étant, en outre, aux mains (si l'on peut dire) des Japonais. J'ai expliqué aussi comment un nouveau « repli stratégique » vers le Far-West chinois (Koui-tcheou et Yun-Nan) ne semblait pas pouvoir donner les résultats que Chang Kai Shek en attend, et je me permets de renvoyer ceux que la question intéresse au même article (p. 643-645).

Reste, dans cette partie de la Chine, le fameux « réduit » du Se-Tchouan. En ce qui le concerne aussi, une mise en garde a été formulée par le soussigné, dès le mois de décembre 1937, contre l'attente exagérée d'une possibilité de résistance « indéfinie » dans cette province. Les motifs de ce scepticisme viennent d'être précisés (toujours dans la *Revue des Deux-Mondes* du 1<sup>er</sup> février 1939, aux p. 645-646). Ce que nous rapportons, en terminant le présent panorama de la situation militaire, de certains incidents relevés dans la province, tout récemment, par un observateur américain, et venant à l'appui d'une remarque que nous avons faite nous-mêmes depuis longtemps, n'est pas pour infirmer ces réserves; au contraire. Cependant, il faut dire qu'une partie de l'ancien arsenal de Han Yang y a été transportée, et que la province est riche en charbon et assez riche en fer.

#### E) Situation militaire dans le Sud (province du Kouang Tong) et le Sud-Ouest (Kouang-Si et Yun-Nan)

Depuis la prise de Canton (21 octobre), les Nippons sont surtout occupés à « nettoyer » le delta avec leurs canonnières et les petites chaloupes à moteur qui leur ont rendu, à Chang-Hai et dans le Yang-Tsé, et continuent de leur rendre tant de services. Le réseau très compliqué d'arroyos dérivés des trois rivières (de l'Ouest, du Nord et de l'Est) dont la jonction forme le Fleuve des Perles, ne rend pas la tâche facile.

Lors de leur marche foudroyante sur Canton (dix jours entre le débarquement dans la baie de Bias et la prise de la ville, à 150 kilomètres de là), quelques divisions de l'armée cantonaise, qui s'était retirée, avec une égale précipitation, devant l'envahisseur, s'étaient réfugiées dans les hautes vallées de la rivière de l'Est. On annonce, de temps à autre, quelques raids sur la ville de Wai tchao, la première tombée aux mains des Japonais lors de leur avance; mais cela ne paraît pas tirer autrement à conséquence; pas plus que d'autres infiltrations chinoises jusqu'à la frontière du « Nouveau Territoire » de Kowloon, l'annexe de terre ferme de l'île de Hong-Kong. Les Japonais en sont quittes pour multiplier les ripostes et les « expéditions punitives » dans cette

(1) Il semble bien en effet qu'il y ait eu là une erreur de jugement de subordonnés pusillanimes et non pas un acte de trahison, comme on avait pu le soupçonner un instant après ce qui venait de se passer à Canton, où les autorités locales ont fui devant 50.000 Japonais alors qu'elles disposaient d'une armée de 100.000 hommes, sans compter les 200.000 miliciens qu'elles se vantaient, depuis un an, d'avoir bien armés.

(2) C'est la proximité relative du charbon de Ping Siang et du fer de Tayeh qui a été à l'origine de l'installation des hauts fourneaux longtemps célèbres de Han Yang en face de Hankéou. Dans ces dernières années, le minerai de Tayeh était surtout envoyé au Japon (382.000 tonnes) et Han Yang ne produisait plus.

région aussi. Cela les gêne incontestablement. Mais ils restent maîtres de la voie d'eau, entre Hong-Kong et Canton, et ce ne sont pas ces réactions qui les rejeteront à la mer.

Un retour offensif en grandes masses venant de Heng Tcheou pourrait les préoccuper davantage. On en avait parlé dès la « retraite stratégique » chinoise de la fin d'octobre. Mais rien ne s'est produit depuis trois mois. On annonçait de nouveau la poussée pour le début de février. Toutefois, au moment où nous écrivons (10 mars), il n'y a pas encore de nouvelles positives. L'armée centrale (300.000 hommes ?) de Chang Kai Shek, même renforcée des 200.000 hommes que l'Etat-Major japonais attribue à ce qui reste de l'armée du Kouang-Tong, est-elle vraiment capable d'un reflux victorieux, et est-elle suffisamment « modernisée » et bien commandée pour l'emporter sur l'armement supérieur des Nippons ? Ceux-ci ont déjà gagné, au début de la guerre, des batailles à dix contre un. Et les armées chinoises étaient moins fatiguées et n'avaient pas encore été découragées par des échecs continus. Les Nippons sont d'ailleurs sur leurs gardes ; et les renforts qui ont été amenés à Haïnan depuis Formose, et auxquels nous avons fait allusion dans notre premier sous-chapitre, sont certainement destinés à parer ce coup autant qu'à l'expédition qui serait également projetée sur Nan Ning et dont nous avons aussi parlé, ainsi que des mesures que les autorités du Kouang-Si se préparent à prendre pour y faire face. L'armée de cette province n'a pas beaucoup « donné » jusqu'ici. Mais ses chefs ont été les derniers à se rallier à Chang Kai Shek et on ignore leurs dispositions d'esprit actuelles (1). D'autre part, la province est, en général, pauvre et très malsaine sur les frontières du Yun-Nan et du Kouï tcheou. J'ai exploré ces dernières — le premier, je crois (avec mon compagnon, le Dr Deblenne), dans une partie de ce parcours — et puis parler de visu des habitants, d'ailleurs peu nombreux, que j'ai vus grelottant de fièvre dans les villages des vallées. Ce ne sont pas, dans ces parties basses, des Chinois, mais des Tai, les « aborigènes » Yao et Miao occupant les hauteurs.

Le Yun-Nan n'a pas été, plus que le Kouang-Si, touché jusqu'ici par la guerre, à part quelques raids d'avions sur la capitale Yun-Nan Fou (maintenant Kouen Ming), dont la population augmente tous les jours, par suite des réfugiés. C'est, plus peut-être — par certains côtés du moins — que le Se-tchouan, la dernière carte de Chang Kai Shek et des partisans de la résistance à outrance. Mais j'ai montré aussi (*Revue des Deux-Mondes* du 1<sup>er</sup> février 1939, aux p. 644-

(1) Il a été annoncé qu'un de ces chefs, Pé Tsong hi, avait été chargé par Chang Kai Shek d'organiser la résistance militaire au Nord du Fleuve Jaune. Je me suis demandé si sa qualité de Musulman (rares pourtant au Kouang Si) n'expliquait pas en partie ce choix pour « aguicher » les Mahométans du Chan-Si, du Chen-Si et du Kan Sou. Mais il y a peut-être aussi à sa nomination un motif politique. Les intrigues des généraux du Sud contre Chang ont recommencé ; et il était bon d'écartier un des plus actifs, dans ce sens, dans le passé.

645) qu'il ne fallait pas exagérer les avantages que la province peut présenter comme « réduit ultime ». La partie fertile pouvant contribuer à nourrir longtemps des troupes nombreuses et une population civile très accrue ne dépasse sans doute pas 100.000 kilomètres carrés, sur une superficie totale d'environ 398.000, soit un cinquième de la France. Ses ressources en fer et en charbon — indispensables à la conduite de la guerre — sont faibles. Elle est sans doute mieux placée — et elle est même, actuellement, la seule *relative ment* bien placée — pour être ravitaillée du dehors soit par notre chemin de fer du Tonkin, soit par la nouvelle voie de terre birmane (1). Encore ne faut-il pas croire non plus que ce ravitaillement puisse égaler ce qui est passé, pendant près d'un an, par Hong-Kong et le chemin de fer Kowloon-Canton-Hankéou. Nous allons y venir dans nos dernières considérations.

Mais il nous faut d'abord dire un mot d'un autre aspect du problème, celui du recrutement et de la formation de *troupes fraîches* pour remplacer celles auxquelles l'armement japonais fait subir, depuis dix-huit mois, des pertes impossibles à chiffrer exactement, mais qui sont, sans aucun doute, très lourdes, nous l'avons vu.

#### F) Quelques considérations complémentaires. — Le recrutement de nouveaux combattants en Chine. — La question du ravitaillement par l'extérieur. — L'effort en hommes imposé au Japon

L'article que l'*Asie Française* avait bien voulu insérer en avril 1938 rappelait que si on appliquait — par une méthode défendable, vu les éléments à comparer — à la Chine le pourcentage d'hommes « mobilisables » (17 à 49 ans) que des recensements sérieux ont permis de calculer au Japon, on pourrait recruter, *théoriquement*, 76 millions d'hommes (près du double de toute la population de la France) en Chine contre 13 millions  $\frac{1}{2}$  de Japonais proprement dits (Coréens non compris).

Ces chiffres sont, encore une fois, purement théoriques et destinés seulement à donner une idée des *ordres de grandeur* en présence. Il est bien évident qu'il faut tenir compte du fait qu'en Chine le pays est tout de même, dans une certaine mesure, aux mains de l'ennemi — et que, sauf pour les « guerilleros », le Gouvernement Central ne peut y puiser facilement pour remplacer les innombrables morts et les centaines de milliers de blessés que ses armées ont perdus. Les provinces soit-disant « occupées » par les Nippons représentent plus de 1.250.000 kilomètres carrés — c'est-à-dire un pays à peu près équivalent à la France, l'Allemagne nouvelle, la Belgique, les Pays-Bas et la Suisse additionnés ensemble — et environ 180 millions d'habitants — soit quatre fois et demi la population française.

(1) Cf., dans notre dernier numéro (p. 55-59) l'article intitulé *Du Yunnan à l'Océan Indien et à la Mer de Chine*,

Sans doute une partie de cette population (30 millions, prétend-on) s'est réfugiée en zone non encore « occupée ». Mais dans quelles conditions et comment peut-on y trouver de bonnes et solides recrues ?

D'autant plus qu'un autre problème se pose : quel accueil reçoit ce recrutement de la part des populations qui, sauf dans quelques grandes villes, ou dans les villages près des voies ferrées bombardées, n'ont pas encore *directement* souffert ? A ce sujet, il est assez symptomatique de reproduire l'observation directe, faite au Se-tchouan, par un journaliste américain, représentant de l'Associated Press, publiée, sous forme de lettre, dans l'hebdomadaire américain *The Nation* du 14 janvier 1939 (1). Dans cette lettre, datée de Tchoung King, le 25 novembre 1938, M. Davies raconte qu'il a vu de ses propres yeux des recrues amenées, attachées par des cordes, par des soldats de l'armée provinciale, dont une partie n'a pas encore été sur le front ; et le fait nous a été confirmé par d'autres témoins oculaires. Il décrit même la scène macabre qui se serait passée dans un gros bourg, près de Tcheng tou, dont il donne le nom (et que j'ai vérifié sur la carte) et dans lequel un groupe d'un certain nombre de campagnards enfermés dans un local officiel, pour les empêcher de s'échapper, y ont été oubliés. Plusieurs y sont morts de faim. Le restant a réussi à s'échapper. Repris, ils ont été exécutés, quelques-uns après avoir été torturés.

Il serait certainement inexact et injuste d'en conclure que des faits semblables se passent couramment et partout. Il est certain, d'autre part, que de pareils procédés sont réprouvés par les autorités responsables. Mais le soldat chinois de métier, s'il est brave quand il est bien commandé, et extraordinairement résistant, est aussi extrêmement brutal. Par ailleurs, pour quiconque connaît la Chine, et malgré certains progrès dans les mœurs publiques, il n'y a rien d'in vraisemblable à ce que certains chefs de villages ne se privent pas d'exercer des vengeances personnelles en désignant à l'attention bienveillante des recruteurs telle famille avec laquelle ils sont en mauvais termes ou qui a refusé de payer une exemption à laquelle elle aurait eu droit, ayant déjà fourni un, ou même plusieurs, mobilisés. Il se commet certainement ainsi de nombreuses injustices, qui ne sont pas pour rendre le service militaire populaire, surtout parmi les paysans, dont le patriotisme est de très fraîche date, et, encore une fois, dans les provinces non encore atteintes par les hostilités et qui sont précisément celles où la conscription peut se faire.

A un autre point de vue, il faut signaler aussi la résistance que font à cette conscription, et

(1) *The Nation* est d'autant moins suspecte de vouloir être agréable aux Nippons, que son éditeur, M<sup>me</sup> Freda Kirchwey, est, comme d'autres femmes américaines ou anglaises : Miss Freda Utley, la « bolchevisante », Miss Agnès Smedley, Miss Dorothy Thompson ou Miss Louise Strong, de tendances très avancées. D'autre part, l'auteur de la lettre, M. Donald M. Davies, est « *China born* », c'est-à-dire, sans doute, connaît la langue et n'est pas susceptible de s'en laisser conter.

aux rafles qu'on ferait volontiers parmi elles, les populations *non chinoises* : Tibétains, Lolos, Miao tse, Yao, T'ou Jen (Tai), de diverses tribus, qui forment une partie de la population dans les régions où la guerre se localise.

La question du *ravitaillement à l'extérieur* en munitions, explosifs, camions, matériel de guerre proprement dit, demanderait tout un chapitre d'explications. Nous avons dit un mot d'une certaine amélioration possible dans les fournitures des Soviets, par suite du chemin de fer du Baikal à Ourga, par Kiakhta, s'il est vraiment construit. Dans le Sud-Ouest, notre chemin de fer d'Haïphong à Yun-Nan Fou (851 km.) constitue évidemment, bien qu'il ne soit qu'à l'écartement d'un mètre et à voie unique, le meilleur instrument de transport. En augmentant le matériel de roulement, il pourrait arriver à transporter 1.000 tonnes par jour, de bout en bout, sans nuire aux transports locaux, soit 365.000 tonnes par an. Le trafic total actuel, en y comprenant le trafic local du Yun-Nan, mais non compris le trafic local du Tonkin, a été de 217.700 tonnes en 1938, contre 171.800 tonnes en 1935. Mais les 465 kilomètres de parcours en Chine, à partir de Ho K'éou, en face de Lao-Kay, sont exposés, éventuellement, à des bombardements par l'aviation japonaise ; ce qui représente un danger certain et des frais possibles de réparation extrêmement élevés, vu les difficultés qu'il a fallu vaincre pour la construction de la ligne.

La nouvelle route birmane (1) a été terminée en novembre dernier, entre la frontière et la ville de Sia Kouan, à l'extrémité sud du lac de Tali, où elle vient rejoindre la route, qui existe depuis quelques années, entre Tali et Yun-Nan Fou (Kouen Ming), accessible aux automobiles. Sa longueur totale est de 964 kilomètres de bout en bout. Il faut ajouter 200 kilomètres de la frontière à Lashio où aboutit le chemin de fer venant de Mandalay et qui descend ensuite vers le port de Rangoon, à 905 kilomètres de Lashio : 2.069 kilomètres en tout contre les 851 kilomètres de la voie française. Les chemins de fer birmans sont aussi à voie d'un mètre. La route est extraordinairement mouvementée dans un pays très difficile, avec plusieurs différences de niveau de plus de 1.000 mètres et deux grands fleuves à traverser : la Salouen et le Mékong, sans parler de quelques autres rivières.

On estime qu'il faudra au moins cinq jours à des camions de la frontière à Yun-Nan Fou. Les ponts pourraient, paraît-il, en porter de 8 t., chargement compris. Mais dans quel état est la route et comment se comportera-t-elle en saison des pluies ? *Quid* aussi du ravitaillement en essence ? Ces questions, et quelques autres, sont examinées dans un article que vient d'insérer le *Monde Colonial illustré* du 1<sup>er</sup> mars, Nous y disons aussi un mot du chemin de fer vers la Birmanie (projet dit du Major Davies)

(1) Cf. encore, sur cette route, un article dans le *Monde Colonial illustré* du 1<sup>er</sup> mars 1939.

et de la prolongation de notre chemin de fer vers le Sé tchouan (Soui fou). Le coup de pioche d'inauguration, pour les travaux de ces deux lignes, a été donné à Yun-Nan Fou, le 23 décembre 1938, à quelques heures d'intervalle.

Resterait, pour clore ce trop long article sur la *situation militaire*, à donner quelques détails sur la façon dont se présente l'aspect du « matériel humain », suivant la discutabile expression reçue, au Japon, où le problème se complique de la nécessité d'un recrutement pour la marine de guerre et celle d'une main-d'œuvre qualifiée, pour une industrie de guerre de plus en plus tendue, sans trop nuire à la production agricole indispensable à la population civile, ni au fonctionnement des industries d'exportation, non moins indispensables, si le Japon veut pouvoir continuer à se procurer les devises qu'il lui faut pour importer certaines matières premières (pétrole, coton, caoutchouc, et certains minerais, etc.), dont il a un besoin absolu pour poursuivre et terminer la guerre.

Mais ces questions se rattachent plutôt à la *situation économique-financière* qui fera l'objet du troisième article de cette nouvelle série, quand nous aurons, dans celui du mois prochain, passé en revue la *situation politique*.

HENRI BRENIER.

(A suivre).

## Le Conflit Sino-Japonais (1)

(Quelques Faits)

Dans cette guerre d'Extrême-Orient, on aura vu peu de batailles rangées. Les Chinois pratiquent la guérilla, et ils y excellent. Aussi Chang Kai Shek a-t-il donné des ordres et des instructions pour la généralisation de cette méthode de combat. Sur les chemins de fer de Pékin à Hankéou et de Tientsin à Poukéou (Nankin), les francs-tireurs chinois harcèlent constamment les troupes japonaises. Celles-ci, subissant des pertes toujours plus lourdes, furent regroupées sur certains points de telle manière qu'elles pussent répondre plus librement aux attaques de la guérilla. La campagne, commencée à la fin de janvier par le commandement japonais contre les volontaires qui, avec rapidité et adresse, apportent le trouble dans des unités supérieurement armées, se poursuit avec succès, semble-t-il.

Les Chinois comptent en outre sur l'attentat terroriste pour parvenir à leurs fins. A Changhaï, particulièrement, sont visés tous ceux qui ont pris parti pour le Japon, et d'abord les autorités gouvernementales ou locales favorables aux

Nippons. L'une de leurs dernières victimes, M. Tchen Loh, ministre des Affaires Etrangères du Gouvernement de Nankin, a été assassiné dans sa demeure par sept individus. Deux jours plus tard, le marquis Li, petit-fils du célèbre Li Hong Tchang, tombait sous les balles des terroristes. En même temps, plusieurs policiers étaient tués.

Devant cette succession de meurtres, le Consul général du Japon à Changhaï fit savoir au Président du Conseil Municipal de la concession internationale que les attentats terroristes causent la plus vive inquiétude au Japon, où l'on estime que les autorités du Settlement doivent assumer l'entière responsabilité de tels crimes politiques. La réponse du Conseil Municipal de Changhaï aux réclamations nippones a été publiée.

Les autorités de police, dit ce document, dépendant du Conseil Municipal, en exécution des ordonnances du 19 juillet 1938, continueront leur surveillance contre les manifestations terroristes anti-japonaises. Ces autorités envisagent de collaborer avec la police consulaire nipponne.

\* \*

Immédiatement après l'occupation de l'île de Haïnan (cf. p. 61), le porte-parole du Ministère des Affaires Etrangères japonais lut à la presse le communiqué suivant :

L'opération que les forces japonaises viennent d'effectuer à Haïnan ne constitue pas une violation de l'accord conclu en 1907 entre la France et le Japon. La Chine, qui, à cette époque, était gouvernée par les membres de la dynastie des Tching, était virtuellement désemparée et incapable de maintenir l'ordre et la paix et l'accord franco-japonais de 1907 avait pour but d'empêcher tous troubles et désordres dans les pays voisins des possessions françaises et japonaises. La France et le Japon convinrent alors de se prêter mutuellement assistance pour préserver l'ordre et la paix dans ces régions.

Depuis, la situation a considérablement changé en Chine où les troubles ont diminué, mais où le danger d'une attaque est manifeste, la Chine elle-même transformant ladite région en bases militaires aptes à recevoir ses importants effectifs militaires. C'est pour cela qu'éclata l'affaire de Chine en 1937. En même temps que se prolongeaient les zones de combat, les opérations militaires couvraient la Chine toute entière.

Tandis que les principaux points d'opérations s'échelonnaient du Nord au Sud, l'île de Haïnan devenait une base importante d'opérations militaires. L'action du Japon dans l'île a pour but d'en chasser les forces militaires chinoises qui s'y trouvent.

Cette affaire, qui n'a rien à voir avec le maintien de l'ordre et de la paix dans les régions prévues aux termes de l'accord de 1907, non plus qu'avec les notes échangées par la France et la Chine en 1897 sur la non-cession de l'île de Haïnan à une tierce puissance, concerne uniquement les parties contractantes, sans autre obligation pour le Japon.

D'autre part, au cours d'une réception de la presse étrangère le porte-parole du Ministre de la Marine nipponne s'exprima ainsi :

L'opération comporte exclusivement deux buts, l'un et l'autre militaires : 1° renforcer le blocus des côtes chinoises ; 2° porter un coup décisif à la résistance de Chang Kai Shek. Après la chute de Canton et

(1) Suite. Voir les précédents articles de la série dans les numéros de janvier et de février 1939, p. 24-25 et 59-61.

de Han-Kéou, le ravitaillement en armes de Chang Kai Shek s'effectue principalement par la péninsule de Lei-Tchéou, qui se trouve près de Haïnan, et par le golfe du Tonkin, situé à l'ouest de cette île. Ce ravitaillement est conduit par des jonques chinoises souvent fortement armées, dont les bases se trouvent sur les côtes d'Haïnan. La résistance de Chang Kai Shek sera grandement diminuée si nous arrêtons ce trafic. La marine japonaise croit qu'une conclusion de l'incident chinois le plus tôt possible contribuera beaucoup à améliorer les relations du Japon avec les puissances. L'opération actuelle ne comporte pas d'autre but.

Le Gouvernement français chargea son ambassadeur à Tokio de faire une démarche auprès du Gouvernement japonais pour lui demander des explications sur l'objet, le caractère et la durée de l'occupation. M. Arita assura l'ambassadeur de France que l'occupation de l'île de Haïnan a pour but de précipiter la chute du Gouvernement de Chang Kai Shek en renforçant le contrôle sur le trafic des armes. L'ambassadeur de Grande-Bretagne fit une démarche analogue au Gaimusho. Le Ministre, M. Arita, déclara à Sir Robert Craigie que le Japon ne nourrissait aucune ambition territoriale et que l'occupation de l'île de Haïnan, uniquement motivée par des raisons d'ordre stratégique, ne dépassait pas le cadre des nécessités militaires, tant par sa durée que par sa nature.

A son tour, l'ambassadeur des Etats-Unis se rendit au Ministère des Affaires Etrangères, pour demander des explications. Il existe dans l'île un certain nombre de missionnaires et de résidents américains, ainsi que plusieurs écoles américaines (Cf. plus bas, p. 96).

\* \*

Tokio a pris l'initiative de convoquer une conférence de délégués de toutes les nations asiatiques intéressées à la lutte contre le communisme. Y seraient invités les représentants des milieux intellectuels, religieux et économiques du Japon, du Mandchoukouo, de la Chine, de la Mongolie intérieure, des Philippines, de l'Inde, de la Birmanie, de l'Indochine française, du Siam. Le but de la conférence serait de développer l'esprit antikomintern en Asie. Cette conférence, qui s'ouvrira sous les auspices de la Société pour l'amélioration des relations nippono-germano-italiennes, discutera de la création d'un organe de coopération idéologique et des mesures à prendre pour supprimer le bolchevisme.

Du côté du Gouvernement Kouomintang, les communistes prennent de l'importance.

La question des relations du Kouomintang et du Gouvernement chinois avec les communistes semble avoir été un des principaux sujets de discussion des comités centraux exécutifs du Kouomintang, réunis à Tchongking depuis le 21 janvier.

La résolution finale adoptée affirme l'impossibilité d'incorporer dans les jeunesses du Kouomintang les membres d'autres partis. Les communistes avaient demandé l'admission des jeunesses communistes au sein des jeunesses du Kouomintang.

En revanche, le Conseil supérieur de la Guerre, qui dépendait jusqu'ici du Kouomintang, relèvera dorénavant du Gouvernement central. Il comprendra plusieurs ministres et les membres de la Commission des Affaires militaires.

Cette décision ouvre indirectement l'accès de l'organe suprême de la défense nationale aux membres de partis autres que le Kouomintang.

\* \*

Il y a quelque temps, les chefs musulmans du Nord-Ouest de la Chine se réunirent à Si-Ngan-Fou. Etaient présents à cette réunion, les délégués des Musulmans de la région du Nord-Ouest et aussi ceux de Si-Ngan-Fou même, soit au total 50.000 personnes environ. Le but était d'offrir quatre drapeaux au généralissime Chang Kai Shek. Le Président de la réunion prononça d'abord une allocution soulignant la signification de ce geste. Un officier de l'Etat-Major du Généralissime prit ensuite la parole pour remercier les Musulmans. A la fin de cette réunion, une motion fut votée, tendant à envoyer trois télégrammes :

1° Au généralissime pour lui témoigner le respect des Musulmans ;

2° A la presse musulmane du monde entier pour protester contre l'agression japonaise ;

3° Aux soldats du front pour les encourager.

Après la réunion, les Musulmans se formèrent en un cortège qui défila pendant trois heures dans les rues de la ville.

Puis ce fut, d'après la *Revue Nationale Chinoise*, le Général Pai Tehong Hi, président de l'Association musulmane pour le Salut national, qui câbla un appel à la S. D. N. au nom de 50 millions de Musulmans chinois.

Une dépêche du Kansou, insérée dans la presse chinoise, rapporte que les lamas tibétains des 108 monastères de Labrang et d'ailleurs ont envoyé une délégation à Lan Tcheou pour encourager les officiers et les soldats. Cette délégation fut reçue par le commandant de la place, auquel elle offrit des drapeaux ainsi qu'un troupeau de bœufs et de moutons. La délégation comptait se rendre ensuite sur le front pour rendre visite au Généralissime.

Le Congrès du Turkestan chinois (Sinkiang), réuni à Ti Houa (Urumtshi), capitale de cette province, et comptant 6.000 délégués, a résolu de donner 10 avions à l'armée chinoise. Le Gouverneur militaire de la province a déclaré à la presse chinoise qu'il garantissait son appui et son loyalisme au Gouvernement chinois et au généralissime Chang Kai Shek et que un million de vêtements seraient distribués aux soldats.

A. M.

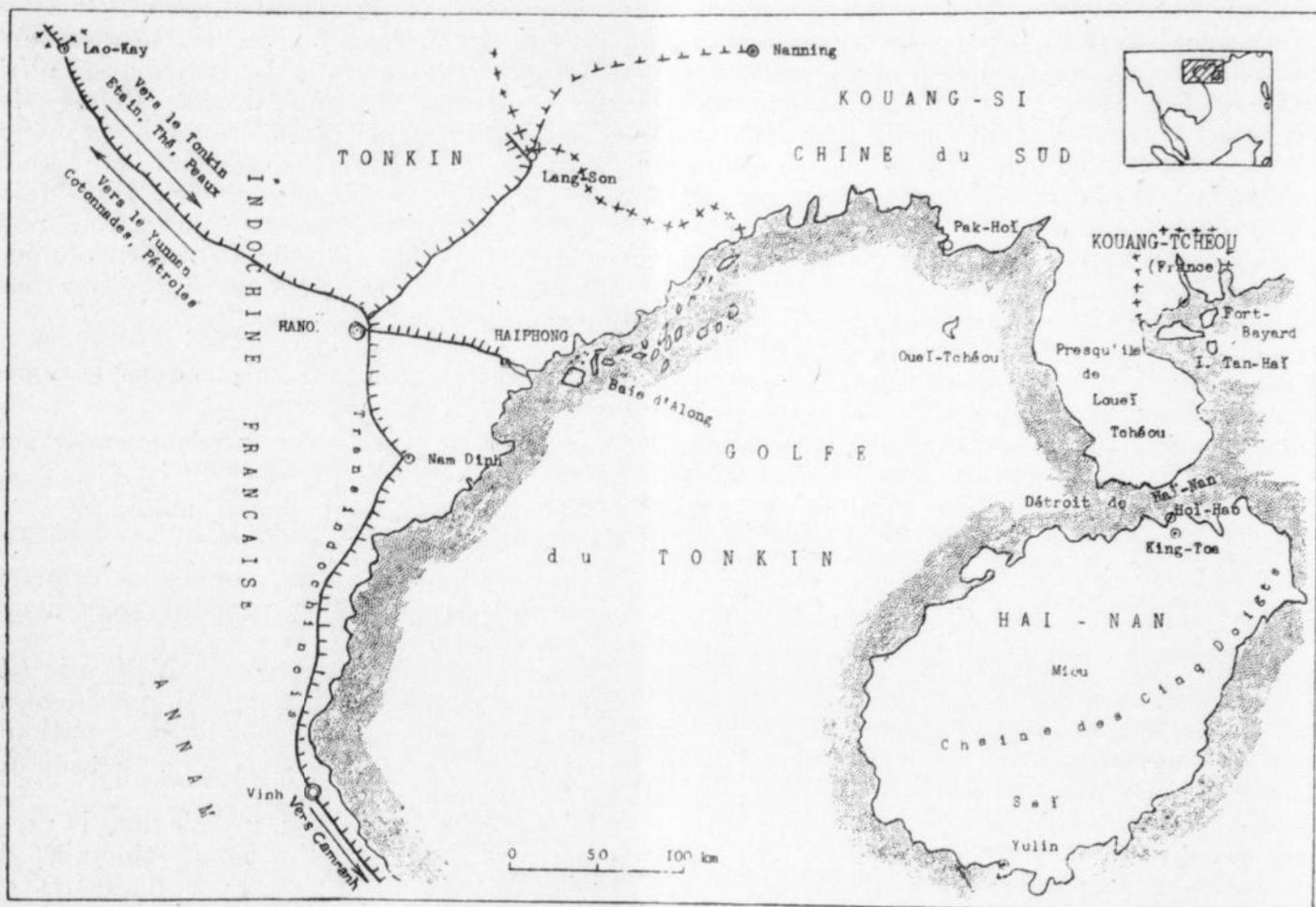
## Le Japon à Haïnan

### I. — L'ILE DE HAINAN

Depuis la cession de Formose au Japon (1895), Haïnan est la dernière terre insulaire qui relève de la Chine. Comme son nom l'indique, l'île est située dans le « Sud maritime » de l'Empire. Haïnan, séparée de la presqu'île de Lei par un bras de mer, jouit dans les mers de Chine d'une position

soulèvements principaux : l'un, le Li-mou-ling, « la chaîne mère des Li », qui, d'Ouest en Est, limite vers le centre les plaines du Nord ; l'autre, le Wou-tchè-chan, « le massif des Cinq-Doigts », dont le sommet le plus élevé atteint 1.940 mètres.

Le facies du terrain est surtout composé de granites dans le Sud, le centre et l'Est, de grès et de schistes, vers le Nord-Ouest. La périphérie est constituée par des plages de sable, mélangé souvent de débris de coquillages et de coraux, par des dunes anciennes, parfois semées de tectites, par des plaines de terres légères, percées de cônes volcaniques, éteints ou assoupis. Ces entonnoirs,



HAINAN ET LE GOLFE DU TONKIN

exceptionnelle ; elle commande l'une des entrées du golfe du Tonkin et la grande route maritime de Singapour à Hong-Kong par Camranh.

L'île est placée dans la zone septentrionale des Tropiques, entre le 18°09' et le 20°10' de latitude nord et entre le 108°40' et le 111°02' du méridien Est international. Le centre du pays est situé au point de rencontre du 19°15' de latitude nord et du 109°50' de longitude est.

Son étendue (36.500 kilomètres carrés) représente un territoire plus vaste que celui de la Belgique (32.000 kmq.). Ses plus grandes dimensions sont de 205 kilomètres du Nord au Sud, de 200 kilomètres de l'Ouest à l'Est et de 298 kilomètres dans la diagonale Sud-Ouest à Nord-Est.

\*  
\*  
\*

L'ossature de Haïnan paraît dépendre de deux

à l'époque de leur activité, ont épanché à la surface de la terre, soit des nappes étendues de lave qui, désagrégées, ont produit des terres rougeâtres, soit des cendres et des bombes, projetées par explosions. On n'a pas relevé de récifs calcaires, mais seulement, dans le Sud, des amas de coraux et aussi des coquilles d'huîtres, desquelles, jadis, des plongeurs auraient, dit-on, retiré des perles pour le compte de la cour impériale.

Le volcanisme n'est pas éteint, puisque des fumerolles et des sources chaudes existent dans le Massif Central, spécialement vers Che-tong.

Cette zone de hautes montagnes, constituée par des roches primaires, forme comme un vaste toit, un réservoir d'eaux vives d'où tombent de superbes chutes et d'où ruissellent des torrents mugissants, gonflant au loin de nombreux cours d'eau. Le lit des rivières s'établit souvent en

pententes brusques, à travers des gorges resserrées et dans des sites sauvages. C'est dans les ramifications du Li-mou-ling et du Wou-tchè-chan que prennent leurs sources les principaux fleuves.

Parmi ces cours d'eau, le Kin-kiang se jette au Nord dans le détroit à Hai-k'ou, le Lo-ngnan à l'Ouest dans le golfe du Tonkin à Tch'ang-kiang, le Ning-yuan au Sud à Yai, le Wan-kin à l'Est vers Lo-houei. Ces fleuves sont navigables dès le milieu de leur marche pour les radeaux, en aval pour les sampans, enfin plus bas pour les petites jonques ; mais leurs embouchures sont ensablées et souvent fermées en mer par des barres de sable compact, sortes de brisants, qu'on ne peut franchir qu'à marée haute.

La côte présente quelques échancrures, utilisées comme refuges par les jonques et les vapeurs : P'ou-tsien, Hai-k'ou, Ma-niao, sur le détroit, Yang-p'ou et Sinyang, Hait'ou, Pei-li sur le golfe du Tonkin, San-ya et Yu-lin, Kao-sa, Po-não, Po-yin, Ts'ing-lan sur l'Océan.

De nombreux gisements minéraux ont été relevés, mais ils sont à peine étudiés : antimoine, argent, charbon, cuivre, étain, fer, graphite, kaolin, mercure, or, pétrole, plomb, sel. Quelques-uns de ces gîtes paraissent avoir été fort anciennement connus, mais exploités avec des moyens très primitifs, comme les affleurements stannifères des districts de Tan, de Lin-kao, de Lo-houei, le plomb argentifère et le cuivre de celui de Tch'ang-kiang, le fer et le plomb de l'arrondissement de Yai. La récolte du sel est abondante et localisée dans les marais salants du Nord-Ouest et du Sud-Ouest.

\* \*

La population compte 2.100.000 insulaires et comprend parmi ses autochtones des éléments anthropologiques bien différents. D'une part, les ultra brachycéphales de l'Est, représentés par le groupe linguistique des Hog-lo (Hok-lo) ; d'autre part, les mésocéphales avec les habitants des plaines septentrionales, les Tai, et avec les montagnards, les Li (S'ai). Le costume de ces derniers était naguère si rudimentaire qu'une carte de 1375 donnait à Haïnan le surnom de *Insula nudorum*. Chacun de ces peuples a conservé sa langue propre.

La question de l'origine de ces trois éléments ethniques n'est pas facile à déterminer, car les insulaires n'en savent eux-mêmes rien. Pour rechercher leur établissement, il faudrait sans doute remonter à la nuit des temps, aux périodes de dislocation qui se sont produites vers le début du quaternaire ; elles ont fait surgir les gouffres ératériformes, créé l'effondrement du golfe du Tonkin et isolé la terre de Haïnan. C'est à ces causes que l'on peut attribuer l'esseulement des groupes mésocéphales à petite taille, la séparation des Tai insulaires de ceux du continent et celle des Li de leurs congénaires, les Moi, les Muong du Nord-Annam.

Pour les Haïnais de l'Est, la question semble

encore plus difficile à résoudre, car, dans les terres voisines, on ne rencontre aucun spécimen de leur brachycéphalie excessive. Par leur langage, ils se rattachent aux Hok-lo de Soua-t'ao et d'Amoi (E-moui) ; toutefois, la morphologie physique de ceux-ci est différente ; leurs caractères sont mésocéphales et leur taille plus élevée. Il est évident que, si les Continentaux avaient colonisé entièrement l'Est de Haïnan, les descendants eussent présenté physiquement la constitution de leurs ancêtres. C'est donc par une cause différente de l'anthropologie que nous devons rechercher la genèse de cette parenté linguistique.

L'histoire nous apprend qu'il exista au Fou-kien, antérieurement au III<sup>e</sup> siècle avant notre ère, un empire de Yué, dont les populations côtières ont fourni de tout temps des marins hardis, entreprenants, pirates même et colons. Ces Normands des mers de Chine ont dominé cet océan, monopolisé le commerce maritime, créé des colonies sur les côtes et conquis certains royaumes. C'est ainsi que, s'étant installés dans les estuaires de Haïnan, ils étendirent leur influence dans l'île, s'emparèrent de la partie orientale et y imposèrent peu à peu leur langue.

Ici, l'implantation des dialectes hok-lo dépendit sans doute de nécessités démographiques (émigration) de visées économiques et avant que les chefs Yué aient eu des buts politiques.

Les autres groupes ethniques qu'on rencontre dans l'île proviennent de naufrages, de baraterie ou d'immigrations assez récentes.

\* \*

Par la nature de son sol, Haïnan est un pays considéré comme pauvre, mais sous les Tropiques les terres les plus légères peuvent donner de nombreux produits, la culture étant activée par l'action constante de l'humidité et de la chaleur. Nous devons, cependant, excepter de cette généralisation les terrains situés dans les zones volcaniques et ceux de quelques vallées chargées d'alluvions.

Haïnan est un pays exclusivement agricole : le riz est insuffisamment cultivé et doit être importé en grande quantité de la Cochinchine et du Siam ; l'arachide et la canne à sucre proviennent des plaines du Nord ; l'ananas, la noix d'arêque et celle de coco des côtes du Sud-Est ; le li-tche des terres volcaniques ; le thé et le café du centre et de l'Est ; le caoutchouc pousse dans les terres rouges ; le tabac et l'opium sont cultivés dans le Nord-Ouest.

Les bois de prix proviennent des régions montagneuses occupées par les Li, et n'arrivent à la côte qu'en petite quantité par suite de la difficulté des moyens de transport. Ce sont l'acajou, le bois de rose, le cèdre, le bois d'aigle (odoriférant), des genres de chêne, de frêne, d'érable.

La faune est celle de la région tropicale des terres voisines ; cependant, les animaux carnassiers sont en plus petit nombre. On y relève la panthère (2 variétés), l'ours (3 variétés, dont

ours à miel), la loutre (2), la civette (3), le pangolin, le porc-épic, le fourmilier, le loup, le sanglier, le rat (6), le lièvre, le cerf (3), l'antilope ; l'écureuil, le singe (2 variétés, dont le gibbon, qui d'après Edmond Perrier (1922), serait l'espèce la plus rapprochée de l'homme) ; le bœuf (2), le buffle, le porc, le cheval (de petite taille), etc.

Les oiseaux sont d'une variété remarquable et l'on doit les observer dans les régions boisées. On trouve des genres de rapaces, de grimpeurs, de passereaux, de gobe-mouches, etc., le corbeau (2 var.), la pie (3), le merle (4), le francolin, la mouette (2), le cormoran, la bécasse (3), le pélican (2), le coq des bois, le faisan argenté, etc.

Les reptiles vont du petit gecko au grand python. A signaler encore la tortue, divers crabes, etc., etc.

\*  
\*  
\*

Hainan n'ayant pas aménagé de ports, le trafic maritime s'opère au mouillage en mer par transbordement sur des allèges, ou dans les estuaires des rivières sans quais, à Hai-k'ou (Hoi-hao), à Pou-ts'ien, à Sin-yang, à San-ya, à Po-não, à Po-yin, à Ts'ing-lan.

Le commerce général de l'île est compté par le service des douanes pour 9 à 10.000.000 de dollars chinois, mais ces chiffres ne représentent que les échanges pratiqués par Hai-k'ou. Il y a donc lieu d'ajouter le mouvement des jonques dans les havres et débarcadères fluviaux, dont les recettes sont versées aux li-kin ou douanes locales ; ce supplément de trafic peut être estimé à 2 à 3 millions.

Le chiffre du commerce de l'île se partage à peu près également entre exportations et importations mais la majeure partie des affaires se traitent par l'intermédiaire du marché de Hong-kong.

Les produits de l'exportation comprennent le bétail (pores, bœufs, buffles), la volaille, les œufs (destinés à la consommation de Hong-kong), les cuirs, les tissus indigènes, le sucre blanc ou brun, le sel marin, les poissons salés, l'étain, le caoutchouc, les noix d'arêque, les rotins, les bois de prix quelques objets d'orfèvrerie et des noix de coco travaillées et sculptées.

Les insulaires étant peu fortunés, les importations ne représentent que des produits de première nécessité : le paddy (riz), la farine, les pois, les haricots, les pâtes, le ciment, le pétrole, les allumettes.

Le commerce avec l'Indochine consiste surtout en achat de riz, contre des envois de sacs et de nattes.

L'émigration des Hainanais vers les colonies étrangères apporte un supplément de ressources par les envois de fonds faits aux familles restées au pays.

Deux banques importantes chinoises aident le commerce local, la Banque de Chine qui fait les opérations financières pour le compte de l'État, et la Banque du Kouang-tong agréée par la province.

Depuis l'ouverture des hostilités entre le Japon et la Chine, deux ports ont été particulièrement cités ; ce sont Hai-k'ou et Yu-lin.

Hai-k'ou (Hoi-hao) est le centre économique le plus important. Il est situé sur le détroit, à 12 milles de la côte voisine de la presqu'île de Leitchou, à 234 milles de Haï-phong et à 276 milles de Hong-Kong. C'est l'entrepôt des produits d'import et d'export de l'île et la seule ville ouverte aux étrangers. L'ancienne cité, démunie de ses murailles, est devenue une agglomération aux tracés modernes, avec de larges percées, éclairée à l'électricité, munie d'hôtels, de cinémas, de théâtres. Sa population s'élève à 70.000 âmes, dont 60 Européens.

Hai-k'ou est le siège d'une lieutenance chinoise, d'une division militaire, d'une direction des douanes, d'un consulat de France, d'une mission catholique dirigée par des Piepuciens français, d'une mission protestante presbytérienne américaine, d'un poste de T. S. F. en liaison avec Canton, Hong-Kong, Fort-Bayard, Haï-phong, d'un camp d'aviation avec service bi-hebdomadaire sur Canton. Hai-k'ou n'est pas pourvu de quais, mais d'un mouillage non abrité à 5 kilomètres de la côte, qu'on atteint, seulement par temps calme, en suivant l'un des deux chenaux peu profonds.

Cet ancrage est fréquenté par les vapeurs de la Compagnie Butterfield-Swire, par ceux de la Compagnie Douglas (anglaises), de la Compagnie Indochinoise de navigation (française), de la Compagnie Thoressen (norvégienne), d'une Compagnie hainanaise.

Yu-lin, au contraire, est dans le Sud de l'île à mi-chemin entre Cam-ranh et Hong-Kong ; par sa position face à l'Océan, il surveille le passage des vapeurs faisant route vers la Chine. Son havre, bien abrité, offre un excellent refuge aux bâtiments de haute mer ; c'est ainsi que des vaisseaux de la Compagnie française des Indes en 1720, ceux de la division française des mers de Chine en 1858 et les unités de la flotte russe de Rodjesvenski en 1905 y jetèrent l'ancre.

Toutes les marines de guerre fréquentant l'Extrême-Orient ont visité cette baie et signalé son importance stratégique à leur Gouvernement. Elle comprend deux rades, l'une extérieure, l'autre intérieure, avec des fonds qui seraient respectivement de 27 et de 9 mètres.

\*  
\*  
\*

Hainan relève de l'empire chinois depuis le 1<sup>er</sup> siècle de notre ère. Le pouvoir central y est représenté par un lieutenant-gouverneur ayant autorité sur les treize sous-préfets des circonscriptions de K'iong-chan, Teh'eng-mai, Lin-kao, Tan, Teh'ang-kiang, Kan-ngen, Yai, Ling-chouei, Wan-ning, Lo-houei, K'iong-tong, Wen-tch'ang, Ting-ngan. Tous ces centres sont réunis par une route automobilable récemment établie.

L'ordre et la défense sont assurés par une division forte de 8 régiments d'infanterie et d'un régiment d'artillerie ; mais une partie de ce corps a

été ramenée sur le continent après l'occupation de Canton par les Japonais (octobre 1938), ce qui a permis à la flotte nipponne de débarquer à Haïnan des effectifs importants à la mi-février 1939.

Cl. MADROLLE.

## II. — L'OCCUPATION JAPONAISE ET LA FRANCE

Le 9 février, à minuit, l'escadre japonaise de la Chine du Sud, commandée par l'Amiral Koudo, escortant plusieurs transports militaires chargés de troupes, est entrée dans une baie située sur la côte septentrionale de Haïnan. A 3 heures, le lendemain, les opérations de débarquement étaient terminées et, avant la fin de la journée, la capitale de l'île, King toa, à quelques kilomètres au Sud du petit et très médiocre port de Hoihao, était prise. Depuis, les opérations continuent avec plus ou moins de bonheur et des difficultés qui iront sans doute en croissant, Haïnan, en dehors de la bande côtière, souvent très resserrée entre la montagne et la mer, offrant peu de facilités aux envahisseurs et se prêtant admirablement à une guerre d'embuscades.

\* \* \*

C'est en 108 avant Jésus-Christ que les Chinois, venant de la presqu'île de Leitchou, séparée de Haïnan par un détroit de 28 km. environ, abordèrent l'île et s'installèrent dans les vallées les plus accessibles. Mais le centre de l'île est resté le domaine des Sai et des Miou, dont, comme la taille, le genre de vie évoque assez celui des Moïs et des Thos de la Cordillère annamite ou du Haut-Tonkin.

Grâce à une immigration régulière d'agriculteurs chinois du Fou Kien et du Kouangtong, l'île produit en abondance des vivres qui en font pour Canton, et surtout pour Hongkong, un centre important de ravitaillement. Cette considération est, sans doute, un des mobiles qui ont déterminé l'action japonaise qui vient de se manifester.

Au point de vue militaire, la valeur de l'île est, nous l'avons déjà dit, loin d'être établie. Ses côtes battues pendant six mois de l'année par les flots agités de la mer de Chine, exposées, pendant les mois d'été où le Pacifique mérite son nom, aux typhons si fréquents qui troublent d'une manière violente son ordinaire sérénité, n'offrent aucun abri sûr à une flotte de guerre. Dans le Nord, le port de Hoihao est d'accès si incommode que les petits vapeurs qui le desservent doivent rester à près de 2 milles au large ; embarquements et débarquements y sont toujours lents et même difficiles. Dans le Sud, la rade de Yulin serait abritée vers le Nord par les montagnes qui la dominent ; elle offre, assure-t-on, des fonds de 12 à 13 mètres et serait ainsi utilisable pour une flotte de guerre. Mais rien ne la protège contre les typhons en provenance de Manille ou des Paracels, et des travaux considérables,

longs et coûteux, seraient nécessaires pour qu'une base navale puisse y être établie.

A 250 kilomètres des côtes du Tonkin, dont elle ferme le golfe, à proximité des grandes routes maritimes les plus suivies de l'Extrême-Orient, Haïnan semble au premier examen présenter les caractères d'une position stratégique de premier ordre. A notre avis, réellement elle ne le sera pas, tant que l'occupant n'aura pas, sur sa côte inhospitalière, dont tantôt les bancs de sable, tantôt les roches, ou bien la violence des vents ou des vagues écartent les navires, réalisé au prix de beaucoup d'or, de persévérance et d'efforts, en des points judicieusement choisis, tous les aménagements indispensables à la protection, au ravitaillement et aux réparations d'une forte division navale. Jusque-là, occupée par les Japonais ou non, Haïnan ne sera, dans la mer de Chine, qu'une apparence d'énorme bastion, mais en réalité sans puissance et sans vie.

C'est ce qu'avaient admirablement compris nos marins, lorsqu'en 1898, préoccupés, à l'imitation de l'Angleterre qui venait de se faire octroyer Wei Hai Wei, de l'Allemagne qui avait pris pied à Tsingtao, d'avoir une station navale sur la côte de Chine, ils choisirent Kouang tcheou Wan, avec sa baie si profonde et si sûre, et non pas Haïnan. Il n'y a guère, je crois, que nous Français à ignorer que nous possédons le seul point d'appui naval existant entre le Tonkin et Hong-Kong, et d'où nous pourrions contrôler, si seulement nous avions persévéré dans les desseins esquissés sur la Matché à Port Beaumont, mieux que d'Haïnan même, les routes maritimes qui joignent l'Europe, le Sud du Pacifique et l'Océan Indien à la Chine et au Japon.

Cependant l'intérêt pour nous de ne pas laisser s'établir une autre puissance en Haïnan avait été retenu, et la convention signée à Pékin, le 10 avril 1898, accordant à la France l'autorisation de construire un chemin de fer au Yunnan et nous cédant à bail, pour 99 ans, la baie de Kouang tchéou Wan avec le droit d'y créer une station navale et un dépôt de charbon, comportait pour le Gouvernement chinois l'engagement de ne jamais aliéner l'île d'Haïnan, ni les provinces limitrophes du Tonkin, Kouang-tong, Kouang-Si et Yunnan.

C'est avec intention que nous rappelons cette disposition de la convention de 1898. Devant l'émotion, à notre avis excessive (elle a fait la joie de nos ennemis, qui en ont savouré l'expression), manifestée par un trop grand nombre de nos journaux à l'annonce du débarquement des Nippons à Haïnan, il convient de se reporter à cet acte diplomatique et d'en peser les termes. Il engage indirectement la France à abandonner toute prétention sur Haïnan et sur les provinces chinoises limitrophes du Tonkin ; il interdit à la Chine, expressément, d'aliéner jamais ces territoires à quelque puissance que ce soit. Par contre, ce document, n'ayant naturellement pas été soumis aux autres puissances, ne les



oblige pas. S'il était considéré comme de nature à les obliger, ce n'est pas seulement quand les Japonais ont entrepris leur expédition à Haïnan que nous aurions dû protester ; c'est lorsqu'ils ont commencé leur marche sur Canton qu'il eût fallu agir. Or nous ne l'avons pas fait, et les Anglais, alors que les abords mêmes de Hong Kong étaient menacés, sont restés impassibles. « Notre Yamen, dit encore le Tsong li Yamen dans l'Annexe II de la Convention du 10 avril 1898, considère que les provinces chinoises limitrophes du Tonkin, étant des points importants de la frontière qui l'intéressent au plus haut degré, devront toujours être administrées par la Chine et rester sous sa souveraineté. »

Si donc cet accord a été violé, c'est quand les Japonais ont débarqué sur la côte du Kouang-tong, et nos actuelles protestations se manifestent avec un regrettable retard. Mais peut-on dire que cet accord a été violé par les Japonais ? Nous ne le croyons pas, parce qu'à notre avis il ne leur était pas opposable, du moins au cours des opérations dites temporaires qu'ils poursuivent. Par contre, il sera indubitablement opposable aux prétentions nippones à la fin des hostilités, et nous devons considérer dès à présent l'attitude que nous aurions à adopter vis-à-vis du Japon, s'il prétendait se maintenir au Kouang-tong et notamment dans cette île de Haïnan, que baigne notre golfe du Tonkin, à l'occasion des tractations qui marqueront le rétablissement de la paix. Nous serons amenés peut-être à sommer la Chine de se refuser à toute cession d'une partie, quelle qu'elle soit, des provinces du Sud, conformément aux dispositions de la Convention du 10 avril 1898 ; mais nous devons aussi considérer que nous pourrions être invités, à ce moment, à répondre à un appel de la Chine qui réclamerait notre assistance, pour être à même de tenir les engagements précités, en dépit de la pression du Japon.

Ainsi nous pourrions être induits à être mêlés à un conflit qui marquerait un renversement complet de la politique d'amitié traditionnellement pratiquée par la France avec cet Empire nippon, dont nous avons en grande partie constitué la première marine de guerre, qui a été notre allié contre la Chine en 1900, à qui nous lient encore l'arrangement et la déclaration d'amitié du 10 juin 1907, qui a été notre partenaire fidèle, pendant la grande guerre, avec qui nous avons passé, le 30 août 1927, un protocole concernant l'Indochine qui s'est révélé des plus favorables à notre grande possession d'Extrême-Orient. Si l'heure est grave en Europe, elle ne l'est pas moins en Asie.

\* \* \*

A la vérité, conflit d'Occident et conflit d'Orient sont les prodromes savamment concertés du conflit général envisagé par les puissances

totalitaires depuis que, sur l'axe Berlin-Rome, s'est soudé le mince, mais puissant levier qui se prolonge jusqu'à Tokio. Dès maintenant, il s'agit de s'assurer des meilleurs points de départ pour la grande lutte d'où dépendra le sort du monde.

Aussi la presse japonaise, exagérant l'importance d'un débarquement à Haïnan, qui ne pourrait pas, avant de longs mois et de coûteuses entreprises, porter des fruits utiles, exulte-t-elle en un lyrisme à tous égards hors de raison.

Le *Kokumin Shimbun* s'exprime de façon significative :

Non seulement la valeur stratégique de Hong-Kong, symbole de la puissance britannique en Chine, disparaît à peu près entièrement, mais un coup violent est porté à la base militaire de Singapour, dont les effets ne seront pas seulement temporaires mais pèseront lourdement dans la future diplomatie japonaise.

Le *Miyako Shimbun* déclare de son côté :

L'attaque de Haïnan suffit pour faire taire les menaces de l'Angleterre, de la France et des Etats-Unis.

Enfin le spécialiste des questions de la Chine du Sud écrit dans le journal *Asahi* :

Nous possédons une nouvelle Formose, à 600 milles plus au Sud. Elle constitue pour ainsi dire la porte de notre défense nationale à la portée des territoires français, anglais et américains. Les mers du Sud sont solidement entre nos mains.

Abandonnant sa réserve habituelle, l'*Osaka Asahi* écrit :

En tenant Haïnan, nous possédons le droit de vie et de mort sur Hong-Kong, nous plaçons l'Indochine dans notre rayon d'action. La France et l'Angleterre sont désormais incapables d'avoir une attitude ferme contre nous. L'Angleterre et la France sentiront de plus en plus quelle gêne constitue pour leurs empires l'occupation de Haïnan par les Japonais. Un autre pays le sentira aussi : la Hollande, qui s'empara des Indes néerlandaises sans payer l'acquisition par le moindre sacrifice. Nous attendons que ce pays, conscient de la nouvelle situation, nous propose la vente des Nouvelles-Guinées.

L'Editorial du *Tokio Asahi* fait écho, critiquant M. Arita « pour avoir donné, à M. Arsène Henry et à M. Craigie des assurances superflues » au sujet de l'absence des ambitions territoriales japonaises sur Haïnan.

L'*Hochi Shimbun* applaudit au fait que Hong Kong, l'Indochine, Singapour, la Birmanie sont à portée de l'aviation japonaise.

Dans le *Nichi Nichi*, un publiciste très connu, M. Soho Tokudomi, membre de la Chambre des Pairs, écrit : « Sachons bien défendre Haïnan pour ne jamais la perdre ».

La feuille extrémiste *Yamato* stigmatise l'attitude humiliante du Ministre des Affaires Etrangères devant les représentations franco-anglaises. Le *Tieto*, de même nuance, proclame que l'occupation est « semi-perpétuelle ». Il serait, dit-il, inadmissible de quitter Haïnan après la fin de la guerre sino-japonaise.

Les journaux allemands ne sont pas moins enthousiastes. Le *National Zeitung* qualifie l'île de Haïnan de « Sicile de l'Extrême-Orient » ; d'autres voient, dans cette occupation de Haïnan, une réponse du Japon à des manœuvres d'intimidation.

La presse italienne souligne notamment « que les Japonais seront désormais en mesure d'interdire, le cas échéant, l'accès de la véritable mer de Chine et de neutraliser la base britannique de Hong Kong et la base française de Kouang tchéou Wan ».

Le *Popolo d'Italia* prévoit une collaboration plus étendue entre le Japon et l'Italie. A ce sujet, il publie quelques déclarations de M. Shiratori, le nouvel ambassadeur nippon à Rome :

Devant la situation politique internationale actuelle et plus particulièrement devant les positions respectives de l'Italie et du Japon, il me semble que nos deux nations ne doivent pas se contenter d'une simple amitié réciproque, mais qu'elles doivent s'efforcer de donner à cette amitié une base plus solide et durable. Je suis persuadé que l'Italie et le Japon, dotés tous deux d'un glorieux passé et de grandes vertus nationales, sont maintenant destinés à marcher l'un à côté de l'autre, se soutenant dans les vicissitudes.

Au milieu de ces polémiques, ne nous exagérons pas les difficultés de l'heure et ne nous écrions pas, comme un de nos confrères : « Haïnan est un pistolet braqué sur le cœur de l'Indochine ». L'image est hardie, mais si Haïnan peut, en un style d'hyperboles, être considérée comme un pistolet, retenons au moins que c'est un pistolet, nous l'avons montré, qui n'est pas armé et qui ne saurait l'être avant longtemps. Si nous conservons un cœur chaud, sachons garder au moins notre tête froide. Il le faut pour juger sainement des événements.

En dépit des écriailleries de sa presse, prompt à donner du retentissement à l'opération qui vient d'être faite à Haïnan pour masquer que, depuis des mois, les troupes nippones ne progressent plus en Chine, le Japon n'est pas à l'heure actuelle notre ennemi ; il verrait les plus graves inconvénients à le devenir ; il courrait certes de réels périls, après avoir hésité si longtemps à étendre son action dans le Chine du Sud, à lui faire dépasser les limites qu'elle vient d'atteindre et qui marquent la borne extrême de ses possibilités. On ne menace pas impunément, même avec deux alliés en Europe, quand on a déjà une partie de sa flotte et ses armées engagées en Chine, à la fois la Grande-Bretagne, la France, les Etats-Unis, la Russie. Nous aussi, nous avons des amis dans le monde ; nous en avons même en Asie, que le Japon déjà inquiète, et qui jettent des regards vers nous. Sans que nous menacions personne, sachons regrouper et fortifier ces sympathies qui pourraient, elles aussi, devenir un jour agissantes, et, pour leur donner confiance, établissons solidement notre marine à proximité des grandes routes de la mer de Chine, à Kouang tchéou Wan et à Camranh. Et, terminant cet article par

une image à notre tour, disons qu'alors Haïnan sera une proie entre deux pinces : la pince anglaise, Hong-Kong Singapour, et la pince française, Kouang-tchéou-Wan Camranh.

P.-B. DE LA BROUSSE.

## L'« Axe » BERLIN - TOKIO

### La marche du Japon vers l'Ouest

Jusqu'en 1914, on peut dire que le Japon n'a eu ni politique islamique, ni politique à l'égard des nationalités. Après l'annexion de l'île de Formose, il était entré en contact avec quelques groupes de Musulmans, et la guerre russo-japonaise lui avait révélé l'existence de plusieurs nationalités dans l'Empire russe ; mais, s'il en avait perçu l'intérêt, tant politique qu'économique, ses moyens d'action étaient trop limités pour qu'il pût se lancer dans une politique continentale. De plus, ses relations amicales avec la Russie, révélées par les traités secrets de 1906, et l'alliance contractée avec l'Angleterre lui faisaient une obligation de limiter le domaine de son action politique. La guerre de 1914, en le libérant de tout contrôle européen, permit à ses agents, entreprenants et actifs, de prospecter tout l'Extrême-Orient et leurs rapports, centralisés à Tokio, révélèrent aux hommes d'Etat nippons les immenses possibilités économiques et commerciales qu'offraient la Chine et les possessions russes en Asie. Le Japon était encore trop faible, trop préoccupé de sa dangereuse situation intérieure, pour s'attaquer à d'aussi vastes problèmes. D'ailleurs, la conférence de Washington (1921) et le non-renouvellement de l'alliance anglo-japonaise l'obligeaient à se replier sur lui-même. L'Allemagne, qui ne peut se résoudre à accepter sa défaite, propose la constitution d'un vaste bloc continental eurasiatique, une alliance de tous les peuples dépossédés ou insatisfaits : Allemagne, U. R. S. S., Chine, Japon. Cette proposition d'entente échoue ; mais le Japon a mesuré tous les bienfaits qu'il pouvait en espérer et, patiemment, il attend son heure en se documentant et en travaillant. C'est justement vers cette époque, comme l'a indiqué H. von Waldheim (1), que commence, au Japon, la propagande de l'émigration turco-tatare, qui présente le bolchévisme comme une forme du matérialisme occidental et prêche la libération des peuples opprimés. Tokio voit immédiatement l'intérêt d'une telle politique. L'heure est favo-

(1) Les puissances et la politique turco-tatare. *Politique étrangère*, n° 3, juin 1938.

nable. L'Europe s'embourbant de plus en plus dans sa lutte fratricide, les Etats-Unis persistant à ne pas comprendre ce qui se passe en Extrême-Orient, l'U. R. S. S. révélant sa faiblesse de colosse aux pieds d'argile, Tokio passe résolument à l'action et se lance à l'assaut du continent asiatique en invoquant, comme raisons officielles, la lutte qu'il doit mener contre le Kuomintern et, évidemment, le légendaire principe wilsonnien du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

\*  
\*  
\*

Il n'est plus possible d'ignorer à l'heure actuelle les efforts désespérés que l'U. R. S. S. a déployés en vue d'allumer un incendie révolutionnaire dans le monde. Les principes établis par Lénine à ce sujet ont été rigoureusement suivis par les Soviets et l'hypocrite discrimination que l'on veut établir entre les agissements de la III<sup>e</sup> Internationale et l'attitude du Gouvernement de Moscou ne trompe que ceux qui se refusent à voir et à comprendre. Les Soviets ont d'abord essayé d'incendier l'Europe ; ils n'ont pas réussi. Ils se sont alors tournés vers l'Asie, et ils ont été bien près d'atteindre le but qu'ils se proposaient ; mais nous ne saurions revenir sur ce sujet, qui a été développé, ici-même, à maintes reprises. Rappelons simplement que le bolchevisme a failli triompher en Chine et en Afghanistan, qu'il a réussi à dominer en Mongolie et qu'il continue à agir puissamment aux Indes.

M. Krjesnisky, docteur de l'Université Jagellon, bien connu pour ses études politico-économiques, vient de faire un long voyage à travers la Chine, l'Inde et le Japon ; il a écrit à ce sujet dans l'*Illustrowany Kuryer*, de Cracovie :

Me trouvant récemment dans les pays d'Extrême-Orient, j'ai eu la possibilité de remarquer toutes les astuces, toutes les ruses auxquelles recourent les agitateurs communistes. On les trouve partout : sur les places publiques, dans les cercles, dans les grandes artères et jusque dans les maisons particulières, faisant l'apologie du pays soviétique. Ils affirment que l'U. R. S. S. ne connaît pas le chômage et que chacun y gagne suffisamment non seulement pour subvenir aux besoins des siens, mais encore « pour mettre de côté ».

Un pauvre ouvrier du Bengale ou d'une autre région de l'Inde, qui ne gagne dans les champs que de 3 à 4 roupies, soit 6 ou 8 zlotis, par mois, ou un Chinois du bassin du Yang-Tsé se débattant dans la misère et ne pensant à autre chose qu'à pouvoir trouver quelques poignées de riz, entendent soudain dire qu'il existe un pays nommé l'U. R. S. S. où un ouvrier gagne par jour autant que lui, Chinois, ne pourra gagner qu'en travaillant tout un mois. Un tel homme, bien entendu, finit par nourrir de la sympathie envers ce nouveau régime et par ne voir que dans le communisme la seule et unique voie de salut.

J'ai été surpris plus d'une fois en trouvant dans les journaux de l'Inde, publiés tant en anglais que dans les langues locales, des articles ou des propos intercalés parmi d'autres, avec une habileté qui exclut toute pensée d'avoir été grassement payés. C'est dans ces articles qu'on étale, devant les fonctionnaires ou les intellectuels, les charmes du paradis soviétique, les rétributions élevées et le confort dont on y jouirait.

Par suite de cette propagande, quelques provinces de Chine ont déjà adopté le communisme, et le communisme jouit, aux Indes, de la sympathie des masses. Comme preuves à l'appui, nous citons ce fait que le Congrès National hindou a élu comme président, pour la deuxième fois, le Pandit Nehrou, celui-là même, qui, dans son « autobiographie » publiée cette année et aussi dans ses harangues publiques, se déclare communiste. Au sujet de la propagande communiste, j'ai eu l'occasion de parler à des chefs hindous, tels que le Mahatma Gandhi, Rabindranath Tagore et le Pandit Nehrou, déjà cité. Tous les trois m'ont répondu que le communisme est un mouvement qui leur est fort sympathique, qu'ils ne le craignent pas, et que ce mouvement pourra affranchir le peuple de la misère et de la domination anglaise.

Le communisme moscovite ne cesse d'être un danger perpétuel pour le monde entier.

On peut se figurer ce qui se passerait dans le monde, si les rêves de Staline venaient à se réaliser, si le communisme engloutissait la Chine et l'Inde ! Près d'un milliard d'êtres humains, soit la moitié de la population du monde, seraient à la disposition de Moscou...

C'est pour éviter un tel danger que le Japon, Etat puissant, aux buts précis, s'est résolument porté au-devant du bolchevisme pour lui barrer la route. Aujourd'hui, à en croire M. Krjesnisky, « le Japon joue le rôle important de champion des intérêts mondiaux ». Ainsi donc, c'est pour éviter la bolchevisation de l'Asie que les armées japonaises ont envahi la Chine. Cette affirmation semble quelque peu risquée quand on se souvient que le Général Chang Kai Shek avait, il y a déjà quelques années, pris nettement position contre Moscou et mené contre les armées chinoises rouges à la solde des Soviets une campagne acharnée et sanglante. Si le Japon, à ce moment, lui avait offert le concours désintéressé de son armée, on aurait admis — sans difficulté — la véracité de ses affirmations : mais ce qu'il y a de troublant dans son action, c'est qu'il a attendu que le Gouvernement national chinois ait pratiquement triomphé des rouges pour l'attaquer. Cette offensive a eu pour résultat d'obliger Chang Kai Shek et le Kuomintang tout entier à se rapprocher de Moscou et à accepter les secours en armes et en munitions offerts par les Soviets. Prétendre donc qu'en envahissant la Chine, le Japon n'a eu, comme but, que d'éloigner le péril communiste semble constituer une erreur.

Cette mise au point faite, il convient de rappeler que le péril communiste existe réellement en Asie et que le Japon, pour des raisons qui ne sont peut-être pas celles invoquées, était fondé à signer, le 26 novembre 1936, avec l'Allemagne un pacte anticommuniste, pacte qui devait, le 6 novembre 1937, être ratifié par l'Italie. Rappelons les termes de celui qui lie Berlin et Tokio :

Le Gouvernement du Reich allemand et le Gouvernement impérial du Japon, se rendant compte que le but de l'internationale communiste, appelée Komintern, est la décomposition et la destruction, par la violence, des États existants à l'aide de tous les moyens possibles :

« Convaincus que tolérer l'immixtion de l'internationale communiste dans les affaires intérieures des nations menace non seulement la paix intérieure

et la prospérité sociale de celles-ci, mais aussi la paix mondiale :

« Animés du désir de collaborer à la défense contre la décomposition communiste, sont convenus des clauses suivantes :

« ARTICLE PREMIER. — Les hautes parties contractantes conviennent de s'informer mutuellement de l'activité internationale communiste, de se consulter sur les mesures de défense nécessaires et d'exécuter ces mesures en étroite collaboration.

« ART. 2. — Les hautes parties contractantes inviteront en commun les États tiers, dont la paix intérieure est menacée par le travail de décomposition communiste, à prendre toutes mesures de défense dans l'esprit de cet accord ou bien à adhérer à celui-ci.

« ART. 3. — Pour cet accord, le texte allemand et le texte japonais ont la valeur de documents authentiques. Il entrera en vigueur le jour de sa signature et aura la durée de cinq ans. Les hautes parties contractantes s'informeront à temps, avant l'expiration de ce délai, de la manière de continuer leur collaboration. »

#### PROTOCOLE SUPPLÉMENTAIRE

Les plénipotentiaires soussignés sont convenus des points suivants :

a) Les autorités compétentes des deux hautes parties contractantes collaborent étroitement, aussi bien pour l'échange des informations sur l'activité de l'internationale communiste que pour les mesures destinées à éclairer l'opinion et les mesures de défense contre l'internationale communiste ;

b) Les autorités compétentes des deux hautes parties contractantes prendront, dans le cadre des lois existantes, des mesures sévères contre ceux qui exercent, à l'intérieur ou à l'étranger, directement ou indirectement, une activité en faveur de l'internationale communiste ou qui aident au travail de décomposition opéré par celle-ci ;

c) Pour faciliter la collaboration fixée par le point (a) entre les autorités compétentes des deux hautes parties contractantes, une commission permanente sera constituée. Dans cette commission, les mesures ultérieures de défense nécessaire pour combattre le travail de décomposition de l'internationale communiste seront envisagées et feront l'objet de délibérations.

C'est donc une véritable alliance contre-offensive qui est dressée en face des agissements de l'U. R. S. S. Il semble bien, d'ailleurs, que l'importance historique de ce nouveau dogme politique n'ait pas été clairement perçue par les Chancelleries européennes. Pour beaucoup de diplomates, affligés d'une cécité professionnelle résultant vraisemblablement d'un trop long séjour dans l'atmosphère déprimante de Genève, l'axe Berlin-Tokio était privé de tout avenir politique. Il en a été de même d'ailleurs lors de la constitution du triangle Berlin-Tokio-Rome. Or cette nouvelle organisation apparaît de plus en plus comme le principal facteur, non seulement de la politique continentale européenne, mais de la politique mondiale. Elle a donné à ces trois États la possibilité de parler, aux autres puissances, une langue qu'ils n'auraient certes pas osé employer il y a quelques années, parce qu'ils sont forts et à même d'agir tant en Europe qu'en Extrême-Orient, ce que ni la France, ni l'Angleterre en Occident, ni les États-Unis d'Amérique en Orient, ne peuvent faire à moins de déclencher une conflagration mondiale.

La diplomatie britannique a nettement perçu ce danger. Elle essaie, mais un peu tard, d'y parer.

Nous ne saurions développer davantage ce point particulier, mais nous devons constater qu'il y a un autre aspect de l'inimitié nipposoviétique beaucoup plus complexe et beaucoup plus réel que la question du communisme : c'est celui des nationalités. En effet, l'Empire japonais, qui se dresse dans l'Est de l'Asie en champion de la libération de la race mongole avec ses nombreuses ramifications, ne peut logiquement admettre l'extension de l'impérialisme russe dans cette même Asie, berceau de la civilisation et foyer des peuples mongols. Il ne peut davantage tolérer la domination russe sur les peuples musulmans qui, du Caucase au Sinkiang, bordent, au Sud, les territoires soviétiques. Il a pris à ce sujet une position très nette et n'a jamais caché ses intentions.

Au cours d'une réunion amicale soviéto-nipponne, consécutive à la cession du chemin de fer chinois, M. Yourfnev, alors ambassadeur de l'U. R. S. S. à Tokio, voulut, dans un discours optimiste, interpréter cet événement comme un heureux présage pour le règlement amical ultérieur de toutes les questions litigieuses entre l'U. R. S. S. et le Japon. Il provoqua une mise au point implacable du Général Matsui, représentant l'Empire nippon. Elle peut se résumer ainsi (1) : Le problème asiatique comporte des données ethniques et historiques. C'est à ce double point de vue qu'il faut l'aborder pour en saisir toute la substance. Les données ethnographiques apprennent que les vastes régions situées à l'Est de l'Oural abritent divers peuples asiatiques : Bouriates, Mongols, Kalmouks, Toungouz, Yakoutes, etc. Tous ces peuples sont apparentés entre eux par le sang, la couleur, les mœurs. Le peuple nippon appartient à la même race ; ce sont donc des peuples consanguins. C'est pourquoi, en abordant la solution du problème asiatique, il faut compter de prime abord avec cette circonstance : « la communauté des peuples asiatiques, à la tête desquels se trouve le peuple japonais, dont la mission est de contribuer à la renaissance de l'Asie ». Si l'on aborde la question du point de vue historique, on constate qu'autrefois, la Mandchourie, la Mongolie et l'actuelle République Bouriate ont eu des liens particulièrement étroits entre elles et que ces pays ont constitué un vaste et peuplé État. Quant aux régions de Yakoutsk et d'Okhotsk, elles se trouvaient sous l'influence directe de la Chine. Enfin Sakhaline fut, autrefois, sous le contrôle du Japon. En somme, tous ces peuples ont leur culture et leur idéologie. Ils tendent tous à une solution commune et indépendante du problème asiatique. Un peuple étranger par son sang et sa culture ne résoudra jamais ce problème.

La solution actuelle du problème asiatique par le Gouvernement de l'U. R. S. S., n'est

(1) D'après la revue *Le Caucase*, n° d'octobre 1937.

qu'une sorte de camouflage de l'échec subi par lui dans cette voie, et on comprend parfaitement la résistance de ces peuples aux efforts déployés en ce sens par le Gouvernement soviétique. « Nous autres, Nippons, qui avons une affinité de sang avec ces peuples, nous ne pouvons pas ne pas partager leur indignation. Il est donc tout à fait naturel que nous nous opposions aux efforts de l'U. R. S. S., tendant à résoudre le problème asiatique par la doctrine marxiste. »

Pour régulariser les rapports soviéto-nippons, un seul compromis est possible. Le Gouvernement soviétique doit accorder aux peuples asiatiques une vraie autonomie et le droit de libre disposition d'eux-mêmes, ainsi que cela a été promis à maintes reprises au début de la révolution d'octobre. Et le Général Matsui a ajouté :

A l'Est de l'U. R. S. S. se trouvent les Républiques Bouriate et Mongole que l'U. R. S. S. a voulu incorporer purement et simplement, et ce n'est qu'après une sérieuse opposition de la population intéressée qu'elle a dû reconnaître leur droit à l'autonomie. Au XVI<sup>e</sup> Congrès du parti, par la bouche de Staline, il a été affirmé que les peuples faisant partie des Républiques fédérées et autonomes de l'U. R. S. S. se montrent hostiles aux efforts de centralisation tentés par Moscou. Ainsi, par exemple, les populations de l'Ukraine et du Caucase résistent fréquemment au pouvoir central. Ce fait prouve que les peuples intéressés conçoivent toute la nécessité de la solution du problème national. Nous n'allons pas toucher au problème national des peuples européens qui font partie de l'U. R. S. S. ; mais, en ce qui concerne ce même problème pour les peuples asiatiques, nous sommes en droit de le considérer comme un problème qui nous touche, qui nous concerne. Là est la question qui contribue à la tension entre le Japon et l'U. R. S. S. Pour que ces deux États puissent se tendre la main en vue de la consolidation de la paix, nous désirons sincèrement que l'U. R. S. S. révise toute sa politique touchant au problème asiatique en accordant aux peuples habitant à l'Est de l'Oural une entière et véritable autonomie.

Enfin, après avoir invité les Soviétiques à renoncer à leur nuisible activité économique, le Général Matsui a annoncé que la formation du Mandchoukouo interdirait l'avance à l'influence néfaste du communisme, et il a terminé en disant que : « réveiller la conscience nationale des Mongols et des Bouriates est notre devoir, et nous le remplirons coûte que coûte »... On ne saurait être plus précis.

Ce n'est pas la première fois que le Japon s'occupe du problème mongol. Dès 1918, il avait essayé d'organiser ces tribus indépendantes, mais il avait été contraint de quitter la Mongolie avant d'avoir pu y établir des bases sérieuses. La conquête de la Mandchourie allait lui permettre de reprendre, avec des moyens infiniment plus puissants, son ancienne politique. Il se préoccupa immédiatement de recenser et d'organiser les diverses populations qui occupaient le Mandchoukouo : Hans : 26 millions ; Mandchous : 6 millions ; Mongols : 400 mille ; Musulmans : 250 mille, etc. — Les Hans, qui forment la race chinoise, représentent 75 p. 100 de la population, mais il convient de souligner qu'ils ont absorbé beaucoup de Mandchous et de Mongols.

— Les hommes des « bannières mandchoues » étaient divisés en trois clans : Chianchous, Haisi et Yehgen. Le clan Chianchou fut le berceau de la dynastie mandchoue à Pékin. A partir de l'Empereur Taitsung, il absorba les deux autres clans, lorsque le pays, à l'Est du fleuve Liao fut désigné sous le nom de Mandchourie. Au cours de la dynastie mandchoue, ils émigrèrent en grand nombre dans la Chine du Nord. Beaucoup furent envoyés à l'Ouest dans le district du Siyi (Sinkiang), comme gardes frontières, pendant que d'autres allaient s'installer dans la Soungari, vers l'Amour, et s'établissaient en « bannières » à Aikoun, à Merken, à Tsitsihar, à Houlan et à Tungken. Ils débordèrent donc largement les territoires actuels du Mandchoukouo. La plupart sont chamanistes, quelques-uns sont bouddhistes ou chrétiens. — Les Mongols appartiennent à cette race puissante qui fit le grand Empire de la dynastie du Yuang et qui vit naître Gengis Khan. Divisés en quatre groupes : les Harat, les Bouriates, les Ourianhais et les Olètes, on les trouve dans toute la Mongolie, au Sud et au Nord du Gobi, en Sibérie et en Asie centrale. Ils sont environ 3 millions —. Quant aux Tatars, ils sont, depuis l'antiquité, distribués sur une très grande étendue et sont alliés, dans l'Asie septentrionale, aux Samoyèdes et aux Finnois, en Asie centrale, avec les Iraniens et, dans l'Asie du Sud-Est, avec les Hans. Ils sont environ 400 mille dans le Mandchoukouo (1).

Ce recensement une fois établi, les Japonais ont entrepris une politique de nationalités en utilisant surtout les aspirations mongoles et tatares. En Mongolie intérieure, leur politique a été favorisée du fait que ce territoire est divisé en deux parties : la partie occidentale appartient à la Chine, mais la partie orientale relève du Mandchoukouo, et c'est à l'aide des Mongols-Mandchous, que l'Etat-Major japonais a commencé sa lente infiltration à travers toutes les Mongolies. Un bureau politique spécial a été créé, les Princes mongols ont été associés à l'administration locale pendant que des unités mongoles étaient armées. Ce fut alors l'interminable série des conflits dans le district frontalier de Barga ou Khouloum Bouir. La guerre sino-japonaise, se développant, permit à l'armée nippone d'occuper toute la Mongolie intérieure. La mainmise sur Kalgan (27 août 1937), nœud vital des communications vers la Mongolie extérieure, assure à l'Etat-Major japonais le contrôle des faits et gestes des Soviétiques qui, pour échapper à cette surveillance, n'ont désormais à leur disposition que la voie, très longue et peu commode, du Sinkiang et du Kansou.

Dès leur installation à Kalgan, les Japonais créèrent trois Gouvernements autonomes :

1<sup>o</sup> Celui de Chanan, capitale Ka'gan, a été

(1) Voir à ce sujet : La population au Mandchoukouo (France-Japon, n<sup>o</sup> 19, mars-avril 1937). On trouvera dans cet article des renseignements intéressants sur les Golds, les Kiles, les Pilars, les Shihpos, les Solouns, les Orotchons, les Russes blancs, les Juifs.

proclamé le 4 septembre 1937. Sa compétence s'étend sur dix districts de la partie méridionale du Tchahar avec 2 millions d'habitants;

2° Celui du Chansi du Nord, créé le 15 octobre 1937, englobe treize « Hsien », capitale Tatoung, 1.500.000 habitants;

3° Celui de la Mongolie intérieure fédérée, le 20 octobre 1937. Il a son siège à Houho (Suiyuan ou Kueibua) et sa population, essentiellement nomade, n'a pas pu encore être chiffrée.

Au-dessus de ces trois Gouvernements autonomes se place un Gouvernement fédéral, qui coordonne leur activité. Son organisation actuelle a été fixée le 1<sup>er</sup> août 1938, mais il existait en fait depuis décembre 1937. Il a à sa tête le Prince Tô, que l'on a tendance, au Japon, à considérer comme le descendant direct de Gengis Khan, et la presse nipponne se plaît à développer le rapprochement historique qui s'impose entre le début de la dynastie gengiskhanide et l'arrivée au pouvoir du Prince Tô, qui « a parfaitement compris la portée de la politique de paix et de reconstruction que le Japon poursuit sur le continent et le profit qu'il peut retirer de son appui pour la défense de la Mongolie ». Tô, qui est originaire d'une localité proche de la frontière occidentale du Mandchoukouo (région du Silingol), étudia d'abord à Pékin.

Rempli, dès son jeune âge, du désir de restaurer l'œuvre de Gengis Khan et de sauver son peuple qui menait, sous l'oppression chinoise, une vie de plus en plus misérable dans ses steppes, il n'a cessé de se plonger dans la vie de son héros et d'exhorter ses soldats et ses compatriotes, qui le considèrent déjà comme un nouveau Gengis Khan. La fondation du nouveau Gouvernement autonome, qui remonte à la fin de 1937 (732<sup>e</sup> année de l'ère de Gengis Khan) doit être une nouvelle date historique.

Il est inutile de préciser que les Gouvernements locaux comptent, à leur service, plusieurs centaines de Japonais employés comme conseillers, fonctionnaires, officiers de police, et que les finances, les communications, l'industrie, le bien-être et la sécurité publiques sont confiés à des officiers japonais siégeant au Gouvernement central (1).

En novembre 1938, les Japonais, peu nombreux il y a un an, formaient d'importantes minorités dans les villes principales de la Mongolie intérieure. « Ils étaient 2.500 à Kalgan, 1.800 à Tatoung, 1.000 à Hou-Ho, 500 à Patow, 1.400 à Chaanghua, 100 à Pingtchuan, soit au total, 6.500. »

L'infiltration nipponne se fait d'une façon méthodique. Partant du Mandchoukouo, elle a gagné toute la Mongolie et s'oriente maintenant, en direction du Sud, vers le Sinkiang et le long du chemin de fer Pékin-Paotow. Elle semble

(1) Il ne saurait être question d'étudier ici l'organisation politique et financière de la Mongolie, pas plus que de préciser la valeur du sol ou l'importance du cheptel mongol. On trouvera dans les bulletins périodiques des presses japonaise et mongole, et dans une étude de M. Nikitine sur « l'organisation de la Mongolie intérieure sous l'occupation japonaise » parue au *Bulletin* quotidien du 29 octobre 1938, toutes précisions utiles à ce sujet.

vouloir isoler la Chine de la Russie des Soviets et gagner le Turkestan chinois, où elle se trouvera en contact avec d'importantes minorités musulmanes, liées au reste du monde turco-tatar.

\*  
\*\*

Il est impossible de fixer une date, quant au premier contact des Japonais avec la religion musulmane, et il est vraisemblable d'affirmer que la plupart d'entre eux l'ignoraient complètement. Si l'on en croit M. Akio Kasama, qui a donné, dans la revue trimestrielle *Nippon*, une très intéressante étude sur « l'Islam et le Japon » (1), on doit considérer M. Ahmed Ariga comme le premier Japonais converti à l'Islamisme.

Après avoir terminé ses études dans un collège protestant, il se rendit aux Indes, pour y faire du négoce. Mais, durant son séjour, il s'éprit vivement de la vie des Mahométans hindous, et, tôt après son retour au Japon, il n'hésita pas à se convertir à l'Islamisme. Depuis lors, il ne se lasse pas de déployer une grande activité pour susciter de fervents Mahométans parmi la jeunesse japonaise.

Mais, en fait, jusqu'à la guerre mondiale, le Japon n'a pas eu de politique islamique propre. En 1917, l'exploitation du chemin de fer du Chantoung le mit en relation avec le turco-islam. Il se documenta sur ces peuples qui lui paraissaient devoir constituer un excellent débouché commercial, mais il n'envisagea pas de les utiliser comme moyen politique. La conquête du Mandchoukouo et l'extension du conflit sino-japonais vont lui permettre de se rendre compte de l'importance des Musulmans chinois en Extrême-Orient et des possibilités considérables qu'ils représentent dans l'évolution du conflit qui l'oppose à la Russie soviétique et au Kuomintang chinois. Sa nouvelle politique sera d'ailleurs favorisée, non seulement par l'existence des Musulmans japonais, peu nombreux, mais actifs — ils sont environ 300, y compris les camarades de M. Ariga — mais encore par l'afflux des Musulmans tures ou chinois chassés du continent qui vinrent se réfugier au Japon. Très aimablement reçus par les autorités japonaises, ces réfugiés se sont surtout groupés dans les banlieues de Tokio et de Kobé, où certains ont ouvert salles de réunions et écoles primaires, tandis que d'autres formaient une association mahométane, à l'instar de celle des Tatars.

Dans le courant de mai dernier, en commémoration de l'anniversaire de la naissance de Mahomet, a eu lieu la cérémonie d'inauguration de la mosquée de Yoyogi, à Tokio. L'érection de cette mosquée est due à une généreuse souscription (le montant s'en est élevé à 120.000 yens environ) recueillie par un représentant des Musulmans tartares *exclusivement dans les milieux japonais*. « Cette mosquée est de style ture,

(1) Fascicule n° 16, publié à Tokio en français, en anglais et en allemand. Cette étude a été reproduite dans la revue *France-Japon* du 15 décembre 1938, p. 595.

alors que celle de Kobé a été bâtie dans le style mongol des Indes. »

Lors de la cérémonie d'inauguration de la mosquée de Yoyogi, une cinquantaine de représentants de mahométans de tous les pays du monde étaient rassemblés. On doit citer entre autres S. A. R. le Prince Saïfre el Islam el Hosain, deuxième fils du roi du Yémen, S. E. Hafiz Wahaba Pacha, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire du royaume arabe à Londres, en qualité de représentant du roi Ibn Saud.

En dehors de ces personnalités, un grand nombre de représentants musulmans des Indes, d'Égypte et de Chine ont participé à la célébration et n'ont pas manqué d'exprimer leurs remerciements à l'adresse des donateurs japonais. S. A. I. le Prince Pu Kwan, *cousin musulman* de l'Empereur du Mandchoukouo, a assisté également aux cérémonies et a lu un discours pour célébrer cet événement.

Le fait que les Japonais aient érigé une mosquée dans leur capitale est incontestablement significatif, et la presse nipponne, tout en constatant que le Japon se tourne à l'heure actuelle vers l'étude du mahométisme et des questions culturelles musulmanes, « facilitant ainsi certains échanges intellectuels », affirme « qu'il n'est pas dans les intentions du Japon d'en tirer profit pour des buts politiques ». M. Akio Kasama est cependant convaincu :

Que les études sur l'islamisme seront graduellement diffusées dans tout le Japon, et que bientôt, dans les universités, on ne se contentera plus de les mentionner simplement dans les matières d'enseignement, mais que des chaires seront créées pour ces études. Le nombre des croyants ira sûrement en augmentant, et des pèlerinages auront lieu plus fréquemment. Toutefois les intérêts généraux des Japonais à l'égard de la religion musulmane demeureront toujours dans le cadre des mouvements culturels, et leur action se bornera à approfondir la compréhension mutuelle entre les peuples de l'Orient. Cependant, au fur et à mesure des transformations du nouveau régime étatique instauré dans le monde, quel genre de résultats découlant de ces activités et affinités profondes peut-on envisager ? C'est là un sujet d'un puissant intérêt pour tous ceux qui se proposent de prévoir l'avenir de l'histoire universelle.

A ce sujet, il est indispensable de souligner que le Japon fait montre d'une souplesse et d'un éclectisme remarquables. Son indépendance religieuse — il n'est pas rare de voir, dans une même famille, le père attaché au shintoïsme, la mère au bouddhisme, tandis que le fils aîné adopte le protestantisme et que la fille se convertit au catholicisme — lui permet toutes les conciliations. Aussi les chefs du mouvement turco-tatar et les pionniers de la nouvelle politique japonaise circulent-ils librement entre Tokio et Caboul, Kobé, Moukden, Kharbin et le Caire, et le Gouvernement de Tokio qui, au Mandchoukouo, s'est trouvé en contact avec le turco-islam, le sino-islam, l'Église orthodoxe grecque, les missions catholiques et le bouddhisme coréen et japonais, a marqué sa volonté de considérer la nation mandchourienne « comme un immense creuset où se fondraient les races et les philo-

sophies. Le président actuel du chemin de fer sud-mandchourien, M. Matsuoka, est le mécène d'un Mandchou-Islam ». Il subventionne largement les écoles, les mosquées et les associations islamiques de Dairen à Hailar, et a eu le soin de présider à l'inauguration de la mosquée du Millénaire construite à Kharbin. Cette cérémonie, qui s'est déroulée le 8 octobre 1937, est passée inaperçue en Europe. Elle est appelée, cependant, à avoir un grand retentissement parmi les turco-tatars d'Extrême-Orient, car elle symbolise le millième anniversaire de la conversion du Khan des Bulgares de la Volga à l'islamisme, d'Almas Selki, qui est devenu Djafar ben Abdullan, et celle des Tatars proprement dits. Au cours de la cérémonie religieuse, l'iman Hasbiulline invita les fidèles à prier pour la santé de Leurs Majestés l'Empereur du Japon et l'Empereur du Mandchoukouo qui ont donné asile à tous les émigrés, leur permettant de vivre libres, de travailler en toute sécurité et de professer la religion de leurs pères sans crainte d'être inquiétés.

Comme l'a fait si bien remarquer l'iman Hasbiulline, l'achèvement de la construction de la Mosquée du Millénaire est et restera pour tous les Musulmans une protestation contre l'oppression et les persécutions religieuses dont sont victimes tous les frères en Islam de la Russie des Soviets.

Cet effort de compréhension, d'adaptation et d'utilisation s'accroît chaque jour davantage. La mosquée de Tokio groupe à l'ombre de son minaret tous les délégués des organisations musulmanes turco-tatars : Cultural Society de Dairin, Dai-Nippon, Islamic Society, Missionnaires venus de Chine, de Java, de Sumatra, de Bornéo, des Philippines, de l'Inde et d'Égypte. Les journaux musulmans se multiplient (1) et embrassent des problèmes de plus en plus vastes. C'est ainsi que la Revue, de création récente, qui est rédigée par la section d'études du Gaimusho, sous le titre de *Kaikyoijō* (informations musulmane) portait, au sommaire de son premier numéro : « Les populations musulmanes à l'intérieur de l'U. R. S. S. ; à propos de ligue des Cinq Ma ; les Musulmans aux Indes Néerlandaises ; les Musulmans du Yunnan ; considérations sur les Musulmans de l'Inde britannique ; nouvelles de Syrie et du Liban ; nouvelles du Yemen ; le Panislamisme et la Ligue des Musulmans de l'Asie Occidentale ».

Cette activité du Mandchou-Islam n'aurait qu'une importance relative, si elle ne constituait pour le Japon, un pont vers le Sino-Islam. L'annuaire *The Chinese Year Book 1936-1937* (2<sup>e</sup> édition, publiée par Shih Chao Ying et Chang Chicheicn, à Changhaï), a apporté sur les Musul-

(1) Parmi les publications périodiques musulmanes, on doit citer : *Awake Mohammedan*, qui est l'organe des étudiants musulmans au Japon ; *Ching Chen Monthly* ; *Shen Shun Monthly* ; *Islam Youth* ; *Cheng Tao Magazine* ; *The North West* ; *Moslem Voice*, édités à Pékin ; *Mo Ming* et *Tien Fang Magazine*, édités à Canton ; *The Moslem*, édité à Hong Kong ; *Chinese Mohammedan Association Monthly*, édité à Changhaï, etc., etc.

mans chinois des renseignements précis que nous croyons utile de rappeler ici en donnant, par province, la répartition des Musulmans et des mosquées en Chine.

Provinces	Musulmans	Mosquées
Sin-kiang . . . . .	2.350.950	2.045
Kan Su . . . . .	3.518.920	3.891
Ning-hsia . . . . .	753.400	655
Ching-hai (Kohonor) . . . . .	1.533.680	1.031
Trois provinces orientales . . . . .	7.533.680	6.570
Jehol . . . . .	278.950	241
Sui-Yuan . . . . .	384.620	253
Cha-har . . . . .	195.050	175
Ho-Pei . . . . .	3.379.410	2.942
Hoh-Nan . . . . .	3.094.800	2.703
Chen-Si . . . . .	4.129.090	3.612
Chan-Si . . . . .	1.589.570	2.931
Chan-Tung . . . . .	2.890.430	2.513
Yun-Nan . . . . .	4.568.290	3.971
Kwei-Chow . . . . .	519.160	449
Sze-Chwan . . . . .	2.615.330	2.275
Kwang-Si . . . . .	280.180	429
Kwang Tung . . . . .	558.450	201
Hu-Nan . . . . .	1.302.900	932
Hu-Pei . . . . .	1.587.080	1.134
Kiang-Si . . . . .	286.590	205
Che Kiang . . . . .	357.300	239
An-Hwei . . . . .	2.288.580	11.515
Kiang-Su . . . . .	1.963.170	1.302
Fu-Kien . . . . .	471.750	157
Totaux . . . . .	48.104.240	42.371

La question qui se pose est de savoir si le patriotisme des Musulmans chinois est susceptible de leur faire négliger leurs intérêts religieux et de limiter leurs rapports avec le reste du monde islamique. En lisant les extraits des presses chinoise et japonaise, on se heurte, il est vrai, pour des faits semblables, à des interprétations totalement différentes. Il n'en reste pas moins que les Japonais font, à l'heure actuelle, un très gros effort pour se concilier l'amitié des Musulmans. L'avance de l'armée japonaise, la formation d'un Gouvernement provisoire à Pékin, l'éparpillement du Gouvernement chinois à Hankéou et à Tchong King, ont bouleversé leur quiétude et c'est alors que s'est fondée à Pékin la « Ligue générale des Mahométans chinois » dont le but est de grouper, comme son nom l'indique, tous les Mahométans de Chine. Cette ligue a proclamé sa volonté de « restaurer le peuple musulman dans son indépendance ». Elle a affirmé son opposition au communisme et au Kuomintang en même temps que son « attachement au nouveau Gouvernement de Pékin ». Mais ce n'est là qu'un premier pas vers la réalisation d'un royaume mahométan, car il ne faut pas oublier qu'il existe, tant au Ning-Hia qu'au Kansou ou au Sinkiang, deux catégories de Musulmans : les Han-Houeï et les Tchong-Houeï. Ces derniers sont de race turque, portent le turban et ne sont guère nombreux qu'au Sinkiang.

La preuve de leurs dissensions a été fournie par la guerre que se livrèrent Ma Chung Yeng et Na Hou San dans le Sinkiang, et la République des Dounganes « continue à être un pion impor-

tant sur l'échiquier politique de ces régions que la folie des hommes a tirées de leur torpeur séculaire » (1).

L'armée de Na Hou San a d'ailleurs été renforcée par des partisans. Elle atteint maintenant 40.000 hommes et menace les communications entre l'U. R. S. S. et la Chine à travers le Turkestan chinois.

Les Soviets, qui sont maîtres à Ouroumtchi, ont utilisé contre eux une armée régulière de 7.000 hommes, renforcée par des éléments motorisés et des troupes indigènes soviétisées. On s'attend à une rencontre que Moscou (2) voudrait décisive dès le printemps prochain. En attendant, les Soviets multiplient leurs avances aux Musulmans chinois, en même temps qu'ils s'acharnent à lutter contre toute tentative de séparatisme en U. R. S. S. C'est ainsi qu'ils ont envoyé en 1938, à leurs frais, des pèlerins turco-tatars à la Mecque et réprimé, avec une énergie impitoyable, l'indépendance de certains chefs de l'Uzbekistan. De son côté, la République chinoise ne ménage pas ses efforts à l'égard du Sino-Islam et, à part quelques maladresses commises par l'aile radicale du Kuomintang, favorise les Musulmans chinois. Il convient également de ne pas oublier l'opposition historique entre le Sino-Islam et la dynastie des Mandchous.

Mais, de leur côté, les Japonais ont aussi de bonnes cartes à jouer. Pour rapprocher ces éléments qui s'opposent sans raison vraiment sérieuse, Tokio cherche à développer l'influence des « Cinq Ma » : Ma Hong Kouei, gouverneur du Ninghia, Ma Hung Pin, ancien commandant de la 53<sup>e</sup> division, Ma Pou Tsin, Ma Pou Fang et Ma Tchong Ying, qui commandent en fait à 10 millions de Musulmans. L'appel de cette ligue générale aurait été entendu puisqu'il s'est formé des associations locales de Mahométans dans presque toutes les villes musulmanes occupées par les Japonais. Evidemment cette occupation peut avoir été déterminante; mais il n'en reste pas moins que l'esprit de cohésion, qui existait à l'état latent chez tous ces Musulmans, a pu, grâce au Japon, se donner libre cours. La propagande nipponne est d'ailleurs extrêmement habile. Avec, comme but immédiat, la lutte contre le communisme et l'indépendance réelle des Musulmans chinois, elle s'infiltré dans tous les milieux, gagne de proche en proche, accorde réellement une liberté dont les Musulmans avaient perdu l'habitude et s'efforce de dresser la religion islamique contre l'irreligion des Soviets.

\* \*

Ainsi donc, en une lente progression, en une patiente pénétration, en affirmant au peuple la valeur du principe Wilsonien du droit qu'ils

(1) Voir, à ce sujet, *Le Turkestan Chinois. Asie Française*, janvier 1937, et septembre-octobre 1938.

(2) Les Soviets publient, à Kachgar, le *Sindjan Gunluk Gazety*, violemment anti-nippon et le distribuent gratuitement afin d'influencer les tribus sino-musulmanes.

ont à disposer d'eux-mêmes, et en favorisant tous les mouvements d'indépendance, les Japonais ont atteint les limites extrêmes des marches chinoises. Ils s'efforcent maintenant de tendre, à travers le Turkestan chinois, la main aux Allemands, qui travaillent intensément les milieux turco-tatars en se servant des mêmes principes généraux.

Ces derniers, ainsi que nous nous sommes efforcés de le montrer dans un précédent article (1) sont arrivés, à l'aide des intellectuels turco-tatars réfugiés à Berlin, à éveiller les aspirations de ces peuples et à les dresser contre Moscou. L'axe anti-komintern Berlin-Tokio se matérialise ainsi à travers l'immense continent asiatique. Point n'est besoin d'indiquer quelle en peut être la portée politique sur l'Afghanistan, sur la Perse et aussi sur l'Empire des Indes, dont les frontières nord sont peuplées de Musulmans qui, eux aussi, aspirent à leur indépendance.

F. TAILLAR.

## Indochine

### GÉNÉRALITÉS

**Application de la réglementation sur la main-d'œuvre contractuelle.** — Au cours de l'an passé, le directeur local de la Santé et l'inspecteur local du Travail ont, de concert, inspecté 23 plantations d'hévéas de l'Est cochinchinois employant de la main-d'œuvre contractuelle. De leur côté, les contrôleurs du Travail ont visité la plupart des plantations de leurs secteurs.

Ces diverses visites ont permis à l'Inspection du Travail de s'assurer de l'observance des prescriptions sur les lois du travail par les planteurs. En général, ceux-ci ont fait preuve d'une attentive sollicitude à l'égard de leur main-d'œuvre.

L'habitat du travailleur, son bien-être et son confort ont marqué de nets progrès au cours des années passées. Partout, les travaux d'assainissement ont été poursuivis avec méthode. L'état sanitaire s'est considérablement amélioré et les conditions de vie du coolie ont changé à tel point que nombreux sont les travailleurs qui, en fin de contrat, et déjà depuis plusieurs années, se fixent dans la région comme coolies libres.

Les anciennes paillotes inconfortables ne subsistent plus nulle part et, à leur place, s'élèvent maintenant des maisons individuelles très souvent faites en maçonnerie.

Presque toutes les Sociétés logent leurs secrétaires et surveillants dans des maisonnettes en briques.

Il convient de signaler l'intéressante initiative prise par une Société pour ses plantations de Xacat et de Budop (Thudaumot) : le repas de midi est fourni aux coolies au prix modique de 3 cents et demi. Et l'inspecteur du Travail put constater, au cours d'une de ses visites, que la nourriture ainsi fournie était suffisante, de bonne qualité et appétissante.

Les planteurs ne veillent pas seulement à la nourriture des coolies ; ils ont encore le souci de leur distraction ; presque toutes les plantations ont leur théâtre et leur terrain de foot-ball.

Des écoles sont également ouvertes pour les enfants des coolies.

**L'industrie du charbon de bois et l'automobile.** — Les Annamites, et, en général les habitants forestiers, qui excellent dans la fabrication du charbon de bois, n'utilisent que rarement la meule en usage en France, mais presque toujours des fours fixes (Noi-Than), autrement dit des marmites à charbon.

Ces fours, de diamètres variant de 3 m. 50 à 5 mètres et de hauteurs variant de 1 m. 60 à 2 m. 50, utilisent pour chaque fournée de 10 à 50 stères de bois, généralement en morceaux de 2 m. 50 de long, mais principalement des gros bois.

La durée de la cuisson est de sept à dix jours, et le seul reproche que l'on puisse faire à ces fours, c'est de donner des « incuits » qui ne conviennent pas aux gazogènes à charbon.

Des essais avec fours portatifs ont été faits en Cochinchine avec une batterie de 40 fours Delhoumcau, et, au Cambodge, avec des fours Trihan susceptibles de produire 3 tonnes de charbon de bois en 7 fournées. Nul doute que l'emploi de ces appareils ne fournisse des combustibles, sinon supérieurs, du moins égaux aux fours annamites Noi-Than. La main-d'œuvre étant abondante, la fabrication est organisée partout où il y a du bois et l'emploi des fours portatifs devrait amener, sinon une diminution du prix de revient, du moins une stabilisation des cours. On estime que le maître charbonnier, après avoir acquitté les taxes forestières, doit réaliser des bénéfices raisonnables puisqu'il vend, à la charbonnière, 220 fr. la tonne de charbon non concassé, et 280 fr. celle de charbon concassé. Après ensachage et transport, le prix de vente dans les centres est de l'ordre de 400 francs la tonne. Par un décret du 18 juillet 1938, promulgué en Indochine le 21 septembre 1938, il est spécifié qu'à partir du premier juillet 1939, « les entreprises ou services de transports publics » sont tenus d'utiliser, dans la proportion de 25 p. 100, des véhicules alimentés par des combustibles ou carburants d'origine exclusivement locale, ce pourcentage devant être augmenté dans l'avenir. La colonie va donc appliquer ce qui est déjà prévu dans la métropole, où la proportion de véhicules consommant des carburants nationaux n'est que de 10 p. 100. Ainsi l'Indochine commence une politique du gazogène.

Les charbons minéraux, anthracites, ont déjà

(1) *L'Allemagne a-t-elle repris sa marche vers l'Est ? Asie Française*, n° de février 1939, p. 42-54.

donné d'excellents résultats avec les gazogènes Gohin et Dupuy. De son côté, Sabatier-Decauville fait étudier par la Compagnie Lilloise de chemins de fer l'équipement en gazogène de quatre autorails destinés à la Compagnie des chemins de fer de l'Indochine et du Yunnan. La Société des charbonnages du Tonkin utilise au Latil avec un gazogène Gohin.

Pour le charbon de bois, les marques Latil (Gohin) et Unic (Gohin) ont, dans le Sud, des camions en service, une vingtaine d'autres camions, dont trois spécialement construits pour l'emploi des gazogènes sont également utilisés. Le Gouvernement de la Cochinchine utilise un véhicule à charbon de bois, et la Société des tramways de Saïgon envisage la mise en service d'autobus Renault. Toujours à Saïgon, un industriel a pris une licence de fabrication de gazogènes pour équipement sur place. D'autres particuliers et de petites sociétés s'organisent pour la vente et la diffusion des gazogènes.

Des charbonnages, de la forêt, des routes qui n'ont rien à envier à celles de France, voilà, pour l'Indochine, de quoi appliquer en grand un programme d'utilisation et d'industrialisation des produits nationaux coloniaux.

Son réseau routier est de 32.152 kilomètres, dont 4.697 sont asphaltés et sont ouverts au trafic automobile.

Le nombre des véhicules en service au 1<sup>er</sup> janvier 1938 (motocyclettes non comprises) est de 19.539, dont 1.746 sont classés dans la catégorie des véhicules de transports en commun, soumis ou non aux redevances de coordination.

Les combustibles liquides consommés sont de l'ordre, pour l'année 1937, de : 62.000 tonnes d'essence (dont 32.000 raffinées) et de 17.000 t. de gas oil, représentant environ 85 millions de francs.

Partant de ces chiffres, on s'aperçoit vite que les carburants forestiers pourraient intervenir dans l'économie de la colonie, soit pour les véhicules automobiles, soit pour les moteurs à gaz.

Un conflit éventuel en Extrême-Orient ne serait pas sans gêner, voire même sans supprimer, l'importation des combustibles liquides fournis principalement par les Indes néerlandaises et l'Amérique. La forêt et les charbonnages devraient suppléer à l'insuffisance ou au manque de combustible, et, de toutes nos colonies, l'Indochine certainement est la mieux partagée à cet égard.

Enfin (indication qui a sa valeur), pour un parcours de 300 kilomètres, la consommation d'essence représente 20 piastres et le charbon de bois seulement 7 piastres. Là encore, les chiffres parlent d'eux-mêmes.

**L'éducation physique scolaire.** — Le goût du sport se développe dans la jeunesse. A l'école, la culture physique est confiée presque partout, dans le deuxième degré, à des moniteurs militaires français ou annamites ; dans l'enseignement primaire, aux instituteurs, qui sont généralement formés au cours de stages spéciaux.

Le Tonkin a organisé des stages d'éducation physique particulièrement importants. Deux stages pour le personnel masculin, un pour les institutrices, ont lieu en cours d'année scolaire. La plupart des maîtres ont une formation spécialisée. La natation se développe rapidement. L'Annam dispose de 363 maîtres-moniteurs sur un total d'environ 600 maîtres ou maîtresses des cadres réguliers. Il étend cette préparation aux instituteurs auxiliaires de ses provinces. Le Cambodge prolonge de quatre semaines la durée de son stage de perfectionnement. Le Laos commence à organiser, de concert avec l'Annam, cette préparation physique des instituteurs.

Un manuel d'éducation physique sera édité par la Direction de l'Instruction Publique, en vue de fixer pour l'Indochine et de répandre partout une doctrine commune, bien adaptée au pays, qui servira de base à toutes les initiatives locales.

Des efforts nouveaux sont tentés pour développer particulièrement l'éducation physique féminine. L'affectation en Cochinchine d'une dame-professeur spécialiste de la culture physique a donné un élan nouveau à cet enseignement. Le sport se développe rapidement sur tous les points. Les petites centres eux-mêmes sont dotés de terrains, voire de stades. De nombreuses sociétés se sont fondées et organisent des rencontres. Des compétitions ont eu lieu dans les capitales entre les équipes de différents pays de l'Union.

Grâce à l'effort tenace de la Fédération française de Natation et de Sauvetage (Ligue d'Indochine de Natation) et à la collaboration du corps enseignant, la natation a pris, surtout dans le Sud de la colonie, une extension considérable. La Cochinchine seule a délivré, depuis cinq ans, 11.735 brevets de nageur scolaire. Les textes qui substituent en France la responsabilité de l'Etat à celle des maîtres, ont été récemment mis en vigueur en Indochine, et dégagent les maîtres de toute inquiétude.

**Une visite du Gouverneur général des Straits Settlements.** — Sir Slenton Thomas, gouverneur général des Straits Settlements et haut commissaire près des Etats malais, accompagné de Lady Thomas, a consacré un bref congé, pris à l'issue des cérémonies du couronnement du Sultan de Selangor, à un voyage au Siam et à un déplacement touristique en Indochine. Après son passage à Pnom-Penh, il a séjourné deux ou trois jours à Saïgon, puis il a gagné Hué dans un hydravion, mis à sa disposition par le Gouverneur général Brevié, qui vint accueillir cet hôte de marque, dans la pittoresque capitale de l'Annam.

Le séjour du Gouverneur des Straits a été passé en promenades dans Hué et dans les environs, notamment aux tombeaux impériaux, qu'il a visités, conduit par le Ministre des Rites. Il a pris fin, le 12 février. Alors le Gouverneur des Straits est reparti en hydravion pour Saïgon, où

il a rejoint Lady Thomas, qui, en son absence, avait effectué un court séjour à Dalat, puis il est retourné dans son Gouvernement.

### COCHINCHINE

#### Modernisation des chemins de fer. —

L'importance croissante du trafic des chemins de fer du Sud-Indochinois a obligé l'arrondissement des chemins de fer de la Cochinchine à de nouvelles commandes de matériel et à la construction de nouvelles gares.

En ce qui concerne le matériel, la colonie a reçu une partie de la commande faite l'an dernier en France.

Quant à la gare de Saïgon, celle des marchandises est, dans le nouveau programme, distincte de la gare-voyageurs. Les bâtiments de la première sont terminés. Ils sont situés à environ 3 kilomètres de la gare actuelle, décongestionnant ainsi le trafic qui se fait aux alentours de la place Cuniac. En juillet ou en août de cette année, si les travaux se poursuivent dans des conditions normales, la nouvelle gare pourra très probablement être mise en service.

Le nouveau dépôt, établi à 1 kilomètre de son emplacement actuel, comportera des bâtiments plus importants, deux de grandes proportions et un plus modeste. Les réparations et l'entretien pourront se faire dans de meilleures conditions.

Les études de la gare pour voyageurs, qui se dressera à 100 mètres plus loin que l'actuelle, se poursuivent très activement.

On peut compter deux ans pour l'achèvement de l'ensemble du programme.

### ANNAM

**L'Office du riz.** — Le secteur d'Annam de l'Office indochinois du riz doit déterminer les diverses caractéristiques des zones au point de vue de la riziculture et résoudre les problèmes qui se posent dans chacune de ces zones.

Une première discrimination permet de distinguer en Annam des zones consommatrices (il s'agit d'y réduire les importations en augmentant la production locale par la recherche des hauts rendements et des aptitudes culturelles) et des zones exportatrices dans lesquelles l'amélioration de la qualité commerciale doit primer les autres recherches.

Cette année, l'Office a complété les renseignements qu'il possédait sur le milieu de culture, par des enquêtes sur les sols, effectuées, avec prélèvement et analyses des échantillons, dans les quatre provinces de Hà-Tinh, Quang-Binh, Quang-Nam et Thanh-Hoa. Il a étudié surtout les régions situées dans les réseaux d'irrigation du Hà-Tinh, la cuvette de Le-Thuy (Quang-Binh), les terres de berges et lagunes du Quang-Nam et la vallée du Songquao dans le Binh-Thuân.

Des enquêtes ont été ouvertes dans toutes les provinces pour déterminer les variétés locales de riz. Elles sont actuellement terminées dans neuf provinces du Nord et du Sud-Annam. Ce classement a été suivi de travaux d'épuration, de comparaison des rendements et de sélection en vue du choix et de la multiplication des meilleures variétés.

Un premier essai de multiplication de semences sélectionnées sera bientôt effectué dans le Nord-Annam.

D'autre part, des expériences sont en cours pour doter certaines régions de variétés adaptées à des conditions spéciales de culture : eaux saumâtres dans le Nghê-An et le Thanh-Hoa, sécheresse dans les provinces de Phanrang et de Quang-Binh.

Enfin, pour répondre aux besoins des distilleries, un essai d'introduction de variétés de riz gluants de Cochinchine est en cours dans la province de Nha-Trang.

Dans l'ensemble, il n'est pas douteux que les possibilités de production rizicole de l'Annam soient en voie sensible d'augmentation, grâce aux grands travaux d'hydraulique agricole effectués au cours de ces dernières années et aux travaux d'aide à la rizière entrepris sur l'initiative de l'administration du Protectorat. Il est actuellement nécessaire d'améliorer la qualité de la production en vue d'une vente plus rémunératrice. Ce vœu des commerçants locaux a été formulé en particulier par la Chambre mixte d'Agriculture et de Commerce de Vinh et par les commerçants chinois de Quinhon.

### TONKIN

**L'électrification.** — La situation actuelle est la suivante : Tous les chefs-lieux de province, sauf Sonla, sont électrifiés, soit 26 chefs-lieux sur 27.

En dehors des chefs-lieux, 12 centres urbains sont électrifiés : Bach mai, Gia lâm, Thi câu, Dap câu, Tong, Viétri, Tam dao, Do son, Chapa, Ninh giang, Mao khê et Đông triêu.

Quant au régime des installations, le voici :

Concession : Hanoï, zone suburbaine de Hanoï, Haiphong, delta du Tonkin, Moncay, Laokay, Lang son, Cao bang ;

Affermage : Tuyên quang, Quang yên ;

Régie directe : Yên bay, Chapa, Hoa binh, Backau, Hagiang, Lai châu.

La consommation totale des distributions publiques d'énergie électrique du Tonkin s'est élevée pendant l'année 1937 à 16.179.247 kilowatt-heure contre 15.030.000 kilowatt-heure en 1934.

L'accroissement de la consommation est général pour toutes les exploitations.

Le programme d'électrification générale du delta approuvé le 4 juillet 1932 par le Gouverneur général, est terminé depuis le 30 janvier 1936. Des études pour l'électrification des moyens centres du delta sont en cours.

## CAMBODGE

**Le district minier de Païlin.** — Siège d'une délégation administrative, le centre de Païlin est blotti, par 257 mètres d'altitude, dans un cirque de monts couverts d'épaisses forêts. Il compte 2.500 habitants en majorité Birmans et Chans, descendants des pionniers qui, sous la conduite de Maung Visa, s'installèrent dans le pays en 1874, à la suite de la découverte de gemmes bleues dans la vallée du Stung Bayakar.

Les alluvions gemmifères se trouvent à 70 kilomètres à vol d'oiseau dans le sud-ouest de Battambang, au bas des premières pentes de la chaîne de montagnes dont la crête forme frontière entre le Cambodge et le Siam.

D'une superficie de 1.200 kilomètres carrés environ, le district se subdivise, au point de vue physique et minier, en trois parties distinctes : le plateau de Païlin, la vallée du Stung Bayakar et la région montagneuse de Bâr-Kbal-Stung.

D'une altitude moyenne de 250 mètres, le plateau de Païlin est enchâssé dans un cirque boisé ouvert à l'est, au nord et à l'ouest pour livrer passage à la route de Battambang, terminée en 1931, à la piste charretière de Bovel et à la sente de Chantaboun.

En descendant vers l'ouest, on arrive insensiblement à la rainure du Stung Bayakar, que longe la sente de Chantaboun, une ancienne voie de transaction entre Battambang et la mer, qui fut très fréquentée au temps de la domination siamoise.

Ce nom de Bayakar est donné au cours d'eau par un village sis à 8 kilomètres de Païlin, qui fut autrefois le second centre minier de la région. Il se trouve au milieu de fertiles terres rouges arrosées par un réseau d'étroits canaux servant au lavage des corindons. Ses gisements de saphirs connaissent aujourd'hui un regain d'activité, mais les très jolies pierres y sont rares. Les mineurs birmans, habitant le pittoresque chapelet de villages échelonnés sur la rive droite, tirent des ressources complémentaires de la culture nouvelle des arbres fruitiers.

La région montagneuse de Bâr-Kbal-Stung se trouve à l'orée du massif des Cardamomes. Son unique centre minier, Bâr-Kbal-Stung, s'élevait à 17 kilomètres des Phnom-Banthat, muraille frontière d'où jaillit l'une des deux sources du Stung Sangker, qui arrose Battambang On y exploitait des rubis. Très insalubre du fait de la malaria, la région est aujourd'hui déserte, le dernier Birman ayant quitté Bâr-Kbal-Stung en 1932.

D'après la tradition locale, des prospecteurs birmans, traversant, en 1874, ces confins hérissés de forêts hostiles trouvèrent des saphirs bruts entre les mains d'autochtones qui en ignoraient la valeur. Telle fut l'origine d'une colonie de chercheurs de pierres accourus de Haute-Birmanie et des Etats Chans tributaires. Elle devint tout de suite très florissante et dix ans plus tard, vers 1885, Païlin

comptait déjà 10.000 habitants. Mais les filons ne tardèrent guère à s'appauvrir. Les chantiers fournirent des récoltes moins importantes qu'au début de l'exploitation et beaucoup de travailleurs regagnèrent peu à peu leur pays natal. L'industrie minière, industrie de luxe, se trouva ensuite fortement affectée par la mévente des corindons due à la guerre de 1914-1918. Quelques heureuses années suivirent la cessation des hostilités, mais la crise économique mondiale de 1930 porta un nouveau coup très dur à la prospérité du district, qui se relève aujourd'hui seulement de sa récente déchéance. Jusqu'en septembre 1915, date de la résiliation du contrat passé avec le fermier général Mang Say, le district minier fut administré par un chef birman jouissant d'une large autonomie vis-à-vis des autorités siamoises d'abord, puis du protectorat français, à compter du traité de 1907 qui fit rentrer Païlin dans le domaine cambodgien.

Un droit coutumier s'était créé sur place, tant pour l'occupation des terrains en vue de la recherche des gemmes que pour l'usage des eaux indispensables à l'exploitation. L'autorité protectrice en respecta les principes lors de la rétrocession des territoires. Par décret du 7 novembre 1917, le district de Païlin fut soustrait à l'application du régime minier de 1912. La prospection des pierres précieuses y est réglementée par l'arrêté du 20 février 1918, aux termes duquel toute recherche ou exploitation est subordonnée à l'octroi d'un permis donnant lieu à la perception d'une taxe de deux piastres par travailleur ou de trois piastres par ménage. L'exploitation doit avoir lieu selon les usages consacrés par la coutume ; chaque emplacement appartient au premier occupant et les différends sont portés devant le délégué administratif.

Les alluvions exploitées sur le plateau se trouvent dans le centre même de Païlin et ses environs immédiats. La couche gemmifère est à quelques mètres de profondeur, sur un « bedrock » de roches cristallines, au pied de mamelons basaltiques.

L'exploitation a lieu à ciel ouvert. Les alluvions sont rincées dans des rigoles larges de cinquante centimètres, profondes d'autant, au fond desquelles court une eau vive, grâce à la déclivité du sol. Le gravier restant est recueilli à la main dans des corbeilles plates et rondes où il est soumis à un nouveau lavage permettant d'apercevoir et de retirer les pierres bleues.

Le gisement a beaucoup perdu de sa richesse primitive. D'innombrables trous prouvent la multiplicité des exploitations anciennes. La reprise des fouilles dans de vieux chantiers montre que l'on accepte d'exploiter aujourd'hui des lieux jadis dédaignés, parce que trop pauvres. Néanmoins, le gisement n'est nullement à la veille d'être épuisé. Des exploitations existent dans le village même (route de Bâr-ya-kar), dans des jardins où de grands cocotiers attestent qu'il n'y a pas encore été entrepris antérieurement des travaux très poussés.

Les limites des placers gemmifères ne pouvant être déterminées que par leur exploitation même, il est possible que l'on découvre de nouveaux gîtes en dehors de l'actuel district minier.

En effet, au Cambodge et au Siam (région de Bâr-Na-Vong, dans le changvat de Kratt), les centres d'extraction de pierres précieuses se sont uniquement développés autour des points où l'on trouve des corindons dans le lit des ruisseaux. Un tel mode de prospection n'éclaire qu'imparfaitement sur l'aire d'un gîte reconnu et peut fort bien délaissier d'intéressants gisements. Celui de Bâr-Kbal-Stung, par exemple, abandonné aujourd'hui, ne fut découvert qu'une vingtaine d'années après les placers de Païlin. Aussi le chef de bataillon Dussault, du Service géologique, écrivait-il en 1913, après examen minutieux de la région : « Le gisement habituel des corindons étant dans les granites, les granulites et les schistes cristallins, leur existence dans cette région s'explique naturellement par la présence de ces roches, qui doivent prendre une grande extension dans la chaîne des Cardamomes, plus au sud que la partie explorée. »

Les saphirs récoltés dans le district de Païlin ont une coloration variant du bleu pâle au bleu foncé presque opaque ; les plus estimés sont d'un bleu de roi profond, assez foncé tout en demeurant transparent. Les zircons blancs, à l'éclat si voisin de celui du diamant, sont vendus en Europe, à Hongkong et aux États-Unis sous le nom de diamants du Siam. Très rares, les rubis de Païlin sont sains, mais de cette couleur légèrement violacée qui caractérise la qualité dite « rubis du Siam ». A l'impidité et poids égaux, ils ont une valeur deux fois moindre que les superbes pierres « sang de pigeon » qui proviennent des mines de Mogok, sises à 100 kilomètres au nord de Mandalay, dans la Birmanie septentrionale, en bordure des États Chans fédérés sous le contrôle britannique.

### LAOS

**L'agriculture.** — L'ancien service agricole avait marqué son passage par la création des stations expérimentales des Bolovens et de Xieng-Khuang. Ces stations, reprises par l'Institut des Recherches Agronomiques, continuent les essais de grandes cultures entrepris dès l'origine et viennent de créer des fermes de colonisation pour éduquer les futurs colons et faciliter leur installation. Il est indispensable que les services techniques chargés de la direction de ces essais restent en étroit contact avec l'autorité administrative si l'on veut obtenir des résultats satisfaisants.

La mise en valeur d'un pays comme le Laos semble devoir se faire par le développement de la petite colonisation indigène. Mais celle-ci a besoin d'être encouragée et dirigée. Pour ce faire, il a paru utile de grouper les producteurs en coopératives, organismes qui, au Laos, n'ont pas un rôle exclusivement commercial et qui peuvent

exercer une heureuse influence sur l'amélioration des méthodes culturales, des procédés de traitement et de conditionnement des produits. C'est ainsi qu'ont été créées successivement la Coopérative des Bolovens, qui a été pourvue d'une usine pour le traitement du café, et la Coopérative de Sam-Neua, dont l'activité s'étend principalement au benjoin et à l'abrasin. Une troisième coopérative, instituée à Vientiane pour le traitement des textiles végétaux, attend, pour fonctionner, que soit organisée l'institution de crédit qui financera ses opérations. Des propositions sont soumises à cet effet au service compétent.

On ne peut d'ailleurs pas espérer obtenir des résultats rapides. L'indigène, au Laos comme dans la plupart des autres pays, demeure esclave de la routine et consent difficilement à l'introduction de méthodes étrangères et de nouvelles cultures. Si les essais ne sont pas immédiatement concluants, il faut craindre de le voir se décourager.

Aussi importe-t-il de procéder avec prudence. C'est par des améliorations progressives adaptées aux conditions locales et aux mœurs des habitants, que l'agriculture indigène pourra être amenée à jouer son rôle sur le marché indochinois, grâce à l'ouverture des nouvelles voies d'accès et à une organisation améliorée des moyens de transport.

Le programme d'ensemble a donc été limité à l'application suivante :

— Développer la culture du riz pour la consommation locale et prévenir les disettes consécutives aux mauvaises récoltes par la constitution de réserves (greniers) et le développement des cultures secondaires ;

— Orienter l'agriculteur vers les produits riches, seuls capables de supporter des frais qui, malgré l'amélioration réalisée dans les transports, restent élevés en raison de l'éloignement du Laos. Ces produits sont principalement le sticklaque, le benjoin, les textiles végétaux, le tabac, le café.

L'amélioration des méthodes culturales, du traitement des produits et de leur conditionnement par des procédés simples et peu coûteux, doit être poursuivie pour intensifier le rendement et faciliter l'écoulement de la production.

Le riz est cultivé avec le minimum de frais. L'élément fertilisant que l'eau n'apporte pas, l'indigène le demande à la forêt. Les rizières se partagent donc en rizières de plaine et en rizières de « ray ». Les premières sont soumises aux dangers des crues assez fréquentes et toutes peuvent pâtir de l'irrégularité des pluies. Afin d'augmenter les superficies cultivées, la culture du riz flottant va être tentée dans les terrains bas. Des essais sont en cours dans plusieurs provinces (Vientiane, Cammon, Savannakhet, Paksé) avec la variété « Nang-Rung », dont les semences ont été importées de Cochinchine.

La production totale de paddy pour la saison

1937-1938 a été évaluée aux environs de 296.000 t. La récolte, bonne dans l'ensemble, permettra d'autoriser quelques exportations. Dans ce but, l'arrêté du 12 décembre 1936 interdisant la sortie du Laos des riz, paddys et dérivés a été modifié par l'arrêté du 30 mars 1938 qui soumet les exportations à l'autorisation préalable du Résident supérieur.

## Levant

### GÉNÉRALITÉS

**Visite du Prince Impérial d'Iran.** — Pour gagner l'Égypte, où il doit épouser la Princesse Fewzia, sœur du Roi Farouk I<sup>er</sup>, le Prince héritier d'Iran s'est embarqué à Beyrouth.

Le court séjour du Prince Chahpour en Syrie et au Liban a fourni l'occasion de démonstrations de sympathie à l'égard du pays voisin et ami et de la dynastie des Pahlévi qui préside à ses destinées.

A Beyrouth, le Haut-Commissaire de la République Française, a offert un grand dîner officiel en l'honneur du Prince.

Le 2 mars, le Yacht royal *Marhoussa* a appareillé, escorté par deux croiseurs égyptiens et par le contre-torpilleur français *Milan*.

**La propagande italienne.** — Commentant des articles parus dans la presse italienne sur les États du Levant sous Mandat français, M. G. Tuéni écrit dans le *Nahar* :

A lire ces détails, on pourrait supposer qu'il s'agit de la conduite des Italiens en Tripolitaine.

La politique française a varié à plusieurs reprises dans les États sous mandat. De nombreuses erreurs ont été commises. Mais, quoi qu'il en soit, il ne saurait être question pour nous de préférer l'Italie fasciste à la France républicaine et démocratique.

Si, par cette propagande, les Italiens veulent exprimer leurs sentiments affectueux pour les Arabes, ne devraient-ils pas commencer par réserver un meilleur traitement aux Arabes de Tripolitaine ?

Si, au contraire, les articles des journaux italiens tendent uniquement à critiquer la gestion de la France dans le Proche-Orient, nous affirmons que les faits cités à l'appui sont sans fondement. Les journalistes italiens ont exagéré démesurément les moindres défaillances de la politique française.

Quelle que soit notre situation, quels que soient nos malheurs, quel que soit notre sort, nous affirmons être encore bien plus tranquilles que les Arabes de Tripolitaine.

**La Compagnie du canal de Suez et le statut du Canal.** — La question du canal de Suez est trop importante au point de vue asiatique pour que notre revue ne consigne pas dans ses colonnes, à titre à tout le moins documentaire, la déclaration lue au milieu de janvier, au Conseil d'administration, au nom du Prési-

dent et du Comité de direction, au sujet des revendications formulées par la presse italienne dont nous avons parlé précédemment :

Le Gouvernement égyptien a fort opportunément réagi en rappelant qu'aucune modification au statut du canal de Suez ne peut être apportée sans son consentement, parce que le canal est en territoire égyptien, parce que c'est l'Égypte qui a accordé la concession, enfin parce que le canal doit lui faire retour à l'expiration de la concession. Et la presse égyptienne tout entière, avec une unanimité impressionnante, avec une énergie allant parfois jusqu'à la véhémence, a soutenu le même point de vue, insistant surtout sur ce fait que l'Égypte doit être un jour seule maîtresse de l'exploitation du canal et qu'elle n'entend pas qu'on la dépossède par avance des avantages qu'elle compte bien en retirer.

Tout cela est fort bien, mais la Compagnie de Suez, elle aussi, a sans doute son mot à dire. Le statut du canal ne peut être modifié sans la volonté du Gouvernement égyptien. Il ne peut l'être non plus sans l'assentiment de la Compagnie, et celle-ci est parfaitement résolue à n'admettre aucune atteinte à ses droits, aucun changement à une concession dont elle a supporté tous les risques et assumé toutes les charges. Quoi que certains puissent penser, le canal de Suez ne saurait être l'enjeu d'une tractation diplomatique.

S'il s'agit seulement de modifications de tarifs ou de nominations d'administrateurs, celles-ci relèvent de la volonté des actionnaires, celles-là sont réservées à la seule initiative du conseil. La Compagnie ne s'écartera pas de l'esprit de mesure et de conciliation qui a toujours animé sa politique ; elle restera fidèle à des traditions qui ont fait sa force et lui ont assuré l'estime universelle. Mais elle ne se laissera pas influencer par des sommations ou par des menaces et encore moins par des injures.

### PAYS SOUS MANDAT FRANÇAIS

**M. Gabriel Puaux en Syrie.** — Poursuivant son voyage d'information, M. Puaux s'est rendu à Soueïda, Lattaquie, Alep, Hama, Homs, pour terminer le périple de ses visites par la Djézireh.

Au Djebel druse, une fois encore, la tradition a été plus forte que les haines mesquines qu'engendrent les divergences politiques du moment. Les Druses ont réservé un accueil unanimement chaleureux à notre Haut-Commissaire ; chacun a exposé son point de vue, permettant ainsi au représentant de la France de former son jugement au contact même des populations.

Que n'en a-t-il été partout de même ? L'enthousiasme des Druses, des Alaouites, des Djézériotes, les nobles paroles de l'Emir Moudjeim Iba M'heid ne font malheureusement pas oublier l'attitude inamicale de certains éléments d'autres régions syriennes.

Le *Bayrak* commente, en ces termes, la fermeture des Souks à Alep :

Cependant que le Gouvernement syrien se montre convaincu de la nécessité d'attendre le résultat du voyage d'étude de M. Puaux pour reprendre la politique effective de collaboration, certains membres du bloc nationaliste pratiquent à Alep une politique absolument différente et suivent une voie nettement divergente de celle qui pourrait conduire à un accord. Il est évident que cette contradiction produit une

fâcheuse impression chez les Français et parmi les amis de la France. Il eût été souhaitable que les dirigeants syriens s'employassent à éviter une attitude aussi confuse.

M. Piaux a montré, depuis son arrivée, qu'il était un véritable ami de la Syrie ; il a indiqué clairement qu'avant de rien entreprendre il était décidé à se documenter par lui-même sur la situation réelle dans toutes les parties du pays. On ne conçoit pas qu'à Alep on ait pu l'accueillir de cette façon.

Certains éléments de Syrie doivent se rendre compte une fois pour toutes que, pour créer une Syrie unie et indépendante, l'amitié et l'appui de la France sont indispensables. La France, en dépit des concessions obligatoires faites dans l'affaire d'Alexandrette, reste toujours la protectrice fidèle de la sécurité syrienne.

Il ne fallait pas oublier cette considération quand on devait recevoir le Haut Commissaire à Alep.

La politique des grèves, des manifestations, et le langage plus ou moins violent des télégrammes, ne concordent ni avec le maintien des nationalistes au pouvoir, ni avec les efforts déployés d'autre part pour convaincre M. Piaux de la nécessité d'adopter une politique de collaboration et d'alliance.

La position prise par certains n'a pas pu atténuer l'enthousiasme populaire avec lequel, partout, a été accueilli l'Ambassadeur français ; mais les ennemis de la France et de la Syrie en profitent pour prétendre que les relations sont tendues entre les deux pays.

Pour nous, nous souhaitons de voir les difficultés s'aplanir et la collaboration franco-syrienne reprendre pour le bien des deux parties.

**La crise ministérielle en Syrie.** — Si la politique de surenchère, à laquelle le Gouvernement démissionnaire s'est laissé entraîner, est à l'origine de la crise politique qui a fini par la chute du Cabinet Mardam bey, deux initiatives nationalistes contraires au statut des Etats du Levant sous Mandat français semblent en être les causes déterminantes.

La première est la publication d'un mémorandum (1) qui exprimait l'intention du Gouvernement nationaliste de mettre en application les

(1) Le résumé du memorandum nationaliste a été donné par l'*Orient* du 16 février 1939. Nous le reproduisons ici :

« De source bien informée, on apprend que le mémorandum du Gouvernement Mardam passant en revue la question syrienne depuis l'occupation jusqu'à la conclusion des accords de 1936 insiste notamment (et en termes violents, dit-on) sur l'attitude du Gouvernement français au sujet de la ratification du traité, attitude qui avait obligé le Président du Conseil à faire, à plusieurs reprises, des séjours prolongés à Paris.

« Le mémoire soutient, d'autre part, que le Gouvernement cherche à ne pas donner suite aux engagements contractés et à conclure avec la Syrie un nouveau traité sur la base du régime fédéral.

« Ce sont ces événements, ajouterait le mémoire, qui ont suscité l'hostilité du pays et déterminé le Parlement à voter la motion du 13 décembre, motion que le Gouvernement se trouve dans la nécessité de mettre à exécution.

« C'est pourquoi, conclurait le mémoire, le Gouvernement syrien a décidé :

« 1° La prise en possession de la gestion des douanes dans un bref délai ;

« 2° La prise en charge de la représentation extérieure, par l'envoi de représentants dans tous les pays où la Syrie jugera nécessaire de se faire représenter ;

« 3° La résiliation des contrats des Conseillers français qui dépassent le nombre stipulé par le traité de 1936 ;

« 4° La création d'une armée nationale.

« Passant en revue les mouvements autonomistes du Djebel Druse, des Alaouites et de la Djézireh, le Gouvernement en impute la responsabilité aux fonctionnaires du Mandat.

« Le mémorandum conclut en affirmant que seul le Parlement syrien détient le pouvoir législatif et que, désormais, les arrêtés du Haut-Commissariat ne peuvent avoir aucun effet en Syrie. »

sept motions du 31 décembre 1938 (cf. l'*Asie Française* de février 1939, p. 74).

Sur les instructions du Haut-Commissaire, M. de Hauteclouque, délégué à Damas, s'est rendu chez le Président Mardam bey pour lui faire connaître qu'un tel document était irrecevable.

Simultanément, une décision du Gouvernement suspendant l'application d'un arrêté du Haut-Commissaire sur le statut personnel des Communautés venait compliquer la situation.

Après une deuxième entrevue avec le Président du Conseil syrien, le Délégué à Damas remettait à la presse, le 17 février 1939, un communiqué dans lequel il établissait les faits de manière précise :

1° Le Gouvernement et les chefs des communautés (disait ce communiqué) ayant exprimé au Haut Commissaire des desiderata et présenté des observations à la suite de la promulgation de l'arrêté sur le statut personnel des communautés n° 60/LR du 13 février 1936, ces desiderata ont été examinés à l'époque par les services compétents du Haut Commissariat avec la collaboration des représentants qualifiés du Gouvernement syrien.

En même temps était élaborée une loi civile de statut personnel qui, comme conséquence de la promulgation du nouveau statut des communautés religieuses, doit être soumise à la sanction du Parlement syrien.

Ce n'est donc qu'après accord du Gouvernement syrien qu'a été pris le nouvel arrêté n° 146/LR modifiant celui du 13 février 1936.

2° Le Haut Commissaire, respectueux de toutes les croyances, est disposé à accueillir avec la plus grande bienveillance les doléances qui lui seraient présentées par les représentants de la communauté musulmane et à les étudier dans l'esprit le plus favorable dès le moment qu'elles s'accordent avec le principe de la liberté de conscience, inscrit au demeurant dans la Constitution syrienne.

3° Il demeure cependant qu'en l'état actuel des choses, seul un arrêté du Haut Commissaire peut annuler un arrêté émanant de cette même autorité ou en suspendre l'exécution.

Le délégué du Haut Commissaire a eu l'honneur d'attirer, dans la matinée du 16 février, l'attention du Gouvernement syrien sur ces trois points.

Le lendemain, 18 février, le Président Mardam bey présentait la démission du Cabinet au Président de la République, « par suite de l'évolution de la dernière crise politique et de l'impossibilité de poursuivre son œuvre ».

A la suite de cette démission, des manifestations ont été organisées par le bloc nationaliste et par l'opposition extrémiste.

Des heurts se sont produits entre manifestants. La police a dû intervenir pour dégager la voiture du Président Mardam bey. Toutefois, à aucun moment ces démonstrations n'ont revêtu un caractère de réelle gravité.

Le Président de la République a commencé ses consultations le 19 février, grandement aidé dans sa tâche par l'acceptation du Conseil du bloc, d'autoriser les membres du parti nationaliste à constituer, éventuellement, le nouveau Gouvernement.

Après deux tentatives négatives du député

de Homs, Mazhar Pacha Raslan, le Président s'est orienté vers la formation d'un ministère neutre et a fait appel au Président de la Cour de Cassation, Moustapha bey Barmada. Celui-ci, à la suite d'une courte entrevue avec les dirigeants nationalistes, déclina l'offre du Chef de l'Etat.

Le 22 février, après un nouvel échec de Mazhar Pacha, le soin de former le ministère était confié à Loutfi Haffar, qui, le 23 février, présentait ses collègues au Président de la République.

A l'issue de cette présentation, le Président Loutfi Haffar a fait, à la presse, une déclaration dans laquelle il dit :

Nous nous emploierons de notre mieux à justifier la confiance de la Nation, en instituant l'union et la concorde entre tous les citoyens, en sauvegardant les intérêts du pays et en travaillant à la réalisation des aspirations nationales reconnues et consacrées par le traité de 1936.

Le Gouvernement s'emploiera au resserrement des rapports d'amitié entre la Syrie et la France. Il espère trouver auprès du Gouvernement de la Grande République Française les facilités nécessaires pour surmonter les difficultés et éviter les écueils qui, jusqu'ici, ont entravé la stabilisation des relations entre deux pays liés l'un à l'autre par des intérêts essentiels.

Au moment où nous mettons en page, le cabinet Loutfi Haffar est démissionnaire. D'après des nouvelles de presse, le président Haffar aurait agi ainsi à la suite de manifestations organisées par les nationalistes et les extrémistes pour appuyer des revendications auxquels le gouvernement ne pouvait donner satisfaction :

- 1° Abrogation de l'arrêté 60 / L. R. fixant le statut des communautés religieuses ;
- 2° Arrêt du mouvement autonomiste aux Alaouites par la nominations d'un Mohafaz choisi parmi les dirigeants du bloc nationaliste ;
- 3° Désignation de magistrats syriens au Djebel druse ;
- 4° Rétablissement de l'autorité nationaliste en Djézireh.

A Lattaquié, chef-lieu du Mohafazat des Alaouites, le Mohafaz Ihsan Djabri, ancien membre de l'officieuse délégation syro-palestiniennne à Genève et adversaire déclaré des notabilités alaouites à tendance autonomiste, a donné sa démission.

Le Haut-Commissaire, pour éviter tout désordre, a pris un arrêté transférant à son Délégué à Lattaquié, les pouvoirs pour le maintien de l'ordre et de la sécurité sur toute l'étendue du territoire des Alaouites.

**Les grands travaux.** — *Extension du port de Beyrouth.* Tous les ouvrages en mer ont été terminés, ainsi que le remblaiement du terre-plein, qui aura nécessité environ 1.000.000 de mètres cubes de remblais, dont 890.000 mètres cubes venant de l'aérodrome.

Les égouts sont terminés. Les travaux de voies ferrées et de chaussées ont été achevés fin 1938.

Un premier hangar douanier, de 3.000 mc.

environ, a été construit sur la traverse ; un deuxième, de 2.500 mètres carrés environ, est en cours d'achèvement sur le nouveau terre-plein ; un troisième, de 2.500 mètres carrés environ, est commencé sur la traverse.

Les bateaux commencent à accoster aux nouveaux ouvrages.

L'œuvre entreprise dote les Etats sous mandat français du plus grand port de cette côte.

**L'estivage en 1938.** — 18.607 estivants sont venus en 1938 au Liban et en Syrie, contre 11.500 en 1937.

Leur répartition par pays d'origine est la suivante :

Egypte	8.264	estiveurs contre	4.998	en 1937
Palestine	5.274	—	2.976	en 1937
Irak	3.794	—	2.386	en 1937
Turquie	69	—	»	en 1937
Iran	230	—	»	en 1937
Autres pays	976	—	1.140	en 1937

18.607 estiveurs contre 11.500 en 1937

#### PAYS SOUS MANDAT BRITANNIQUE ET IRAK

**La conférence de Londres.** — Ajournée à l'issue de la séance inaugurale du 7 février, la conférence de Londres a repris ses travaux le 9 février, un accord étant intervenu entre les membres de la délégation arabe.

Après plusieurs séances anglo-arabes et anglo-juives, au cours desquelles chacune des délégations a exposé son point de vue, une première réunion des représentants des Etats arabes, juifs et britanniques a eu lieu le 13 février, au Palais de Saint-James. Les Délégués arabes palestiniens n'assistaient pas à cette réunion.

A la demande de la Délégation arabe, le Gouvernement de Londres a décidé la publication de la correspondance échangée en 1915 entre Sir Henry Mac Mahon, haut-commissaire britannique en Egypte, et le Chérif de La Mecque.

Après un mois de pourparlers, la discussion ne semble pas avoir avancé dans la voie du règlement du conflit. Toutefois, dans les milieux autorisés de Londres, on fait remarquer que, jusqu'à ce jour, le Gouvernement britannique s'est contenté de proposer certaines suggestions et n'a encore soumis aux délégués aucune proposition proprement dite.

**La situation en Palestine.** — La détente sur laquelle semblaient pouvoir compter les autorités britanniques ne s'est pas produite. A la fin de février, une recrudescence très marquée du terrorisme s'est produite. Du 27 février au 1<sup>er</sup> mars, le bilan des désordres est de 40 Arabes tués et de 50 Arabes et 3 Juifs blessés.

**Les victimes des troubles en 1938.** — Pour l'année 1938, le chiffre total des victimes

de l'insurrection palestinienne est légèrement inférieur à 7.000, parmi lesquelles se trouvent 2.000 morts. On compte 332 israélites tués et 638 blessés, soit un total de 970 israélites. Les dégâts s'élèvent, pour la seule année 1938, à près de 7 millions de livres sterling.

Depuis le début des troubles, on compte, jusqu'à la fin de 1938, 59 Britanniques et 456 Israélites tués, 1.500 Britanniques et 1.207 Israélites blessés. Il serait intéressant d'aligner à côté de ces chiffres, ceux des Arabes tués et blessés.

**Dissolution du Parlement irakien.** — Le Parlement irakien a été dissous, et la date des nouvelles élections n'est pas encore fixée.

Les milieux informés croient que cette mesure a été prise à la suite de difficultés qui auraient surgi entre le Parlement et le nouveau Gouvernement.

### TURQUIE

**M. Massigli à Ankara.** — Le nouvel Ambassadeur de France, M. Massigli, a présenté le 13 janvier, à Ankara, ses lettres de créance au Président de la République, selon le cérémonial d'usage.

**Revendications italiennes.** — La publication, par un journal italien, d'une carte qui englobe des territoires turcs dans les revendications de Rome a déclenché une violente campagne anti-italienne dans la presse turque.

M. H. Djahid, dans le *Yeni Sabah*, qualifie les Italiens de « moustiques importuns », soulignant constamment des chicanes, des conflits et des querelles, contre tous les pays. L'auteur de l'article conclut en ces termes :

Les Italiens pourraient apprendre à leurs dépens que les Turcs d'aujourd'hui ne ressemblent point à ceux de la Tripolitaine. Ils pourraient aisément s'en convaincre en faisant à la Turquie l'honneur de débarquer sur ses côtes.

### CHYPRE

**L'équipement militaire.** — D'après le *Messenger d'Athènes*, écho du *Wiener Tageblatt*, l'Angleterre envisagerait de multiples aménagements militaires à Chypre. Nous avons déjà, dans diverses chroniques, fait allusion aux projets britanniques ; au rapport du *Wiener Tageblatt*, on envisagerait de créer un grand aéroport à proximité de Nicosie ; le lac d'Acrotiri deviendrait une base d'hydravions ; d'importants dépôts de munitions et de matériel de guerre seraient constitués dans le massif montagneux du Troodos et le port de Famagouste serait agrandi. Enfin, on édifierait de nouvelles casernes, la garnison de l'île devant être considérablement renforcée. Ainsi Chypre pourrait bien mieux résister à une attaque aérienne que ne le pourraient Malte et Alexandrie.

## Extrême-Orient

### CHINE

**L'activité économique chinoise.** — En raison des difficultés que rencontre la production chinoise dans les régions occupées, les directeurs des usines de produits chinois de Changhaï ont demandé au Ministère de l'Economie nationale de prendre des mesures en vue de protéger et d'encourager les entreprises fabriquant des produits chinois et notamment :

1° De créer une commission dépendant du Ministère de l'Economie nationale qui aura pour mission de contrôler les produits réellement chinois, avec des bureaux aux principaux centres d'importation ;

2° De supprimer les taxes sur les marchandises provenant des régions occupées et dont les fabricants sont de nationalité chinoise ;

3° De protéger les entreprises fabriquant des produits chinois à Kowloon et à Hongkong, où se sont transportées une grande partie des usines des régions occupées.

La question que posent les directeurs d'usines de Changhaï est assez épineuse, et toute une correspondance a été échangée entre l'Association générale des commerçants chinois de Hongkong, l'Association des commerçants chinois de Tchao Teheou (près de Swatow) et le Consul général de Chine à Singapour, sur la question de savoir si les marchandises en provenance des régions occupées doivent être, ou non, boycottées à Singapour comme les marchandises japonaises.

Dans les régions occupées par les Japonais, un grand nombre de filatures de soie ont été détruites ou mises hors de service par la guerre. Les Japonais se sont efforcés de faire reprendre le travail dans les filatures qui subsistent, mais les dirigeants des usines, notamment à Changhaï, s'y sont refusés et se proposent de transporter leur industrie dans les concessions. Déjà, sous leur impulsion, de nombreuses petites entreprises s'y sont installées ; des projets d'usines complètes sont, d'autre part, en voie de réalisation. De ce fait, les ouvriers occupés dans les concessions de Changhaï étaient, au mois d'août, au nombre d'environ 138.000.

Malgré le refus des dirigeants, les Japonais, dans la région de Wou-si, sont parvenus à établir une sorte de collaboration sino-japonaise pour la reprise partielle du travail dans certaines usines ; ils ont fourni une part importante (60 à 80 p. 100) des nouveaux capitaux.

Dans ce but a été créée, à Changhaï, la Compagnie de la Soie de la Chine centrale, au capital de 8 millions de yens. La Compagnie s'efforcera de faire revivre l'industrie de la soie dans la province du Kiangsou, entre Changhaï et Nankin, au Sud du Yangtsé. Elle va secourir les sericulteurs chinois et faire travailler les filatures

chinoises. Les dommages qu'ont subis les plantations de mûriers et les magnaneries ont été minimes dans la région de Changhaï et de Nankin, et l'on peut espérer que la production de la soie atteindra son état normal dans un proche avenir, dès que les usines auront été mises en état de travailler.

Avant les hostilités, les exportations de soie de Changhaï avaient montré un progrès constant au cours des dernières années.

La Compagnie de la Soie de la Chine centrale, sous une direction sino-japonaise, s'efforce également de réaliser un accord avec les industriels de la soie au Japon, pour établir un plan commun de production. La réalisation de cet accord est d'une importance vitale pour le développement futur de l'industrie de la soie en Chine.

L'industrie du coton a subi, du fait de la guerre, de très importants dommages. Dans les régions où la guerre a sévi, on comptait 86 p. 100 des usines travaillant le coton. La plupart de ces usines ont été détruites ou manquent de machines et n'ont pu reprendre leur activité. Quant aux usines de Tientsin, de Tsingtao et de Changhaï, ce sont celles de Changhaï qui ont le plus souffert. Dans cette ville, 38 usines seulement, dont 24 japonaises, ont pu reprendre le travail; elles doivent d'ailleurs, en raison de la situation, travailler jour et nuit.

Le prix actuel du coton, en monnaie chinoise, est environ le double de celui d'avant-guerre. Les Japonais arrivent à produire le fil de coton à un prix inférieur à celui des usines chinoises, en raison des difficultés de toute sorte dont ont souffert ces dernières. Les produits des usines japonaises sont vendus aux usines de tissage de Changhaï même; une très faible partie en est envoyée dans le Nord.

Le Gouvernement chinois a pris des mesures pour augmenter la production de la filature et du tissage, non seulement dans les concessions étrangères, mais aussi dans les parties indépendantes de l'intérieur de la Chine. Il y crée ou y modernise des usines, tout en favorisant l'industrie familiale. En conséquence, les usines chinoises de coton, notamment celles du Hounan, du Yunnan et du Sseutchouan, ont déjà fortement augmenté leur production.

**Grands travaux publics au Kansou.** — En dépit de la guerre, ou plutôt à cause d'elle, le Gouvernement du Maréchal Chang Kai Shek n'a pas hésité à entreprendre d'importants travaux publics au Kansou et a su les mener à bon terme. La route nationale qui relie Lanchéou à Sian, la capitale du Chensi, a été cylindrée; de même, dans le Sud du Kansou, de nombreux ponts ont été construits par les autorités, comme aussi de grandes digues destinées à contenir les eaux du Wei et à empêcher bien des inondations. La même rivière Wei a été rendue navigable jusqu'à son confluent avec le Fleuve Jaune et est utilisée pour le transport des céréales, des peaux et du bois.

L'Agence *Fides*, de qui nous tenons ces détails, ajoute qu'un ingénieur hollandais a dirigé, près de Titao, la construction d'un aqueduc qui fournit d'eau les plaines environnantes et qu'à Lungsi fonctionne un service de reboisement. Les Eaux et Forêts ont entrepris dans le pays une œuvre de longue haleine, dans le but de prévenir les inondations si redoutables du Fleuve Jaune.

## JAPON

**Les idées du Gouvernement sur la politique japonaise en Extrême-Orient.** — M. Hiranuma, chef du nouveau Gouvernement (*Asie Fr.*, p. 34), a lu le 21 janvier devant la Diète impériale, la déclaration ministérielle.

Il a déclaré qu'aucune paix durable ne pourra régner en Extrême-Orient, tant que le Japon, la Chine et le Mandchoukouo ne seront pas unis pour des buts communs. Il a ensuite dénoncé l'extension du communisme en Chine, puis il a souligné la nécessité pour le Japon d'une étroite collaboration avec les puissances qui comprennent pleinement les buts japonais, c'est-à-dire avec l'Allemagne et l'Italie. Il a enfin souligné la nécessité de renforcer rapidement les armements et de consolider dans ce but les forces économiques de la nation.

Après le Président du Conseil, M. Arita, ministre des Affaires Etrangères, prononça un important discours dont nous reproduisons les plus importants passages.

C'est par une affirmation très nette qu'a débuté le Ministre :

La politique étrangère du Japon (a-t-il dit) a toujours été dirigée en vue d'accroître les intérêts et le bien-être en Asie Orientale par la coopération et la collaboration des peuples de cette région, et de contribuer à la prospérité générale de l'humanité.

Il a ensuite rappelé comment la collaboration entre Japon et Mandchoukouo avait été très favorable à l'essor de ce dernier pays, puis il en est venu à « la présente affaire de Chine ».

Ce que le Japon désire, c'est la création d'un ordre nouveau qui assurera une paix durable en Asie Orientale, c'est-à-dire l'édification, sur un fondement moral, d'une Asie Orientale nouvelle dans laquelle le Japon, le Mandchoukouo et la Chine, tout en conservant respectivement leur indépendance et leur individualité, établiront des relations de collaboration active et d'aide mutuelle dans tous les domaines de l'activité politique, économique et culturelle. Le Gouvernement japonais est fermement convaincu que cet ordre nouveau n'est pas seulement absolument nécessaire à l'existence et au sain développement du Japon, du Mandchoukouo et de la Chine, mais qu'il mène aussi à la paix et au bien-être véritables du monde entier.

Le 22 décembre dernier, le Gouvernement japonais publia une autre déclaration exposant son intention de s'unir aux Chinois clairvoyants, animés du même idéal et des mêmes aspirations, pour travailler de concert à atteindre le but commun : la construction d'un ordre nouveau en Asie Orientale et pour réaliser

la mise en pratique réciproque des relations d'amitié et de bon voisinage, la coopération économique et la défense commune contre le communisme. Il déclara également que le Japon ne demande à la Chine ni territoire ni indemnité pour les dépenses d'opérations militaires ; de plus, que non seulement le Japon respectera la souveraineté de la Chine, mais qu'il est même disposé à examiner de façon pratique les questions de suppression de l'exterritorialité et de restitution des concessions et settlements étrangers, conditions évidemment nécessaires à l'indépendance complète de la Chine. Toutes ces déclarations font mention de l'éthique qui est le fondement de la politique nationale du Japon.

Malgré les explications réitérées fournies par le Gouvernement japonais, il subsiste malheureusement, dans certains milieux étrangers, des malentendus qui font prêter au Japon l'intention de fermer la Chine. Si nous devons nous engager dans la création d'un nouvel ordre en Asie Orientale au moyen de l'assistance mutuelle et de la solidarité entre le Japon, le Mandchoukouo et la Chine, il sera naturellement nécessaire d'appliquer certaines restrictions et règlements dans les sphères ayant trait d'une manière vitale à la défense nationale et à l'indépendance économique des trois pays ; mais ces mesures, qui seront limitées au minimum nécessaire, n'auront d'autre but que celui de mettre l'Asie Orientale en état de bien fonctionner en tant que chaînon de l'économie mondiale et de contribuer à la prospérité générale de l'humanité. En conséquence, de vastes champs resteront ouverts, où non seulement les droits et intérêts des autres pays, le commerce et les différentes entreprises pacifiques de leurs nationaux demeureront absolument intacts, mais où la participation étrangère sera vraiment bien accueillie, ce qui nous fait espérer avec confiance que l'activité économique des autres puissances sera plus que jamais stimulée sous ce nouvel ordre.

Le Gouvernement japonais, convaincu que la suppression des différentes barrières commerciales et le développement d'une coopération économique entre les nations sont les meilleurs moyens d'augmenter le bonheur et la prospérité de l'humanité, s'est toujours efforcé d'en obtenir la réalisation. Sa politique future ne changera pas sur ce point. En effet, c'est conformément à cette politique que le plan du Gouvernement japonais limite au minimum nécessaire toutes les restrictions de l'activité économique des autres puissances, dans le système proposé pour le Japon, le Mandchoukouo et la Chine. Nous souhaitons et espérons que les puissances intéressées comprendront ces véritables intentions du Japon et apporteront une collaboration active à l'œuvre de construction d'un ordre nouveau en Asie Orientale.

Il est regrettable que l'affaire chinoise ait fait naître des circonstances préjudiciables aux droits et aux intérêts individuels des nationaux des autres puissances en Chine ou qu'elle ait imposé des restrictions au séjour ou au voyage de leurs ressortissants. Que ces circonstances n'aient pu être évitées par suite des nécessités militaires est, je le crois, un fait reconnu par tous. D'autre part, le Gouvernement japonais fait particulièrement attention à cette question et suit une politique pour hâter le règlement des affaires pendantes autant que les circonstances le permettent et dès que les enquêtes nécessaires sont achevées. Un certain nombre de cas ont ainsi été réglés de façon satisfaisante.

Quant au transport des armes à travers l'Indochine française ou d'autres territoires qui a été signalé, le Gouvernement japonais a, de temps en temps, attiré sur ce sujet l'attention des Gouvernements intéressés et, si cela était nécessaire, des mesures appropriées seront prises.

L'affaire de Chine est maintenant entrée dans une nouvelle phase, par suite de la chute de Canton et de celle de Hankéou. Tout en ne diminuant pas nos efforts pour détruire le régime antijaponais, nous devons nous occuper sérieusement de l'œuvre de

construction. Bien que le Gouvernement de Chang Kai Shek professe encore sa politique dite de « guerre de longue durée », il s'est déjà enfui dans une province éloignée et n'est plus qu'un régime purement local ; tandis qu'un sentiment contre le Komintern et en faveur de l'amitié envers le Japon se développe rapidement dans les régions occupées par nos forces. Le Gouvernement provisoire de Pékin et le nouveau Gouvernement de Nankin ainsi que le Gouvernement autonome de Mongolie font tous de sains progrès, acquérant régulièrement le soutien et la confiance populaire. En outre, à la fin de l'année écoulée, une Commission commune fut formée par le Gouvernement provisoire et le nouveau Gouvernement ; et il se crée des mouvements pour établir à Hankéou et à Canton d'autres Gouvernements locaux. Nous espérons que le nouveau Gouvernement central sera rapidement organisé et nous apportera sa collaboration pour le règlement du conflit actuel.

En ce qui concerne la récente fuite de Tchoung-King de certains chefs de la faction de paix du régime de Chang Kai Shek, le Gouvernement japonais surveille attentivement le développement des conséquences.

Pour s'opposer aux activités communistes destructrices, un accord nippo-allemand de protection contre l'Internationale communiste fut conclu il y a quelque temps, accord que l'Italie signa par la suite. Les manœuvres du Komintern sont en même temps insidieuses et trompeuses ; en Europe et en Asie, partout où des perturbations viennent troubler la paix et l'ordre, on découvre invariablement l'action du Komintern dans la coulisse.... En vérité, le Komintern est le plus grand ennemi de la paix et de l'ordre. En Asie Orientale également, les communistes étaient actifs avant le début de l'affaire chinoise actuelle, incitant le Gouvernement du Kouomintang et excitant Chang Kai Shek à poursuivre une politique anti-japonaise. Depuis l'ouverture des hostilités, ils ont rapidement étendu leur sinistre influence et se sont finalement introduits au sein des conseils du Gouvernement du Kouomintang pour y occuper des postes de direction des affaires militaires et politiques. La guerre, dite de longue durée, aussi bien que les tactiques de guérilla sont dues aux recommandations du parti communiste. Elles constituent une conspiration qui, sacrifiant les masses chinoises, vise à reculer autant que possible le règlement du conflit actuel et à amener, par ce moyen, la bolchevisation de la Chine et du monde entier.

Toutefois, le pacte nippo-germano-italien contre l'Internationale communiste a heureusement prouvé son efficacité en arrêtant jusqu'à un certain point l'extension, en Asie comme en Europe, des opérations destructives du Komintern. A la lumière de l'expérience, nous croyons que, plus cet accord sera étendu et renforcé, plus la garantie de la paix mondiale sera puissante. Nous nous réjouissons pour l'extension du front anti-Komintern des récentes déclarations du Mandchoukouo et de la Hongrie concernant leur intention de participer à cet accord.

Après avoir parlé des relations du Japon avec l'Union soviétique et dit espérer, au sujet des pêcheries, que, « finalement un accord satisfaisant sera conclu » avec elle, le Ministre a terminé son exposé par ces mots :

Nous croyons qu'une paix mondiale durable ne peut être établie que sur une base morale d'amitié et d'harmonie entre les humains en se conformant aux principes de justice et d'équité. Les causes de l'anxiété et de l'agitation internationales actuelles sont certainement nombreuses et complexes. Mais, sans aucun doute, les principales causes résident essentiellement dans les efforts faits pour maintenir un statu quo qui n'est pas actuellement conforme à la justice et dans les tentatives dues à des motifs

égoïstes pour étouffer le développement et le progrès des puissances nouvellement ascendantes.

L'établissement d'un ordre nouveau en Asie Orientale proposé par le Japon, basé sur des principes moraux solides et conforme à la justice internationale, servira, j'en suis convaincu, à encourager l'amitié entre les pays de l'Asie Orientale et les autres puissances, en mettant leurs relations sur une base véritablement parfaite et, de cette façon, il apportera une paix mondiale réelle. Puisque certains entretiennent des malentendus et ont des doutes à ce sujet, il nous incombe à tous de nous résoudre à marcher fermement et sans crainte dans la voie de la justice pour l'exécution de notre politique nationale.

#### Formosans et Coréens devant le conflit. —

Au cours du débat budgétaire qui a eu lieu au début du mois de février à la Diète impériale, les représentants des Gouvernements de la Corée et de Formose ont souligné le loyalisme des populations à l'égard de l'Empire japonais. Répondant à une interpellation du parti Minseito, le porte-parole du Gouvernement coréen a affirmé que l'importance du présent conflit, en même temps que la situation en Extrême-Orient, sont maintenant comprises par le peuple coréen qui s'est refusé à se laisser entraîner à un mouvement d'indépendance quelconque ou à toute agitation communiste. Il a fait remarquer que, l'année dernière, 400 volontaires coréens se sont enrôlés dans l'armée et que 600 autres se sont engagés cette année. C'est la première fois que des Coréens ont été admis dans l'armée japonaise.

Un mouvement en faveur de l'épargne a donné les résultats escomptés : les dépôts de fonds dans les banques ont atteint 200 millions de yens, suivant le porte-parole ; il a ajouté que 6 millions de yens ont été souscrites par les Coréens pour le fonds de la défense nationale, en plus des 64 avions qu'ils ont fournis.

Au début de l'incident de Chine, des rumeurs circulaient à Formose ; il était dit que le Japon serait vaincu par la Chine ou bien qu'il serait attaqué par les puissances étrangères. A présent, ces rumeurs n'ont plus cours, déclare le porte-parole du Gouvernement de Formose, qui a ajouté que les Formosans sont fiers de participer à la lutte comme sujets de l'Empereur du Japon ; quelques-uns d'entre eux ont été tués sur les champs de bataille en Chine, et l'Empereur a honoré leur mémoire comme il l'a fait pour les soldats japonais morts à la guerre. Le porte-parole a ensuite déclaré que le mouvement en faveur de l'épargne a donné d'excellents résultats à Formose et que la somme de 50 millions prévue a été dépassée, tandis que la contribution au fonds de la défense nationale a atteint 7 millions de yens, dont plus de 10.000 yens ont été fournis par les gens de la tribu de Takasago, appelés « chasseurs de têtes ». En outre, les Formosans ont vendu de l'or au Gouvernement japonais pour une somme de 36 millions de yens.

**Négociations russo-japonaises sur les pêcheries.** — On sait que les Japonais possèdent depuis 1905, le droit de pêcher dans les eaux

soviétiques. C'est en effet par le traité de Portsmouth, qui mit fin à la guerre russo-japonaise, qu'a été accordé aux pêcheurs japonais, le droit de pêcher le long des côtes de la Province maritime, du Kamtchatka et de l'île Sakhaline. Après la chute du régime tsariste, l'U. R. S. S. a dénoncé tous les traités conclus avec les autres puissances. Mais elle a signé en 1925, à Pékin, avec le Japon, un nouveau traité stipulant que les conventions de pêche du traité de Portsmouth restaient en vigueur. En 1928, un nouveau traité a été conclu pour huit années. A l'expiration de celui-ci, les deux pays ont préparé, en 1936, un autre accord ; cependant ce dernier, à cause des réticences du Gouvernement soviétique, n'a pas encore été signé.

Enfin, en décembre dernier, les négociations en vue de la conclusion d'un traité ont été suspendues et l'ambassadeur du Japon a commencé des conversations pour la conclusion d'un *modus vivendi*.

Les clauses de ce *modus vivendi*, qui devra régler les conditions de pêche pendant les futures négociations, ont été envisagées comme suit :

1° Prolongation de la durée d'application du traité de pêche actuel et clauses annexes ;

2° Extension de l'accord du 13 août 1932 sur les pêcheries déjà délimitées ;

3° Extension de l'accord spécial sur les conserves ;

4° Maintien du taux du change du rouble actuellement appliqué.

Les contre-propositions des Soviets pourraient rendre les droits de pêche du Japon complètement illusoires. Elles stipulent, en effet, le retrait du droit de pêche dans les 40 secteurs affectés d'une façon permanente aux pêcheurs japonais ; en outre, les pêcheries déjà délimitées qui sont mentionnées dans l'accord de 1936 et qui constituent 73 p. 100 du nombre total des pêcheries exploitées par les Japonais seraient vendues aux enchères, lesquelles sont toujours conduites partialement par les Soviets.

Le Gouvernement soviétique a fixé au 15 mars la mise aux enchères des lots de pêcheries, mais les Sociétés de pêche nippones sont décidées à ne point y prendre part, tant qu'un accord confirmant le maintien du statu quo ne sera pas intervenu.

L'Association des Pêcheurs japonais a déclaré inacceptables ces propositions, qui menaceraient gravement l'existence de cette industrie ; elle a demandé au Gouvernement japonais de mettre tout en œuvre pour arriver à la conclusion d'un traité définitif sur les bases actuelles.

Des négociations se sont poursuivies, pendant les mois derniers, entre les Gouvernements de Tokio et de Moscou en vue de la conclusion d'un traité de pêche. Les difficultés créées par les autorités soviétiques ont empêché jusqu'à présent la conclusion de cet accord, qui a une importance considérable, aussi bien pour l'indus-

trie des pêcheries du Japon que pour les relations nippon-soviétiques en général.

A ce sujet, le représentant du Ministère des Affaires Étrangères japonais a déclaré à la presse que, malgré la lenteur des négociations engagées à Moscou, le Gouvernement nippon ne cessera de faire jusqu'au bout tous ses efforts pour arriver à un arrangement. Le Gouvernement japonais, a-t-il ajouté, n'a nullement l'intention de se démunir des droits de pêche à lui conférés par le traité de Portsmouth dans les possessions soviétiques et la mer de Behring.

**La question des îles sous mandat.** — L'attitude de la Société des Nations dans le conflit sino-japonais nous incite à rappeler ici les déclarations faites au début de novembre dernier par un porte-parole du Ministère des Affaires Étrangères, que l'on avait interrogé sur les conséquences éventuelles d'une rupture complète du Japon avec l'organisation de Genève. Au rapport de ce Nippon, le Gouvernement de son pays continuerait à reconnaître le principe du mandat, mais se refuserait à considérer qu'il tient de la Société des Nations, les droits territoriaux sur les îles micronésiennes placées sous le mandat du Japon. Aussi le Japon cessera-t-il d'être représenté à la Commission des Mandats ; mais aucune décision n'a encore été prise sur le point de savoir si le pays, continuera ou non, d'adresser aux Puissances le compte rendu de son administration des archipels de la Micronésie sur lesquels, un mandat lui a naguère été confié.

Il est certain dans tous les cas, que les archipels micronésiens sous mandat sont de la catégorie C et, depuis plusieurs années déjà, la Commission des Mandats n'a pas reçu de rapport annuel de la puissance mandataire.

**Le concours technique au Siam.** — Ayant pour mission de construire des raffineries et des réservoirs de pétrole pour le compte du Ministère de la Défense Nationale du Siam, écrit *France-Japon*, un groupe de 30 ingénieurs nippons s'est embarqué à Kobé, à bord du *Bangkok-Maru*. D'autres groupes seront envoyés dans les mois qui vont suivre. Le second groupe comprendra 50 ingénieurs spécialisés dans l'étude des combustibles et de la mécanique et le troisième groupe, formé probablement d'une centaine de personnes, quittera le Japon dans le courant de l'année.

La Compagnie de Construction navale Fujinagata se charge de la construction des usines pour le « craking » du pétrole et de 76 citernes, dont 2 auront une capacité de 12.000 tonnes chacune, et 2 autres une capacité de 3.000 tonnes chacune. La majeure partie de l'équipement mécanique sera dessiné et construit dans les ateliers de la compagnie et embarqué très prochainement pour Bangkok.

**La production du menthol.** — En dépit des progrès récents de l'industrie de la menthe synthétique dans divers pays, le Japon demeurera

certainement la principale source d'approvisionnements dans le monde, grâce à la qualité de ses produits naturels. La menthe Hakka (*Mentha arveniss*, var. *Vulgaris*) peut être cultivée dans tout le pays. La distillation de la menthe, qui forme l'une des activités secondaires des entreprises agricoles depuis les îles méridionales jusqu'aux limites septentrionales de l'Empire, fournit plus de la moitié de la production totale annuelle du monde. L'essence obtenue est particulièrement riche en menthol et donne un très haut pourcentage de menthol raffiné. La production a augmenté progressivement par suite d'une constante amélioration des méthodes de culture et de l'équipement de la distillation. La plus grande partie de la production japonaise, comprenant le menthol et l'essence de menthe, est exportée à l'étranger, surtout aux Etats-Unis, en Allemagne, aux Indes britannique et en France.

En 1937, l'exportation de l'essence de menthe a été de 282.316 kin (le kin représente environ 0 kgr. 600), soit une valeur de 6.116.447 yens, et l'exportation du menthol a été de 2.870 kin, soit une valeur de 2.974.846 yens. Pendant les six premiers mois de l'année 1938, on a exporté pour 2.292.574 yens d'essence de menthe et pour 1.122.462 yens de menthol.

Les principaux pays acheteurs furent, au cours des cinq dernières années : les Etats-Unis, avec 3.276.243 yens d'essence de menthe (à noter qu'ils ne sont pas acheteurs de menthol) ; les Indes britanniques, avec 655.545 yens d'essence de menthe et 79.706 yens de menthol ; la France, avec 544.062 yens d'essence de menthe et 476.460 yens de menthol ; l'Allemagne, avec 478.983 yens d'essence de menthe et 1.133.093 yens de menthol (l'Allemagne est le plus important acheteur de ce produit) ; la Malaisie britannique, avec 317.012 yens d'essence de menthe et 156.514 yens de menthol ; l'Angleterre, avec 161.416 yens d'essence de menthe et 296.517 yens de menthol, etc. Si l'Indochine française n'est pas acheteur d'essence de menthe, elle figure pour 16.983 yens de menthol.

---

## BIBLIOGRAPHIE

---

**Histoire des Finances coloniales de la France**, par Albert DUCHÊNE. Paris, Payot, 1938, in-8 de 320 p.

Après avoir retracé, d'ensemble, l'histoire de la politique coloniale de la France, en esquissant les vicissitudes par lesquelles a passé l'administration des colonies par la métropole depuis le temps de Richelieu jusqu'au lendemain de la grande guerre, M. Albert Duchêne entreprend de raconter celle des finances coloniales de notre pays. Le sujet était neuf, difficile à traiter ; mais l'auteur était un de ceux qui avaient le droit de s'y attaquer. Il l'a fait avec un réel bonheur et, en même temps, avec beaucoup de science, en s'aidant de nombreux documents tirés des archives du Ministère des Colonies ; aussi est-on heureux de posséder, grâce à lui, le premier ouvrage

qui traite d'ensemble le sujet, en remettant chacune des parties dans son cadre général et à sa place. Remercions donc M. Albert Duchêne de ce nouveau livre, dont un chapitre retiendra particulièrement l'attention des lecteurs de l'Asie française, le chapitre XV, consacré au financement de la conquête de l'Indochine.

Études Bibliques. **Géographie de la Palestine**, par le P. R. M. ABEL. Tome II : *Géographie politique ; Les Villes*. Paris, Gabalda, 1938, in-8 de VIII-539 pages, avec 10 cartes hors texte.

Nous avons dit naguère tout l'intérêt du premier volume de la *Géographie de la Palestine* et quel énorme travail représentait l'ouvrage publié par le R. P. Abel. Non moins remarquable est le tome II. L'auteur y étudie les transformations politiques de la Palestine depuis le deuxième millénaire avant notre ère jusqu'à l'époque byzantine, puis les anciennes divisions ecclésiastiques et les routes de la contrée, avant de dresser, dans l'ordre alphabétique, la liste de quelque 800 villes ou localités historiques sur chacune desquelles il fournit des renseignements sommaires et dont il propose l'identification. Dix cartes, sur chacune desquelles les pages 491-492 fournissent des explications sommaires, contiennent la représentation graphique de tout le travail dont deux index, l'un géographique et l'autre des textes bibliques, dressés pour les deux tomes, facilitent le maniement.

Ce n'est pas en quelques mots qu'il est possible de faire comprendre l'importance ni la difficulté de l'œuvre menée à bien par le savant historien. Il fallait vivre depuis des années à Jérusalem, parcourir le pays, suivre tout le travail de recherche sur le terrain, de publication des documents, d'interprétation et de discussion des textes, tout contrôler par soi-même afin de se faire son opinion personnelle, puis rédiger, après un classement systématique, les différents chapitres qui racontent l'évolution politique de la Palestine depuis le premier âge du bronze (de 3.000 à 2.000 avant notre ère) jusqu'à la fin de la période byzantine (de 350 à 636 après J.-C.), où se termine la tâche assumée par le R. P. Abel.

Une bibliographie consécutive à chacun des chapitres de la troisième partie, une liste de références à la suite des notices relatives aux principales localités de la Palestine achèvent de donner toute sa belle tenue scientifique à un ouvrage qui fait le plus grand honneur à son auteur, à l'école française biblique de Saint-Etienne de Jérusalem et aussi à la science française.

H. F.

Le Gérant F. GRISARD.

Imprimé par l'Imprimerie Alençonnaise, place Poulet-Malassis, Alençon (Orne), France

Compagnie Française des Chemins de fer  
de l'Indochine et du Yunnan (C. I. Y.)

Exploitation de la ligne Haïphong à Yunnanfou, ainsi que de toutes autres entreprises de travaux publics, minières, commerciales ou industrielles et toutes entreprises de transport — sur le territoire de l'Indochine ou des pays voisins —

Siège social, 89, rue de Miromesnil, Paris

**SOCIÉTÉ ANONYME DES  
Établissements L. DELIGNON**

18, Avenue de l'Opéra - PARIS

FILATURE ET TISSAGE MÉCANIQUE

DE LA SOIE - CRÊPES DE CHINE - CRÉPONS

TOILES DE SOIE - SHANTUNGS

Siège social et maison de vente : 18, Avenue de l'Opéra, Paris



me  
voici!

...à vous maintenant de bien m'accommoder, et je vous prie de croire que l'on me trouvera délicat, exquis, irrésistible!

**le riz d'Indochine**

**A toute heure  
en tout temps**

pour les petits  
pour les grands  
saine et légère  
nourriture

fruit de santé

**la banane  
française**  
bien mûre



Buvez du Thé français  
— en exigeant des —

**THÉS des "Plateaux Mois"**

(Indochine)

produits, préparés, transportés  
par des Français

**LES MEILLEURS THÉS**

Lecteurs de l'Asie Française, pour vous,  
un seul thé, le meilleur, le thé produit  
sur les "Plateaux Mois", dans les  
Plantations de la C<sup>ie</sup> Agricole des Thés et Cafés du Kontum

Achetez, demandez les Thés Français des "Plateaux Mois",  
garantis d'origine, de réputation mondiale, les thés de l'élite  
Distribués par S.I.C.P.A., 282, bd Saint-Germain, Paris (Inv.: 52-01)

Compagnie du Port, des Quais et Entrepôts  
de BEYROUTH

Magasins généraux

Parc à pétroles - Zone franche

Entrepôts frigorifiques

# COMPAGNIE ALGÉRIENNE

Société Anonyme fondée en 1877

Capital : 105.000.000 de Francs entièrement versés

Réserves : 90.000.000 de francs

Siège Social : PARIS, 50, rue d'Anjou

## Toutes Opérations de BANQUE, de BOURSE et de CHANGE

Comptes de dépôts à vue et à préavis

Dépôts à Echéance

Escompte et Encaissement de tous Effets

Crédits de Campagne - Avances sur Marchandises

Envois de Fonds - Opérations sur Titres

Garde de Titres

Souscriptions - Paiement de Coupons

Location de compartiments de Coffres-forts

Emission de Chèques et de Lettres de Crédit  
sur tous Pays

### AGENCES :

en France et dans toutes les Villes et principales  
Localités de l'Algérie, de la Tunisie et du Maroc  
ainsi qu'au Grand Liban et en Syrie

Correspondants dans le Monde entier

## BANQUE DE SYRIE ET DU GRAND LIBAN

Société Anonyme au Capital de 25.500.000 Francs.

12, rue Roquépine, PARIS 8<sup>e</sup>

Tél. Anjou 06-44, 06-45, 06-46. — R. C. Seine 52.297

### AGENCES :

RÉPUBLIQUE SYRIENNE. — Damas, Alep,  
Alexandrette, Antioche, Deir-ez-Zor,  
Hama, Homs, Idlib, Kamechlié,  
Lattaquieh, Soueida, Tartous.

RÉPUBLIQUE LIBANAISE. — Beyrouth,  
Saïda, Tripoli, Zahlé, Aley.

MARSEILLE, 38, rue Saint-Ferréol.

Bureau représentatif.

Renseignements concernant l'Industrie, l'Agriculture  
et le Commerce en Syrie et au Liban

Mettons en valeur nos Colonies...

## l'Anthracite Indochinois DONG-TRIEU

(TONKIN)

est français

Il possède toutes les qualités  
des meilleurs anthracites  
anglais, mais coûte moins cher.  
C'est l'anthracite idéal pour  
- - le chauffage central - -

### Société des CHARBONNAGES DE DONG-TRIEU

Société Anonyme au Capital de 25 millions de francs

Siège Social : 2, Rue Francis-Garnier, à Haïphong.

Siège administratif : 5, rue Blanche, à Paris.

## BANQUE OTTOMANE

FONDÉE EN 1863

Capital : Frs 250.000.000 ou £ 10.000.000  
dont moitié versée

### COMITÉ A PARIS

Siège à PARIS  
7, rue Meyerbeer, 7  
Téléph. : Opéra 67-00  
Agence à MARSEILLE  
38, rue St-Ferréol - Tél. 12-52

### COMITÉ A LONDRES

Siège à LONDRES  
26, Throgmorton Street E.-C. 2  
Agence à MANCHESTER  
56/60 Cross Street

Siège Central : ISTANBUL (Ancien Constantinople Galata)  
Agence à YENI-ÇAMI et bureau à BEYOGLU

### PLUS DE 60 AGENCES EN ORIENT

Turquie - Égypte - Chypre - Palestine  
Transjordanie - Irak - Iran - Grèce

### BANQUES AFFILIÉES :

BANQUE DE SYRIE ET DU GRAND-LIBAN  
BANQUE FRANCO-SERBE  
BRITISH-FRENCH DISCOUNT BANK Ltd (Athènes)  
BANK OF ROUMANIA Ltd

La Banque peut offrir les meilleures conditions  
pour toutes

OPÉRATIONS de BANQUE avec l'ORIENT

R. C. N° 48.883